

COURANT ALTERNATIF
courant
alternatif

- ▶ À L'ÉCOLE DES ROBOTS
- ▶ IRAN, SOUDAN, GB, RÉSISTANCE
- ▶ CONTRE LES CROISIÈRES
- ▶ MAYOTTE, WUAMBUSHU
POLITIQUE DU PIRE

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE

N° 331

JUIN 2023

5€



**CITADIN OU RURAL
RIPOSTER C'EST
VITAL!**



COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

SOMMAIRE



ÉDITO ► PAGE 3

EDUCATION

► PAGE 4,5 À l'école des robots

LUTTES SOCIALES

► PAGE 6,7 LES SALARIÉS D'HEINEKEN SAVOURENT LEUR DEMI-VICTOIRE

► PAGE 8,9 Rubrique Insubordination salariale

LUTTES DE TERRITOIRE

► PAGE 10 LUTTES ANTI AUTOROUTES

VERTEMENT ÉCOLO ► PAGES 11

L'MOUVEMENT

► PAGE 12,13 À Douanenez, la croisière en question

ANTIMILITARISME

► PAGE 14 Non au SNU

ANTIRÉPRESSION

► PAGE 15 La répression, adjoint du capital

BIG BROTHER ► PAGES 16,17

RENCONTRES LIBERTAIRES DU QUERCY ► PAGE 18,19

SANS FRONTIÈRE ► PAGE 20,21

IMMIGRATION

► PAGE 22, 23, 24, 25, 26 MAYOTTE, GÉNÉALOGIE DU PIRE

LES BRÈVES DE L'ÉCO ► PAGES 27

INTERNATIONAL

► PAGE 28, 29, 30 Royaume Uni, les luttes continuent

► PAGE 31 Manifestation en Israël, pour quelle démocratie?

► PAGE 32,33,34 Situation en Iran

► PAGE 34, 35 Soudan: malgré les ravages de la guerre...

ANTIMILITARISME

► PAGE 36 Non au SNU en affiches

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros 30 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égégore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

Ce numéro a été préparé à Limoges

La commission journal d'été aura lieu dans le Quercy

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

Lille: oclille@gmail.com

AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

BRETAGNE

ocl.st-nazaire@orange.fr
Douarnenez: ocldzriseup.net

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o égégore BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

POITOU-CHARENTES

ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

RHÔNE-ALPES

Lyon
ocl-lyon@laposte.net

LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://WWW.oclibertaire.lautre.net/>

COURANT ALTERNATIF
N°331 JUIN 2023
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0625 G 86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

RIPOSTER C'EST VITAL !

Au bout d'une succession de manifestations hivernales puis printanières, le 1er mai allait-il être l'enterrement du mouvement contre la réforme des retraites ?

A première vue, non si l'on ne se fie qu'au nombre conséquent de manifestant-es (même s'il y a eu des journées plus massives) et au dynamisme de certains cortèges, voire au nombre de cortèges sauvages. Non, si l'on considère que c'est à cette manifestation du Premier Mai qu'on a vu les cortèges de jeunes, étudiant-es et lycéen-nes, les plus étoffés et la longue durée de ces cortèges jeunes et « sauvages ».

Par contre, si l'on considère que les directions syndicales n'ont pas du tout apprécié d'être autant débordées, que la fermeté opposée par le gouvernement ne pouvait que démontrer leur impuissance et qu'elles ont donc choisi de reporter la manifestation suivante à une échéance de 5 semaines, il ne s'agissait pas d'un enterrement mais d'un dernier tour pour l'honneur avant de retourner discuter avec un gouvernement inflexible. Et d'autre part, concernant les jeunes, il s'agissait aussi pour elles-eux d'un dernier tour avant les révisions et les examens...

Quelle stratégie aurait-elle pu aboutir à un résultat différent ? Peut-être une volonté réelle de construire une grève générale interprofessionnelle. Ce n'est pas du tout dans la culture de la plupart des confédérations. Donc seuls les salarié-es de quelques secteurs (cheminots, énergie) ont tenté de jouer le jeu ; mais de façon isolée, c'était un sacrifice inutile (heureusement limité par des caisses de grève bien remplies). Enfin, le mouvement s'est largement appuyé sur les salarié-es à emploi à peu près sécurisé et les retraité-es. Les salarié-es les plus précaires et les demandeur-euses d'emploi, toujours très difficiles à convaincre de la possibilité de se battre (ce qui peut se comprendre) n'étaient pas très présents dans les manifs. Le gouvernement a bien désamorcé ce qui aurait pu profiter à la lutte en accordant quelques avantages aux salariés des transports routiers.

Une semaine avant la manifestation du 6 juin, il ne nous semble pas trop difficile de pronostiquer une mobilisation encore en baisse par rapport au 1er mai, tout en restant assez significative. Un sursaut serait étonnant.

Alors qu'est-ce qui peut remplacer ces grandes manifs ? Les « Casserolades » sont bien sympathiques mais elles restent des actions symboliques portées par une minorité de militants de base, souvent non encartés, rappelant aux gouvernants qu'ils sont minoritaires dans l'opinion publique. Ça ne suffit pas à en faire un mouvement social.

Au niveau des luttes d'entreprises, il reste des espoirs, dans ce CA le bilan de la lutte à Heineken et la rubrique Insubordination salariale laissent entrevoir quelques possibilités de victoires partielles. C'est important, même si ça ne change pas radicalement notre société. Toute lutte débouchant sur un acquis aussi minime soit-il redonne espoir pour des luttes ultérieures.

Cependant les luttes actuelles ne doivent pas se cantonner au salariat et aux conditions matérielles de vie. Il y a des enjeux très importants au niveau de la gestion des ressources communes sur cette planète, la préservation du climat, des milieux naturels. Ces points ont été largement évoqués dans CA N°330. Évidemment, le capitalisme cherche toujours à favoriser des activités économiques lucratives quelques soient les destructions qu'elles apportent.

Heureusement des oppositions se font entendre, que ce soit sur la gestion de l'eau, les infrastructures routières, les implantations de zones commerciales... Les manifestations sont de plus en plus nombreuses sur ces terrains et la stigmatisation des « écoterroristes » par le sinistre de l'Intérieur ne font plus effet. Malgré la violence de la répression guerrière plus que policière à Sainte-Soline, des personnes se rendent nombreuses aux rendez-vous des luttes de défense des territoires. A cause de la menace de dissolution des Soulèvements de la terre par Darmanin, ce mouvement se renforce et développe des implantations locales.

L'avenir des luttes peut-il se trouver là ? Sans doute en partie, mais ce qui reste important c'est de lier les mouvements : le rural et l'urbain, le social et l'écologie, la défense des conquies et la volonté d'en obtenir de nouveaux, les personnes ayant la nationalité française et les migrants. Tout cela doit se faire aussi en développant le respect des différences de genre, des minorités, des personnes des banlieues, des immigré-es,.. Absolument pas pour créer des catégories particulières mais au contraire pour aller vers une égalité de

tous et toutes. En particulier dès cet été, il va falloir renforcer les solidarités avec les migrants et dénoncer les collusions entre les droites au pouvoir et celles qui poussent encore plus vers la ségrégation et le racisme d'Etat.

Encore quelques mots sur la répression. Nous voyons aujourd'hui plus que jamais combien le gouvernement de Macron et Borne, au service du capitalisme sur le plan idéologique et pratique est prêt à tout pour défendre les intérêts qui l'ont aidé à arriver à ce poste. Ils sont prêts à tout au niveau de la lutte contre les mouvements sociaux et écologistes, ils sont prêts à tout au niveau de la lutte contre les migrants. Pour cela ils s'appuient sur une police dont une grande partie soutient le RN et Reconquête. La violence débridée qu'ils s'autorisent confirme que la différence est très mince entre la Macronie, les LR, le RN.

Il est nécessaire dès maintenant de s'organiser contre la répression d'Etat, de combattre toute forme de surveillance policière, et surtout de montrer à nos alliés de circonstances dans les mouvements sociaux que toutes les victimes de la répression ont les mêmes droits à notre solidarité, qu'elles aient été manifestant-es pacifiques, qu'elles soient allées à l'affrontement avec les flics ou qu'elles aient saboté du matériel.

Lutter, riposter aux régressions sociales et aux répressions d'Etat, c'est vital !

Limoges, le 29 mai 2023

"Sachez les reconnaître...
avant qu'ils ne vous griffent!"



À L'ÉCOLE DES ROBOTS



Classe numérisée

PEPPER ET NAO

Quand on parle de robot, on pense le plus souvent à des machines androïdes telles qu'imaginées dans les œuvres de sciences fiction. La fiction est déjà une réalité et des firmes commercialisent au moins depuis 2006 des «robots enseignants», comme il existe aussi des robots «animal de compagnie» ou «aide à domicile...»

En pointe dans ce domaine se trouve l'entreprise «United Robotic Group» qui se propose de «renforcer l'humanité par la technologie» et de «produire des robots qui travaillent main dans la main avec les humains pour les humains» dans les domaines de la santé, du bien-être, des services, de la production, de la maintenance, de la surveillance... et bien sûr de l'éducation. Ainsi, l'une de ses filiales basées à Paris, «Aldebaran», revendique «plus de 17000 Pepper et Nao présents sur le marché mondial de l'éducation».

«Pepper et Nao sont des robots polyvalents et performants capables de répondre aux attentes des professeurs et des chercheurs. Ils constituent des plateformes avancées pour des études de fond comme l'interaction homme-machine, l'informatique cognitive, la navigation autonome, etc.»

Initialement pensées comme des supports pour l'initiation à la programmation et aux algorithmes, ces machines se sont enrichies de technologies nouvelles pour devenir des soi-disant assistants pédagogiques. Elle prétendent ainsi favoriser des activités individualisées en matière de lecture, d'écriture, de logique, de résolution de problème et de développement de la créativité... Les progrès de la reconnaissance faciale couplés aux prouesses de l'intelligence artificielle leur donneraient même des capacités en matière d'empathie, sorte de «robots émo-

Dans Courant Alternatif de janvier nous abordions le problème de la désaffection pour les carrières enseignantes, évoquant en conclusion la possibilité de bientôt remplacer les profs par des robots. Nous vous proposons ici un petit tour d'horizon du cauchemar numérique en cours dans l'Éducation nationale

tionnels [qui] aident les enfants à combattre la timidité, la réticence, la défiance et la frustration, améliorant ainsi leurs aptitudes sociales et leur estime de soi».

Le cheval de Troie pour favoriser l'implantation de ces machines dans l'école est bien sûr l'axe de «l'école inclusive»[1], car ces «robots humanoïdes encouragent les plans d'enseignement individualisé pour les élèves en situation de handicap (autisme ou troubles émotionnels du comportement)» et contribuent à «l'acceptation de l'éducation spécialisée dans une classe standard, en favorisant les attitudes positives».

Cependant, le succès commercial n'est pas forcément au rendez-vous, en dépit des annonces triomphalistes du service de com' de la firme. Si Nao se décline sous différentes variantes, Pepper[2] n'a pas convaincu «le marché de l'éducation», et ce n'est pas à la prochaine rentrée que l'on verra des androïdes remplacer les profs absents et satisfaire les promesses du ministre de l'éducation de mettre en permanence un prof devant chaque classe.

Mais la robotisation de l'enseignement se décline surtout par un recours systématique aux systèmes de machines numériques tel que défini dans le programme «Stratégie du numérique pour l'éducation 2023-2027» pondu par le Ministre Pap Ndiaye dans la lignée de son prédécesseur Blanquer.

TED-i : Travailler Ensemble à Distance et en Interaction

Si les profs androïdes ne sont pas pour tout de suite, le développement d'autres formes de robotisation de l'enseignement est bel et bien en cours. Et ce sont ici encore les bonnes intentions en matière de santé et de handicap qui paient l'enfer de la déshumanisation de l'enseignement. Cette logique a été accélérée par l'enseignement à distance et la continuité pédagogique testés pendant la crise du covid.

A ce titre le projet «travailler ensemble à distance et en interaction», que l'acronyme Tedi voudrait nous faire passer pour un sympathique ours en peluche, est symptomatique des évolutions. Il s'agit d'assurer un service de «téléprésence» pour les jeunes malades en incapacité de se rendre en classe.

Jusqu'ici il existait des établissements scolaires médicalisés, ou des unités pé-



CE QU'EN PENSE UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Peinant quelques peu sur la rédaction de cet article, j'ai demandé, en bon potache moyen 2.0 à «Tchatgpt» de faire le papier à ma place. Voici ce que cela a donné

Les enseignants seront-ils bientôt remplacés par des robots ?

En tant qu'IA, je ne peux pas prédire l'avenir avec certitude, mais il est peu probable que les enseignants soient remplacés par des robots à court terme. Les enseignants ont des compétences et des qualités uniques qui ne peuvent pas être facilement reproduites par des machines, telles que la capacité à comprendre les besoins individuels des élèves, à créer des relations de confiance et à encourager la créativité. Cependant, les technologies éducatives, telles que les plateformes d'apprentissage en ligne et les outils d'analyse de données, peuvent aider les enseignants à améliorer leur efficacité et leur impact.

L'intelligence artificielle peut elle favoriser les apprentissages scolaires ?

Oui, l'intelligence artificielle peut favoriser les apprentissages scolaires de plusieurs façons. Par exemple, les plateformes d'apprentissage en ligne peuvent utiliser l'IA pour personnaliser l'expérience d'apprentissage de chaque élève en fonction de ses besoins et de son niveau de compétence. L'IA peut également aider les enseignants à évaluer plus efficacement les compétences des élèves, à identifier les lacunes et à proposer des activités d'apprentissage adaptées. De plus, les chatbots éducatifs peuvent fournir des réponses rapides et précises aux questions des élèves, ce qui peut améliorer leur compréhension des sujets étudiés. En somme, l'IA peut être un outil précieux pour améliorer l'efficacité et la qualité de l'enseignement.

Les 2 réponses précédentes ne sont elles pas en contradiction ?

Trop de demandes en cours, je ne peux pas vous répondre tout de suite. Désolé. Je vous recommande de patienter quelques heures ou d'activer un Accès Prioritaire. <https://www.chatbotgpt.fr/> 15 avril 2023»

[1] cf CA 305, décembre 2020, l'article de Philippe Geneste. - L'inclusion scolaire Nouvelle offensive de l'école bourgeoise

[2] La firme française Softbank Robotics à l'origine des projets Nao et Pepper a connu un plan de restructuration en 2021 qui avait conduit ses salariés à organiser une manifestation d'humains et de robots le 15 juin 2021 à Paris. Elle a finalement été rachetée en 2022 par l'entreprise allemande United robotic group qui développe aujourd'hui un programme de robots androïdes de 3ème génération les CobotX.

dagogiques intégrées dans les services hospitaliers, notamment pédiatriques. A défaut chaque département était doté d'un service d'«accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'école» (APADHE) qui mobilisait des enseignants volontaires en recherche d'heures supplémentaires. C'était coûteux, pas toujours efficace, et terriblement humain.

Ces services ferment donc les uns après les autres, au profit de TED-i qui propose aux écoles «de bénéficiaire gratuitement de dispositifs innovants de télé-éducation inclusive, grâce à des systèmes de télé-présence robotisés (STPR)», permettant aux jeunes malades et convalescents d'assister en temps réel à certains cours qui se déroulent dans leur école, établissement scolaire ou universitaire, aux côtés de leurs camarades, et d'y intervenir. «Ce dispositif vise à atténuer les conséquences de la rupture avec l'environnement scolaire ou de formation du jeune isolé et à faciliter son retour en classe tant pour les apprentissages, que pour la poursuite d'une inclusion et d'une sociabilisation réelles».

L'I.A. remède aux troubles du numériques ?

Après le confinement et l'éducation à distance, on estime à 20% le nombre de d'enfants souffrant de troubles dépressifs dans le secondaire. Le syndicat des chefs d'établissement recense 1 à 2 élèves par classe atteint de «phobie scolaire»[3]. Les services de pédopsychiatrie ne cessent d'alerter sur les pathologies consécutives à l'addiction aux écrans : trouble du langage et de la lecture, de l'attention, de la concentration, perte de la motricité fine induite par l'écriture, trouble du comportement et isolement social... Mais la réponse de l'Éducation nationale est d'ajouter toujours plus de

LE PROGRAMME TED-I

Ce plan généralisé à la rentrée 2022 après une phase d'expérimentation propose 3 types d'équipements robotiques de télé-présence connectés à un réseau sécurisé (Wi-Fi,4G) et mis à disposition des écoles qui en font la demande.

BEAM : 1 750 systèmes de télé-présence robotisés non humanoïdes, mis à disposition des établissements allant de la fin du cycle primaire jusqu'à l'université. Sa configuration permet un déplacement piloté par l'élève et favorise la socialisation entre pairs pendant et hors les cours.

BUDDY : 1 750 systèmes de télé-présence robotisés humanoïdes sont mis à disposition des écoles. De par son apparence, il est principalement destiné aux élèves du 1er degré, de 5 à 11 ans.

EDMO : 500 systèmes de télé-présence robotisés et dispositifs motorisés mis à disposition des établissements allant de 5 ans jusqu'à l'université. Pivotant sur un socle, sa tablette favorise une grande mobilité dans la participation aux cours.

source : <https://www.education.gouv.fr/ted-i-des-robots-de-tele-presence-destines-aux-eleves-hospitalises-326458>

numérique, en soignant en quelque sorte le mal par le mal. Les troubles du comportement et de la socialisation des enfants qui les empêchent de suivre les activités scolaires ordinaires seront soignés par un recours accru, mais individualisé, aux technologies du numérique et à l'ordinateur. Cherchez l'erreur.

Cette inflation numérique va s'accroître encore dans les années à venir avec les programmes d'intelligence artificielle appliqués à l'éducation, impulsés par la mission Villani de 2018, qui préconise le développement de l'apprentissage adaptatif (adaptive learning). L'apprentissage adaptatif consiste à adapter et personnaliser de manière automatique l'enseignement prodigué à un apprenant en fonction de ses besoins. En particulier, les systèmes tutoriels intelligents (STI, ou Intelligent Tutoring Systems) sont des outils informatiques qui fournissent automatiquement un tutorat personnalisé: par exemple, en donnant des retours correctifs sur les exercices que les élèves résolvent ou bien en choisissant l'exercice qui les fera progresser le plus vite. La tendance actuelle préconise que si de tels systèmes ne remplaceront pas complètement les enseignants, il convient d'imaginer une complémentarité enseignants-machines. Car selon certaines recherches «Les humains restent bien plus flexibles et adaptables que les ordinateurs pour ce qui est d'enseigner à d'autres êtres

humains.»

Pour cette raison, l'IA pour l'éducation cherche aujourd'hui à développer des systèmes d'aide à la décision humaine plutôt que des systèmes autonomes de personnalisation de



l'enseignement. Ce type de complémentarité permettrait d'utiliser au mieux les atouts des ordinateurs (capacité de traitement de gros volumes de données, automatisation de tâches simples) pour permettre aux enseignants de se recentrer sur les tâches dans lesquelles ils sont les plus efficaces (par exemple, la pédagogie et la connaissance de leur discipline). Reste à savoir qui de la machine ou de l'humain sera la prolongation de

[3] En l'absence de données ministérielles officielles. La «phobie scolaire» vient d'être requalifiée en «refus scolaire anxieux», cf *Le Monde*, 19 mars 2023 : Face à la phobie scolaire, l'éducation nationale désemparée : «Ces élèves ne se sont réellement jamais déconfinés».

L'ALGORITHME D'AIGUILLAGE

Parcoursup est l'algorithme censé faciliter le recrutement et l'affectation des élèves de terminale dans leurs études supérieures. Avant Parcoursup il y avait une plateforme mal foutue qui s'appelait Admission post bac. Il fallait faire des vœux, les classer par ordre de préférence, et des milliers de bacheliers restaient sur le carreau parce qu'ils n'obtenaient pas la formation de leur choix. Pour les départager on les tirait au sort. Scandale dans la méritocratie. Tirer au sort pour savoir qui pourra étudier c'est vraiment dégueulasse. Et ça l'était. Alors l'institution a fait croire qu'elle allait rétablir la justice. Par un habile tour de magie libérale, les ministres ont réussi à persuader l'opinion que le problème venait de l'outil numérique plutôt que de la fermeture de postes à la fac et dans le supérieur. Prestidigitation managériale. Imputation du mal à l'effet et non pas à la cause. Admission post bac fonctionne mal, accueillez désormais Parcoursup ! La smart application triera elle-même vos préférences (plus besoin d'indiquer l'ordre des vœux) et vous affectera là où il y a de la place. Vous allez voir ça va être super. Mais non on n'introduit pas la sélection à l'Université. C'est juste un outil, Parcoursup ! (...) Maintenant Parcoursup est là et le désastre aussi. Des filières jusque là non sélectives (à savoir toute les université) deviennent subitement «en tension» et refusent l'accès à des cohortes d'étudiants pourtant armés de bons

dossiers. Les universités ne recrutent plus et les meilleurs de nos élèves se voient, quand ils ont de la chance, proposer une place dans la fac de leur choix à l'autre bout de la France.

Les lycéens le savent et vivent la période Parcoursup dans une angoisse insoutenable. Avant la dématérialisation on pouvait, en classe, savoir que c'était le jour J des annonces Parcoursup parce que les élèves ne détournaient pas les yeux de leur téléphone. Il faut dire que la plateforme sympa vous envoie des SMS en temps réel pour vous dire où vous en êtes : 854e sur une liste d'attente pour Psycho, 541e en liste d'attente pour Droit et langues, mais pas de panique ça va s'arranger

L'ETHER NUMÉRIQUE

Avant que le ministre chauve flingue le bac national et entasse 35 élèves par classe en faisant croire à tous que les gosses seraient libres de choisir leurs options, il existait en France trois filières générales du baccalauréat. Les S, scientifiques promis au grand avenir ; les ES, au milieu, promis à ce qu'ils pourront ; et les L, nos littéraires bohèmes, promis à glander en fac de lettres, langues ou arts du spectacle en fumant des pétards. Je ne parle même pas des séries technologiques, qui ne croient plus aux promesses, encore moins des bacs pros qui se devinent prolos. la «réforme du lycée», Parcoursup à l'appui, a fait péter tout ça, et maintenant ce sont les notes dès l'année de première, qui déterminent

l'avenir de nos enfants. Les notes, le classement dans la classe, la réputation du lycée. Dès 15 ans, ils savent qu'ils sont en compétition les uns contre les autres pour essayer de s'en tirer sur «le marché du travail». Les élèves intériorisent l'exigence d'excellence. Un nombre toujours plus élevé d'entre eux développent des pathologies liées à leur scolarité : stress, angoisse, phobie scolaire. Dans la terminale dont je suis professeure principale au moins quatre sont en sérieux mal-être. Mal-être le terme est faible, si on le lit trop vite. Il s'agit bien de cela, pourtant. D'un rapport douloureux à l'existence ; de l'impossibilité d'être bien, à quinze, seize, dix-sept ans.

Je consacre un temps fou, entourée de la CPE, de l'infirmière (...) à établir des PAI, des PAP, à chercher des aménagements et des solutions pour réduire les souffrances de ce qui devrait être leurs années d'insouciance (...)

Des stigmates d'usure et des sillons d'angoisse ont envahi nos corps dans l'éther numérique. Combien sommes-nous, ainsi, marqués à même la peau par la vie distancée ?

Extraits de

«Les cours en visio me donnent envie de mourir».

Marion Honoré,

éditions Le monde à l'envers, Grenoble 2022

(pp. 42-43 et 63-64) les sous titres sont de la rédaction.

Luttes sociales

(suite de la page 5)

l'autre ?

Si la possibilité concrète que les enseignants soient remplacés par des robots n'apparaît désormais plus comme du pur roman de science-fiction, c'est aussi que le terrain a été bien préparé par plusieurs années de numérisation progressive de l'enseignement, avec la collaboration parfois proactive d'enseignants zélés. L'utilisation de tablettes pour diverses activités en classe, d'applications de quiz, d'interfaces numériques pour les notes et les devoirs, le recours aux mails (y compris avec des collégiens) et aux environnements numériques de travail (accéléérés pendant les confinements, et désormais installés) font partie du quotidien de nombreux élèves. Même si les résultats de ce recours accru au numérique sur l'apprentissage sont très mitigés[4], le numérique est promu activement par le ministère et ses relais. Robots, IA et autres outils peuvent donc aujourd'hui se présenter comme le prolongement naturel de méthodes pédagogiques éprouvées...

On sait depuis la Révolution industrielle quel est le sort réservé aux différents secteurs industrialisés: récupération des pratiques et savoir-faire par des bureaux d'études (ici par des sociétés de communicants et d'informaticiens) dans le but de les morceler et de les intégrer dans des systèmes machines, ici des profs connectés ou des cours en ligne en attendant les robots... Cela dans le but de faire des gains de productivité (économiser des profs), et de stimuler la croissance (développement de nouvelles technologies et ouverture de nouveaux marchés).

L'industrialisation d'un corps de métier a toujours pour conséquence une baisse de la qualité des productions, ici la transmission de savoirs, et du moindre intérêt à pratiquer un métier standardisé. Sans vouloir noircir le tableau, le risque est réel de voir arriver au terme de la généralisation du numérique dans l'enseignement, des professeurs faisant seulement office d'interfaces vivantes entre des élèves et la machine, source non pas de savoirs mais d'informations. Tout en excluant de fait du métier d'enseignant l'échange, plein d'imprévus, entre profs et élèves, et entre élèves. Ces rencontres, conflits et échanges qui sont pourtant indispensables à la formation d'esprits libres et critiques.

Mais est-ce encore au programme de l'Éducation nationale ?

Philippe & Zyg
24 mai 2023

Les salariés d'Heineken savourent leur demi-victoire

Dans le CA n°328, nous avons interviewé trois salariés en grève à la brasserie de l'Espérance de Schiltigheim rachetée par Heineken en 1972. La mobilisation a depuis pris fin, des accords ayant été signés mi-avril avec la direction. Quel bilan peut-on tirer de cette confrontation avec le 2e plus gros brasseur mondial ?

Fin novembre, la multinationale annonçait à l'ensemble de ses salariés sa volonté d'augmenter ses profits en ne conservant que deux sites en France. La production alsacienne devant être transférée à Mons-en-Barœul et Marseille d'ici 2026. Les conditions de départ proposées aux 220 salariés schilikois frisant le ridicule, ceux-ci menaient depuis l'annonce, une grève perlée en s'organisant au mieux pour bloquer la production avec le plus petit nombre de grévistes possible.

LES PATRONS MÈNENT LA DANSE

Entre temps, des accords sur le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) ont été acceptés par les organisations syndicales autorisant ainsi la reprise du travail. L'usine fermera dans 3 ans et les 220 emplois vont être supprimés. Les quelques mois de grève ont permis d'obtenir:

- de meilleures mesures d'accompagnement du plan social: indemnités de départ revues à la hausse même pour les salariés qui quitteront l'entreprise avant 2026 (minimum 30 000€), reclassement, temps dé-

diés aux formations...

- une prime mensuelle pour tous de 400€ les 2 premières années et 500€ la 3ème.

- la création d'une commission paritaire afin de veiller aux conditions de travail, à la sécurité et à la santé notamment morale des salariés à l'avenir bien précaire... avant on appelait ça un CHSCT (1) non ?

- une baisse de la production de 15% (2). Si on peut se réjouir de cette baisse de cadence, elle est toutefois à relativiser. D'une part il semble évident que l'effectif va se réduire durant ces 3 ans et d'autre part ces hectolitres de différence seront juste délocalisés un peu plus tôt sur les deux autres sites.

Le groupe néerlandais expert en baisse des coûts de production, sait apparemment aussi acheter la paix sociale à moindre coût. L'ensemble des salariés sont satisfaits du résultat des négociations, ils ne partiront pas les mains vides et peuvent commencer à chercher un nouveau travail dès maintenant. Alors que, rationnellement, la seule chose qu'ils ont

vraiment gagné dans cette lutte c'est la prime mensuelle car évidemment qu'Heineken ne s'en serait pas sorti sans déboursier quelques dizaines de milliers d'euros par salariés alors que l'entreprise fait des bénéfices pharamineux (3). N'importe quel juge aurait dénoncé le plan social pour insuffisance sans cela !

TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS UNISSEZ-VOUS ... ET SI ON COMMENÇAIT PAR L'UNION DES TRAVAILLEURS AU SEIN D'UNE MÊME BOÎTE ?

Didier (délégué syndical CGT) le déplore « on a gagné une bataille mais on n'a pas gagné la guerre ». Certes, mais il n'a jamais été question au niveau des directions syndicales nationales d'empêcher la fermeture du site de Schiltigheim. Il n'a jamais été question de mettre en place une solidarité de classe réelle entre les travailleurs de Mons, Marseille et Schiltigheim. Était-il envisageable que les deux autres sites se mettent à l'arrêt refusant de récupérer les volumes de leurs



collègues alsaciens ? Affirmer que « pas un litre de bière de Schiltigheim ne sortirait des brasseries de Mons ou Marseille » ne relevait pas de la folie puisque les nouvelles lignes de production n'existent pas encore (d'où le délai de 3 ans et les 100 millions d'euros pour construire les infrastructures). Les salariés de Schiltigheim l'ont prouvé, à une dizaine, un site de 16 ha peut être mis à l'arrêt.

« Mais vous n'y pensez pas ma bonne dame, demander à un site où des investissements ont lieu de se mettre en grève ?! Pour eux ce n'est que du positif. Et pis il faut être réaliste si Mons ou Marseille ne récupèrent pas leur volume quelqu'un d'autre le fera, en Espagne, en Asie, Heineken n'a que l'embarras du choix ». Justement, la réalité c'est cela, Heineken est connu pour ses acquisitions suivies de fermetures et/ou délocalisations au grès de ses intérêts financiers. Rien que sur la ville de Schiltigheim, Heineken a successivement racheté puis fermé Fischer, Adelshoffen et maintenant l'Espérance. Les directions syndicales savent pertinemment qu'il ne s'agit que d'un sursis de quelques années pour les salariés de Mons et de Marseille, en attendant qu'Heineken trouve des salariés plus « compétitifs » dans un autre pays. Isoler les travailleurs de Schiltigheim, c'était proclamer que la lutte pour la non-fermeture du site n'était pas à l'ordre du jour, on sacrifiera un site avec l'espoir d'en maintenir deux autres. Et c'est bien le rôle des directions syndicales, jouer le jeu de la négociation avec le patronat, demander le minimum légal alors que les plans sociaux s'accumulent (on pense à SFR, BFMTV, Elio, la liste est longue). Fut un temps le patron démenageait son usine en catimini pendant un week-end, aujourd'hui, celui d'Heineken annonce sans sourciller à ses employés qu'ils devront se donner à fond pendant les 3 prochaines années pour lui permettre de les mettre à la porte et de faire plus de profit.

Et quand les salariés tentent de s'organiser par eux-mêmes ou souhaitent se lancer dans des actions plus pêchues, immédiatement les directions syndicales verrouillent tout. A tel point qu'on ne sait parfois plus si les syndicalistes de bases négocient avec la direction du groupe et se battent contre leurs fédérations syndicales, ou l'inverse !

Hyper frileuses et infantilisantes, que ce soit la CGT, FO ou la CFDT, les trois remparts aux chemises arrachées, ont cherché à éviter les actions

trop « combatives ». Il paraît qu'une grève ne se décrète pas, il serait vraiment temps qu'on montre aux directions syndicales qu'une grève ne se tempère pas. Il y avait une inquiétude sincère que la colère des ouvriers débouche sur des actions imprévues mais également une volonté de garder la main sur le mouvement quitte à fleurir le mépris, comme l'atteste par exemple un tract parachuté après 2 mois de mobilisations des travailleurs d'Heineken, les enjoignant à « se préparer à l'action » ! Comme si des ouvriers n'étaient pas capables de porter eux-mêmes leurs revendica-



tions. Les salariés d'Heineken, savent très bien qui fait les 3/8 et qui s'enrichit, qui va encore devoir vivre un plan de licenciement et qui ... va encore s'enrichir.

HEINEKEN TOUJOURS À LA FÊTE

Difficile d'agir contre un groupe d'une telle envergure, localement, la nouvelle a ému les habitants et même quelques élus jusqu'au parlement européen. On lira la motion du conseil municipal de Strasbourg contre la fermeture adoptée à l'unanimité ou encore les multiples interviews de la maire de Schiltigheim Danielle Dambach (EELV) où elle n'a pas mâché ses mots (« fossoyeur », « voleur », « vampire »). Elle a annoncé dans tous les médias possibles l'exclusion d'Heineken de la célèbre fête de la bière de Schiltigheim de cette année (4). Nul doute que la vexation était sincère, mais mais mais... Heineken est le principal investisseur (5) de cet événement que la ville souhaite maintenir gratuit et l'un des rares à pouvoir fournir assez de litres de bière (6). Ainsi, le 16 mai le DNA annonçait que la maire avait « mis de l'eau dans son

vin » et qu'Heineken participerait... mais attention pas plus d'une bière, hein, l'abus d'alcool est dangereux, seule la célèbre Fischer sera présente.

Bref, simagrées classiques de la social-démocratie, seul le comptable importe chez les élus écolo que nous n'avons pas entendu évoquer d'arguments environnementaux. Vania (délégué syndical FO) nous les rappelle. Pour les ressources en eau, « avoir trois sites, c'est répartir sur plusieurs nappes phréatiques les importants prélèvements d'eau nécessaires à la production ». Et en terme de pollution atmosphérique, le non-sens est com-

plet car c'est dans l'Est de la France que la production de Schiltigheim est majoritairement consommée. Quid des milliers de camions traversant la France depuis Marseille pour approvisionner les Alsaciens assoiffés ?

Gageons que cette histoire rendra les consommateurs plus regardants. Toujours est-il que les salariés et les délégués syndicaux locaux se sont bien battus, la grève a été effective et les quelques actions plus chaotiques ont permis d'instaurer l'entente collective des ouvriers et un début de rapport de force avec le groupe. Mais entravés par leurs structures syndicales et face aux moyens financiers de la direction d'Heineken, il semblait difficile de sauver le site. Souhaitons que les 220 employés puissent partir avec le maximum, revoir à leur avantage les conditions de travail pour les 3 ans restant et garder les enseignements de cette lutte pour les batailles futures. Peut-être que les prochaines s'organiseront sur des bases plus révolutionnaires ?

Elsa 21-05-2023

(1) comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail supprimé en 2020.

(2) d'1,46 millions d'hectolitres de bières par an à 1,2 milliards d'€/an à effectif constant.

(3) 35 milliards d'euros de chiffre d'affaire et 2,7 milliards de bénéfice net en 2022.

(4) du 4 au 7 août pour les amateurs !

(5) Heineken aurait mis 50 000 euros sur la table pour l'année 2022 d'après actu.fr

(6) En 2022 Heineken a fourni 12 641 litres selon le dna.fr



INSUBORDINATION SALARIALE



PIQUETS DE GRÈVE RSI DPD CHRONOPOST

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans-papiers ont démarré successivement. Ils ont installé des piquets devant leurs entreprises : la plateforme de DPD (filiale de La Poste) du Coudray-Montceaux, l'agence Chronopost d'Alfortville, et l'agence d'Intérim RSI de Gennevilliers. Ils sont soutenus dans leur combat par de nombreux travailleurs d'autres entreprises qui exigent aussi leur régularisation. La principale revendication dans ce conflit du travail est la régularisation des travailleurs en lutte des 3 piquets dans le cadre d'une négociation collective

Ces travailleurs intérimaires subissent depuis des années une surexploitation qui fait système, par des entreprises qui recherchent les travailleurs-euses sans titre par suite de la dégradation extrême des conditions de travail qu'ils ont imposées à leurs salarié.es. Le ministre de l'Intérieur, fin septembre, a reçu une délégation du seul piquet RSI, à l'initiative de Mme Faucillon, députée des Hauts-de-Seine, et 83 occupants de ce piquet ont reçu un récépissé avec autorisation de travail. Seuls 18 d'entre eux seront régularisés, les autres ayant reçu des courriers de refus. Cependant, aucune solution concrète n'a été donnée concernant les piquets des postiers sans-papiers de DPD et Chronopost, alors même que l'Etat est un actionnaire stratégique du donneur d'ordre qu'est La Poste. Malgré plusieurs manifestations et demandes d'audience, le ministère de l'intérieur n'a jamais reçu les représentants des grévistes de DPD et Chronopost, ni leurs soutiens syndicaux !

Plus que jamais **CONTRIBUONS FINANCIÈREMENT À LA LUTTE :**

Piquet DPD le Coudray-Montceaux
<https://www.cotizup.com/sanspapiersdpd>

Piquet Chronopost Alfortville
<https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>

CHEZ VERTBAUDET, DES FEMMES, PAYÉES AU SMIC, CONTINUENT LA LUTTE POUR OBTENIR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE ET POUR LEUR DIGNITÉ.

Depuis 7 semaines, environ un tiers des 200 à 250 préparatrices de commandes du site de Marquette-lez-Lille (59) – qui compte 90% de femmes – sont entrées en grève reconductible. « Un mouvement comme ça, c'est du jamais vu ; ici, on a des collègues qui ont passé 40 ans dans l'entrepôt sans jamais connaître une grève », assure la déléguée syndicale CGT Vertbaudet. Pourtant, un accord a bien été signé par les syndicats majoritaires Force Ouvrière (FO) et CFTC (représentant 63% des voix aux dernières élections professionnelles). Les ouvrières ont eu 0% d'augmentation de salaire mensuel alors que la direction a annoncé qu'elle avait fait 27 millions d'euros de bénéfices sur l'année 2022. Force Ouvrière et la CFTC ont à leur tête des agents de maîtrise ou des cadres. Ce qui explique la création, de la CGT Vertbaudet, en 2023. En plus d'un salaire au ras des pâquerettes, les salariées sont aussi censées s'accommoder

Pendant la lutte contre la contre-réforme des retraites, la lutte des classes quotidienne s'est poursuivie dans de nombreuses entreprises sur tout le territoire en France. A tel point que nous sommes de plus en plus souvent obligés (faute de place) de faire des choix subjectifs pour cette rubrique. N'hésitez pas à vous rendre sur les sites des médias locaux (Ex : France bleu), auquel on peut souvent être abonné gratuitement. Et surtout quand c'est à proximité de chez vous, d'aller rencontrer les travailleurs/travailleuses en lutte, pour voir concrètement de quels soutiens Ils/elles ont besoin. C'est une façon de recréer des réseaux interprofessionnels d'ampleur, qui seront précieux lors de la prochaine tentative de grève reconductible, interprofessionnelle, généralisée et victorieuse ...

de conditions de travail indignes. La plupart des femmes qui sont sur le piquet ont des troubles musculosquelettiques.

Ce sont aussi envers des femmes que la direction se permet de tenir des propos infantilisants. Leur patron leur a quand même sorti qu'il n'allait pas augmenter leur salaire sinon elles allaient perdre des aides de la CAF !

Face à une mobilisation combative, la direction du site de Vertbaudet compte bien faire vaciller les grévistes. Notamment en faisant appel à des intérimaires. La justice valide le recours de l'entreprise à des intérimaires.

Le 14 avril, la CGT a durci le ton. En visite sur place, la secrétaire générale de la confédération, Sophie Binet, lance un appel à "toutes les mamans" à "boycotter Vertbaudet" jusqu'à l'ouverture de négociations salariales "dignes de ce nom avec les femmes qui sont en grève".

Après presque deux mois de mobilisation, le 16 mai, le piquet de grève de Marquette-lez-Lille a été évacué par la police. Ce même 16 mai dans la soirée, Mohamed, délégué syndical CGT chez Verbaudet, en grève depuis deux mois, a été embarqué dans une voiture par plusieurs hommes. Frappé, gazé, volé puis relâché en pleine nature, il a explicitement été pris à parti pour ses activités syndicales. Une opération digne d'une « milice patronale » pour l'union locale CGT de Tourcoing. La veille, une gréviste avait aussi "fini aux urgences", selon Sophie Binet (SG CGT). (Pour plus d'infos ; lire et soutenir l'excellent site <https://rapportsdeforce.fr/>).

ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON (LOIRE) : 330 SALARIÉS DE L'ENTREPRISE ZF BOUTHÉON, EN GRÈVE RECONDUCTIBLE VICTORIEUSE

Depuis le 24 avril les salariés de ZF Bouthéon tenaient le piquet de grève devant leur entreprise qui fabrique des boîtes de vitesse pour poids-lourds. Ce mouvement à l'appel de l'intersyndicale, suivi par 90% des sala-

riés, réclamait une prime de 10.000 euros chacun. Après de multiples réunions avec la direction et la présence d'un membre de la direction de ZF venu spécialement d'Allemagne pour négocier, les syndicats ont finalement signé un accord le 10 mai. Il prévoit le versement de 6000 euros par salarié dès la fin du mois de mai, puis à nouveau 6000 euros en 2024.

PIQUET DE GRÈVE DE L'USINE DE VALDUNES DE TRITH-SAINT-LÉGER (NORD)

5 jours après l'annonce du désengagement de leur actionnaire, la colère ne retombe pas chez les salariés de Valdunes de Trith-Saint-Léger et Leffrinckoucke qui tirent la sonnette d'alarme depuis un an et demi. Des tas de pneus brûlent devant l'entrée du site du Valenciennois.

Tous dénoncent une catastrophe sociale mais aussi stratégique et écologique d'une éventuelle fermeture de la seule usine qui fabrique encore des roues et essieux de train en France.

GRÈVE SURPRISE DES CONSEILLERS DE LA CPAM DU CALVADOS : ILS DÉNONCENT UN APPAUVRISSEMENT DU SERVICE PUBLIC

Une petite trentaine de conseillers de la CPAM du Calvados ont organisé une grève spontanée le 9 mai 2023 à Caen devant le siège de la Caisse Primaire. Ils dénonçaient une réduction de l'offre de service aux assurés, des fermetures de site et un développement de la digitalisation.

TISSEO TOULOUSE

Les syndicats de Tisséo, régie publique des transports en commun de Toulouse, annoncent quatre nouvelles journées de grève, les 30-31 mai et les 1er et 2 juin. La rencontre avec la direction n'a abouti à aucun accord. Le conflit social dure depuis le 11 avril.

GRENOBLE : LE DOUBLE COMBAT DES FACTEURS À Grenoble (Isère), au bureau de poste Chavant, les facteurs sont en grève depuis trois semaines pour l'embauche définitive des salariés en contrats précaires. Ce combat s'ajoute à celui contre la réforme des retraites.

SAINT-PIERRE DE LA RÉUNION - DES SALARIÉS DES SALAISONS DE BOURBON EN GRÈVE POUR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES

Une quarantaine de salariés de l'usine Salaisons de Bourbon à Saint-Pierre ont été en grève plusieurs jours. Ils réclament une hausse de salaire de 3,9% minimum, équivalente à l'inflation constatée à La Réunion, la direction proposerait 2,08% d'augmentation. Les syndicats dénoncent aussi une atteinte au droit de grève. La direction aurait embauché des intérimaires pour remplacer les salariés grévistes. "C'est une utilisation frauduleuse de l'intérim !", s'indigne le délégué syndical UR 974. "Ils mettent n'importe qui sur ces postes, ils ne connaissent rien de la qualité d'hygiène", poursuit-il. Les salariés vont aujourd'hui plus loin dans leurs reven-



INSUBORDINATION SALARIALE



dications et réclament le départ du directeur

GARD - MANIFESTATION D'AGRICULTEURS DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE CONTRE L'ENTREPRISE FUTURA GAÏA

La confédération paysanne du Gard et des partenaires ont manifesté le 15 avril à Rodilhan pour dénoncer les pratiques agricoles high-tech de l'entreprise Futura Gaïa. Ils sont une centaine près du siège de la société. La Confédération paysanne du Gard et des partenaires comme Attac dénoncent l'agriculture high-tech mis en place par l'entreprise Futura Gaïa. Une ferme verticale, hors-sol, où les légumes poussent dans un sol artificiel, disposés dans des cylindres. Une centaine d'agriculteurs et paysans sont donc mobilisés contre ce projet, qu'ils considèrent, trop consommateur d'énergie et d'espace et qui ne répond pas à la nécessaire baisse des émissions de CO2.

GUADELOUPE - UN TIERS DES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ CONSTRUCTEL, SOUS-TRAITANT DE ORANGE, EN GRÈVE DEPUIS 70 JOURS

Depuis le 7 février dernier, 29 des 76 salariés de l'antenne guadeloupéenne de la société Constructel (présente aussi en Martinique et en Guyane) observent un mouvement de grève, devant les locaux situés au Morne Vergain, aux Abymes depuis plus de 70 jours. Ce sont principalement des techniciens affiliés à l'UTT-UGTG (Union des travailleurs de la télécommunication) qui sont mobilisés. Cela impacte notamment le service après-vente de l'opérateur Orange, dont Constructel est un sous-traitant. Ses employés construisent en effet les réseaux téléphoniques et Internet pour Orange. Les salariés restent déterminés, jusqu'à l'obtention de réponses à leurs revendications, dont l'application pleine et entière de la convention collective du BTP Guadeloupe.

TERRITOIRE DE BELFORT. DES CHAUFFEURS-LIVREURS DE TRANSPORTS KB 90 EN GRÈVE DEVANT L'ENTREPÔT AMAZON

Pour dénoncer de mauvaises conditions de travail et un manque de dialogue avec la direction, une dizaine de salariés de l'entreprise de livraison Transports KB 90 a fait grève devant l'entrepôt Amazon de l'aéroport de Fontaine dans le Territoire de Belfort.

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION DES SALARIÉS DE CARREFOUR SAINTE-CLOTILDE EN GRÈVE

Des salariés de l'hypermarché Carrefour Sainte-Clotilde étaient en grève illimitée depuis le 21 avril. Pendant une journée, l'enseigne n'a pas pu accueillir les clients. La direction a assigné les grévistes en justice pour obstruction. La justice bourgeoise lui, a donné raison. Alors que le magasin aurait atteint les "155 millions d'euros de chiffre d'affaires l'année dernière", selon les grévistes, l'augmentation de 2,5% proposée aux salariés par la direction ne serait pas à la hauteur. Ils souhaitent une revalorisation à la hauteur de l'inflation, à 3,9%.

DEUX SÈVRES - APRÈS 11 JOURS DE GRÈVE, LA SITUATION RESTE BLOQUÉE À L'EHPAD DES JARDINS DU CHÂTEAU D'AIFFRES

Toujours pas de sortie de conflit à l'EHPAD des jardins du château d'Aiffres, dans les Deux-Sèvres. La réorganisation des horaires de nuit est un des points de blocage. Les grévistes demandent également un 6e poste d'aide-soignant.

ISÈRE : DES BERGERS MANIFESTENT DEVANT LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LEURS SALAIRES ET LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL.

Une trentaine de bergers se sont réunis devant la Chambre d'agriculture de l'Isère à l'appel du Syndicat des gardiens de troupeaux (SGT, affilié à la CGT). Les manifestants demandaient l'ouverture de discussions avec les éleveurs - autrement dit leurs employeurs - sur les questions des salaires et des conditions de travail.

Les revendications sont : La hausse des salaires, une convention collective, des logements dignes, que l'équipement soit fourni - ou en tout cas qu'il y ait une prime d'équipement, que les chiens soient protégés s'ils sont malades, que les éleveurs paient la nourriture des chiens...

MANCHE - GRÈVE COURTE ET EFFICACE

Les salariés d'Eurial, la branche lait du groupe d'agroalimentaire Agrial, ont cessé le travail. Les syndicats réclamaient, au vu des bons résultats du groupe, une augmentation de 700€ de la prime d'intéressement qui venait d'être versée. Le mouvement de grève a été déclenché mardi 2 mai au matin. Les chauffeurs d'Eurial ont ainsi arrêté d'aller chercher le lait sur les exploitations agricoles, perturbant la production de beurre ou de crème dans plusieurs usines du département, à Condé-sur-Vire, Moyon ou encore Ducey. Cette grève a eu des conséquences immédiates : les agriculteurs ont été contraints de jeter des milliers de litres de lait, faute de pouvoir les expédier. C'est ce qui explique en partie que la grève ait été levée rapidement, dès le mercredi en début d'après-midi. Un accord a été conclu avec la direction, un peu en deçà de ce que réclamaient les salariés qui ont tout de même obtenu une prime exceptionnelle de 500€.

TETRA MÉDICAL (VOIR C A PRÉCÉDENT)

Le chef d'entreprise connaissait les dangers selon une chercheuse de l'Inserm. 72 ex-salariés du laboratoire exposés à un gaz toxique et cancérigène attaquent l'entreprise pour préjudice d'anxiété. L'affaire sera examinée le 20 juin prochain. Une sociologue de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale évoque une inertie coupable des autorités sanitaires. ...et sur l'ancien site de Saint-Cyr-en-Val (45), les ex-salariés organisent la riposte avec l'aide de la CGT du Loiret.

DES LETTRES DE MISES À PIED POUR LES GRÉVISTES DE SONÉLOG AU PONTET (CF CA PRÉCÉDENT)

Une semaine après l'accord qui a mis fin à un mois de grève chez le fournisseur de ma-

tériel électrique, des salariés grévistes ont reçu des courriers de mises à pied. Une soixantaine de personnes ont bloqué l'entrée de l'entreprise Sonélog, le fournisseur de matériaux électriques. Des tas de fumier ont été déposés à l'entrée de l'entreprise : c'est la CGT qui les a installés là, pour dénoncer les méthodes de la direction, qui menace de licenciement une vingtaine de salariés après ce mouvement social.

RATP NETTOYAGE : ILS ONT GAGNÉ !

Le mouvement pour les retraites a donné aux agents de nettoyage ONET de la RATP l'élan pour se mettre en grève sur les salaires. Du 15 au 17 mai, il n'y a plus eu un seul chantier de nettoyage en activité sur les lignes 1,2,4,5,6,9,11,14 du métro et les lignes A et B du RER.

Devant cette détermination, la direction a cédé au bout de deux jours : 6% d'augmentation pour les salariés hors grilles, 400 euros de prime exceptionnelle, deux jours de repos hebdomadaires et le paiement des jours de grève.

ET EN ALLEMAGNE, LES GRÈVES CONTINUENT
Une grève des employés du secteur ferroviaire a mis à l'arrêt la presque totalité des trains du pays. Les salariés réclament une augmentation des salaires. Après une massive grève dans le ferroviaire, l'Allemagne en a connu une dans l'aérien. Les personnels de sécurité de l'aéroport international de Berlin ont été appelés à la grève pour de meilleures rémunérations, a annoncé le syndicat Verdi. 2,5 millions de travailleurs de l'Etat et des communes verront leur salaire augmenter de 5,5%, ou au moins de 340 euros par mois, à partir de mars 2024.

AUX ÉTATS-UNIS...

Grève des scénaristes à Hollywood : ils réclament une hausse de leur rémunération, des garanties minimales pour bénéficier d'un emploi stable et une plus grande part des bénéfices générés par l'essor du streaming.

AU BRÉSIL

Depuis plusieurs jours, les amérindiens du village Aldeia do Mangade, bloquent la circulation peu après Oiapoque sur la BR 156 qui traverse tout l'Amapa. Ils réclament le respect de leurs droits et l'accès aux soins et à l'éducation.

ESPAGNE : PACTE D'UNITÉ D'ACTION ENTRE LA CGT, LA CNT ET SOLIDARIDAD OBRERA.

Les deux principales formations anarcho-syndicalistes espagnoles, la CNT et la CGT, ont décidé de pratiquer l'unité d'action, pour « promouvoir la lutte de la classe ouvrière ». Leur pacte, rendu public en avril, met un terme à 40 ans de vie séparée. Dans l'Espagne de la transition post-franquiste, la CNT sort de la clandestinité puis se déchire, jusqu'à aboutir à la création de la CGT, au début des années 80. Aujourd'hui, ces deux syndicats s'allient, et embarquent dans leur pacte Solidaridad Obrera, petite organisation issue d'une autre scission dans l'anarcho-syndicalisme espagnol datant de 1990.

LUTTES ANTI-AUTOROUTES ET AUTRES AMÉNAGEMENTS NUISIBLES

Cette année les luttes contre les aménagements des territoires continuent à fédérer et prennent de l'ampleur. Celles contre des infrastructures routières sont les plus nombreuses

Il y a un an, des journalistes de Reporterre recensaient 55 projets routiers de toutes sortes, contestés par des associations locales. Le nombre aujourd'hui n'est certainement pas en baisse. Comment s'organisent les luttes contre ces projets et quelles seraient les conditions pour gagner ?

leurs marchandises un poil plus vite...

L'opposition à cette autoroute est très ancienne, autant que le projet et a été réactivé à la relance du projet pour se structurer autour de l'association « la voie est libre » avec l'appui du GNSA et de groupes locaux des Soulèvements de la Terre (Tarn, Tarn et Ga-

de l'eau dans les Bouches-du-Rhône, et des dizaines d'autres. Les liens avec le mouvement social contre les retraites ont aussi été évoqués, ainsi que les luttes contre l'informatisation du monde avec l'association Ecran Total.

Dans la prolongation de cette discussion, rendez-vous a été donné pour se retrouver dans une réunion de convergence des luttes locales et globales. Sous le nom de « Les Résistantes » elle aura lieu du 3 au 6 août sur le Larzac.



Depuis la manifestation de la fin avril, les actions contre le projet de la A69 n'ont pas cessé. Des tentes et barnums ont été installés à Vendines pour créer un nouveau « camping des platanes » ainsi qu'un jardin sur les terres fertiles qui doivent être bétonnées. Hélas, le 24 mai

Sous la protection de la gendarmerie, le concessionnaire autoroutier a envoyé un employé ravager le jardin à la pelleuse. Le militant arboricole Thomas Brail a été placé en garde à vue pour avoir tenté de défendre les platanes (pourtant protégés par décret).

Les luttes contre ces projets sont rarement victorieuses. Certaines peuvent l'être sur le plan juridique sans pour cela arrêter un projet (Grand Contournement Ouest de Strasbourg). La seule victoire juridique complète est celle de la déviation de Beynac où la justice a ordonné la destruction par le département des travaux effectués, sous contrainte d'amende.

Du côté des victoires liées à une mobilisation de masse contre un projet d'ampleur, au niveau des routes, il n'y en a qu'une : la suspension en 2017 et arrêt définitif en 2020 du projet d'autoroute A45 entre Saint-Etienne et Lyon, autoroute qui se serait ajoutée à celle existante. La plus grosse manifestation contre ce projet avait rassemblé 120 tracteurs et 10 000 manifestants.

Toutes ces luttes, décentralisées, proches des lieux de vie et ancrées dans le quotidien sont aussi un moyen de refaire du lien et de créer de nouvelles cultures militantes, en dehors des temps de mouvements sociaux et des calendriers syndicaux. On peut en trouver un autre exemple avec l'encart ci-contre sur une réunion limousine. Que d'autres convergences se dessinent !

Alain, Limoges

Parmi les luttes actuelles, celle qui a focalisé l'attention est celle contre le projet autoroutier de la A69 entre Castres et Toulouse. Et il faut bien la dire dans ce sens là puisqu'il paraît que qu'elle se fera pour rendre service aux habitants du bassin Castres-Mazamet qui auraient absolument besoin d'aller plus vite à la métropole régionale (à 70km de chez eux) pour travailler, se faire soigner ou faire leurs courses. Evidemment, cette autoroute va servir d'abord au concessionnaire des travaux (NGE-Atosca) à se mettre de l'argent plein les poches, et ensuite aux industriels tarnais (Laboratoire Fabre en particulier) de pouvoir expédier

ronne). Dès février ils ont participé à la lutte. Un camping et des installations dans les arbres débutent dès le mois de mars. Il semble que la lutte est bien gérée localement et pas dirigée par des militants extérieurs.

La manif était annoncée comme familiale et pacifique, et autorisée par le préfet. Elle sera effectivement sans heurts. Cela tient en partie à la relative discrétion de la présence policière, au fait que la voie sur laquelle les gens circulaient avait été déviée, à l'absence d'objectif particulier à défendre aussi probablement. On a vu les images sympathiques de cette manifestation avec un mur en parpaings symbolique et une course de caisses à savon. La manif rassembla 8000 personnes le samedi 22 avril alors qu'un mois plus tôt les organisateurs en espéraient un millier. On peut penser que, malgré les rododromes de Darmanin, les consignes avaient été données aux forces de l'ordre pour ne pas rejouer la bataille de Sainte-Soline.

L'intérêt de ce rassemblement tient aussi dans l'assemblée des luttes de territoire le dimanche 23 : bilan de la manif, lutte contre la construction de 3 centrales à enrobés, contre le contournement est de Rouen ; pour la défense

RÉUNION MILITANTE, CHAMPÊTRE ET FESTIVE

A la suite de l'annonce par le ministre de l'intérieur de sa volonté de dissoudre les soulèvements de la terre, cette organisation a appelé à créer des groupes partout. Sept groupes se sont créés en Limousin. Ils ont réussi à se connecter entre eux et appeler à une réunion en invitant d'autres groupes, collectifs et associations. Cette réunion a eu lieu dans un parc en bord de rivière le samedi 27. Elle a consisté essentiellement en une présentation des différents groupes : ceux des Soulèvements de la Terre, des groupes luttant contre des projets précis (mines, coupes rases, zone industrielle, scierie ou porcherie industrielle), mais aussi des groupes luttant contre la répression, les Jeunes révolutionnaires (lycéens). La partie festive était assurée par les chorales révolutionnaires. Les militants des SDLT sont pour une bonne partie déjà connus par leur présence dans des luttes. Après la présentation des divers collectifs, il a manqué un temps de débat global pour clarifier les attentes de chaque groupe. Mais les échanges informels et les prises de contact ont été nombreux et pourront faciliter des mobilisations ultérieures.



MANIF STOP MICRO :

LES VERTS AUX ABONNÉS ABSENTS

Il n'y avait aucune représentation d'EELV et de la piollesque mairie de Grenoble, (pas plus que leurs compères de LFI, à part un ou deux drapeaux) à la manifestation du premier avril contre l'extension de l'usine STMicro.

Ceci n'a pas échappé à Stop Micro qui a pointé cette absence dans le « Communiqué post-manif : Mais où étaient les Verts samedi ?! »(1).

C'est vrai quoi... Pourquoi n'étaient-ils pas là ?

Ils avaient pourtant clamé leur refus des méga-bassines (dont, comme les Soulèvements de la Terre, ils ignoraient l'existence il y a 3 ans, alors que les locaux luttèrent déjà sur le terrain depuis plusieurs années), dénoncé l'accaparement des terres, et « L'avant-veille encore, jeudi 30 mars on a pourtant vu plusieurs élu-es et drapeaux au rassemblement contre les violences de Sainte-Soline. Ce même week-end, le maire de Grenoble était pourtant sensible au problème de l'eau, puisqu'il signait la tribune « Nous sommes les Soulèvements de la Terre » (tout comme la députée et conseillère municipale Nupes Élisa Martin) ».

En fait, les Verts et leurs alliés LFI ont choisi. Quelques « ... mois plus tôt, Eric Piolle se réjouissait de l'annonce de l'agrandissement de l'usine de STMicroelectronics ».

Pourtant la « défense de l'emploi » a bon dos. « Macron a annoncé cet été 2,3 milliards d'euros d'argent public pour 1000 emplois créés [soit 2,3 millions par emploi créé],... Pourquoi la « réindustrialisation » ne concerne que l'industrie high-tech énergivore et artificialisant le monde plutôt que des productions réellement utiles ? »

Et réalité, quand on a sur son territoire un des plus gros employeurs locaux (7000 et 1000 de plus avec la nouvelle usine), un Commissariat à L'Énergie Atomique qui fait la pluie et le beau temps dans la politique locale, un maire, Piolle, ancien cadre dirigeant de Hewlett-Packard (entreprise matrice des géants de la Silicon Valley dès les années 30/40), faut pas mordre la main qui te nourrit. Pas plus que la couche sociale qui fait ta base électorale : les patrons, cadres, ingénieurs et techniciens des deux sexes, de la Tech grenobloise.

S'y ajoutent une conception du monde et une gestion municipale très, très, libérale, technophile et solutionniste (il n'y a pas de problème, que des solutions) qui se manifeste par la fermeture des bibliothèques de quartier et le développement la bibliothèque numérique la « Numothèque », le développement fulgurant du paiement sans contact ou par smartphone dans les transports en commun... le développement de la vidéo-verbalisation automatisée pour la future ZFE...

LEUR « TRANSITION ÉCOLOGIQUE » FAIT PEUR ! En passant : s'il est vital de combattre les agro-industriels affairistes, pollueurs et destructeurs de l'environnement, il ne faudrait pas oublier du fait d'un effet de loupe (et de mode) les conséquences tout aussi désastreuses de l'activité industrielle et de la tech-

nophilie (qui irriguent l'ensemble des secteurs d'activités) sur l'ensemble du vivant et l'environnement.

SHEIN, SHIT AND SHAME

L'apparition de la marque de vêtements « Shein » a permis de remettre en lumière les ravages planétaires de la « Fast fashion » qui ne se limitent pas aux produits à bas prix de cette entreprise chinoise du Web dont la cible est la consommatrice, jeune voire très jeune. Zara, et bien d'autres, s'enrichissent grâce à ce modèle économique qui consiste à faire acheter toujours plus souvent, en plus grande quantité, des vêtements de merde (Shit : des vêtements de merde en plastique, tellement mal fabriqués qu'on ne peut ni les laver, ni les porter plus de 4 ou 5 fois)(2) et de honte (Shame : pour les conditions de fabrication et de travail)(3), partout sur la planète.

Heureusement pour la tranquillité d'esprit des fabricants et des consommateurs et consommatrices, des filières de récupération et de ré-utilisation responsables ont été mises en place.

QUI NE CONNAÎT PAS LES BOÎTES BLANCHES DU « RELAIS » AVEC SES SALARIÉS PRÉCAIRES EN CONTRAT D'INSERTION ?

Une faible partie des vêtements (la meilleure qualité) repart dans les circuits d'occasion locaux, une autre partie est revendue à l'industrie du chiffon et de l'isolation thermique, mais la majeure partie est mise en ballots non triés et expédiés par bateaux au Kenya. En 2021, 900 millions de vêtements y ont été exportés, « 150 millions proviennent d'Europe et du Royaume-Uni, majoritairement des dons. »(4)

Les commerçants locaux achètent des lots de ballots et, c'est ballot, découvrent seulement à l'ouverture ce qu'ils contiennent. Et là c'est désespérant pour le commerçant : il y a de plus en plus de vêtements en plastique et/ou de trop mauvaise qualité pour être revendus. Résultat : 300 millions de vêtements sont brûlés ou envoyés à la décharge. Cela entraîne une pollution massive de l'air, des sols et des eaux et provoque des maladies.

Pourtant, les exportations de matières plastiques sont officiellement interdites. Pourtant, il est interdit d'exporter des déchets vers des pays ne disposant pas des infrastructures suffisantes pour les traiter. Pourtant, cela continue car la méga-machine du capitalisme doit continuer à tourner, coûte que coûte.

Toute la chaîne de l'industrie du vêtement est une catastrophe écologique et sociale.

La culture du coton est très gourmande en eau (voir l'assèchement des cours d'eau d'Asie centrale) et en produits chimiques divers et variés, tout comme la fabrication des tissus.

Globalement, les conditions de vie des travailleuses du secteur (c'est très genré, la couture) sont épouvantables dans la Fast Fashion.

Mais c'est à peu près la même chose dans le haut de gamme. Les conditions de travail des couturières polonaises, slovaques, des Bal-

kans et d'Ukraine qui fabriquent ces vêtements à forte valeur ajoutée sont terribles : salaires misérables justifiés par les institutions de l'UE et le FMI qui n'hésitent pas à « recommander une baisse des salaires minimaux légaux, comme indiqué dans le rapport de l'OIT consacré en 2011 à l'impact de la crise sur les salaires dans le Sud-Est de l'Europe ». Résultat : « Depuis 2013, la Bulgarie, la Macédoine et la Roumanie possèdent des salaires minimaux légaux inférieurs à la Chine. » et les ouvrières gagnent « 10 % à 36 % du salaire vital estimé. »

Chez Hugo Boss, en Pologne, elles travaillent pour un salaire inférieur au minimum légal. On peut mettre dans le même sac, la mode dite éthique et responsable.

Cette mode en toc se prétend vertueuse en relocalisant les productions. Résultat : en Pologne en 2022 les ouvrières triment dès 6 heures du matin et en une heure elles fabriquent 530 poignets de chemises, 9 par minute toute la journée ! Et pas question de partir avant d'avoir fait son quota ! Le tout pour 450 € mensuels et des heures sup non payées.

En France et dans d'autres pays hautement développés, on entend le refrain insistant de la nécessaire relocalisation des industries, des mines et des services. Capitalistes macronistes, souverainistes ou nationalistes y voient soudainement un gage de souveraineté et d'indépendance.

Que croyez-vous qu'il risque de se passer quand cela se développera ?

Après des dizaines d'années d'exportation des « externalités négatives » (pollutions) vers les Suds, comment faire face aux concurrences étrangères ? L'environnement, les salaires et les conditions de travail seront une fois de plus les seules variables d'ajustement.

Et Macron a ouvert le bal en demandant une « pause » pour de nouvelles normes environnementales européennes, pour faire face à la concurrence des méchants.

Il a déjà préparé le terrain en détruisant lentement mais systématiquement un bon nombre de normes environnementales et sociales existantes.

Freux et Eugene the Jeep

Notes

1 - Disponible sur <<https://stopmicro38.noblogs.org/>>, avec (entre autres) un texte sur la pollution cachée des eaux de surface par STMicro.

2 - Pour en découdre avec la surproduction. Dossier de presse. Les Amis de la Terre France. 2022

3 - Living wages now ! Clean Clothes Campaign. 2015. Rapport en français qui documente l'exploitation féroce des travailleuses de la couture et leurs luttes : Cambodge, Hong Kong, Haïti, Italie et Europe.

4 - Seconde main : 300 millions de vêtements exportés au Kenya "brûlés ou jetés" en 2021. Matthieu Guinebault. Fashion network. 2023. Cette vitrine de l'industrie de la mode qui a forcément des pulsions éthiques et renouvelables reprend le rapport « Trashion » publié par les Amis de la Terre.

EN BAIE DE DOUARNENEZ LA CROISIÈRE EN QUESTION !

La lutte anti tourisme à la pointe de la Bretagne ne va pas de soi, alors que la question de l'accès aux logements - souvent vides hors saison - s'amplifie.



L'action du 6 mai 2023 sur le port de Douarnenez lors de la venue du Silver Wind déchaîne depuis les passions, au bistrot, à la mairie et surtout sur les réseaux sociaux. Si ces « médias » sont à prendre avec des pincettes quant à leurs flots de paroles décomplexées, ils sont aussi un signe clair à ne pas éluder. Toutes ces réactions, positives comme négatives, sont pour nous la preuve que ce sujet de société dans une petite ville côtière comme Douarnenez aurait dû faire l'objet d'un débat au sein de la population avant même d'être imposé à tous, d'autant plus quand des deniers publics sont investis dans un projet aussi clivant. A défaut de débat mené par les mairies successives sur le sujet, cette matinée de mobilisation, et le blocage des touristes sur le port, fut une réelle réussite à ce niveau. Plus possibilité d'éluder ce phénomène. Certains parlent même de « victoire ». Mais avant d'employer des grands mots, remettons un peu les pieds sur terre, prenons un peu de recul et revenons aux sources.

L'INDUSTRIE DE LA CROISIÈRE SAUVERA-T-ELLE LES PETITSCOMMERCE DE DOUARNENEZ ?

Malgré la crise économique et l'augmentation des charges pour les entre-

prises et les ménages, gardons les yeux ouverts. Est-ce qu'un croisiériste, qui a les moyens de se payer plus de 7000€ une semaine de voyage all inclusive à l'autre bout du monde en navire de luxe, va venir dépenser 4€ pour acheter des pâtisseries, aussi bonnes soient-elles, dans les boutiques de Douarnenez. Il en va de même avec les cartes postales et souvenirs. Cela représente un revenu extrêmement faible par rapport à ce que dépense la population locale dans ces échoppes au quotidien. Les restaurants et bars du port le reconnaissent d'ailleurs, s'ils vendent 3 cafés à chaque navire en escale, c'est un succès.

D'autres villes comme Barcelone, Marseille ou même de taille plus similaire à Douarnenez, et qui ont fait ce choix stratégique il y a quelques années en reviennent ou se mordent aujourd'hui les doigts, car l'économie des centres-villes ne sera jamais sauvée par ce genre d'industrie de la consommation...Au mieux ce sera un pansement qui ne tiendra pas longtemps, mais plus vraisemblablement un suppositoire pour mieux accepter de voir les centres-villes se muséifier et les habitants vivre du folklore passé de leur bourgade.

Au-delà de toutes ces considérations, cela pose la question du modèle de société que nous voulons pour nos villes à

l'avenir. Des logements inaccessibles aux populations qui vivent à l'année les bourgs, des commerces et restaurants fermés en hiver et du travail saisonnier, donc précaire, des loisirs uniquement à destination de populations de touristes...

CES « PETITS BATEAUX » DE CROISIÈRE SONT-ILS MOINS POLLUANTS ?

Sans se perdre dans des considérations techniques, dont nous ne sommes pas spécialistes, en effet, ces bateaux, proportionnellement à d'autres sont de fait moins polluants. Mais restent-ils légitimes pour autant. Par ailleurs, là n'est pas vraiment le problème. Le patron de l'entreprise BLB Shorex and Cruises, qui fanfaronne depuis notre action du 6 mai dans les médias, annonçant à qui veut l'entendre (sans vérifier) que ces bateaux sont « propres » et propriétés de « petites compagnies » semble bien mal informé ou alors un savant menteur.

En effet, pour ne parler que du Silver Wind passé le 6 mai, comme le Silver Cloud qui arrive à la fin du mois, ces deux bateaux sont en effet de relatifs « petits bateaux » et donc potentiellement moins polluant qu'un gigantesque « Wonder of the Seas » (9000 personnes à bord). Mais pas de chance, SilverSea Cruises, à qui appartient ces petits navires, n'est qu'une filiale de luxe de la multinationale Royal Caribbean Group, propriétaire d'une vingtaine de bateaux de croisière, dont le « Wonder of the Seas ».

C'est aussi le cas du Hanseatic Spirit qui était prévu à Douarnenez le 21 mai, pour finalement être dérouter vers Brest, de peur de nouvelles actions. Ce bateau est armé par la compagnie allemande Hapag-Lloyd, elle aussi filiale de la Royal Caribbean Group. Cette multinationale représente 20% des navires de croisière en circulation actuellement sur les océans du globe. Cette compagnie est-elle donc un exemple de protection de l'environnement ? Si tant est qu'elle en ait quelque chose à faire, soyons clairs, leur but est de rentabiliser ce secteur porteur et peu réglementé en exploitant l'environnement marin partout où il y en a, aux pôles, aux tropiques, à l'équateur ou chez nous. Bref ils sont plus adeptes de l'évasion fiscale que de l'altruisme environnemental.

Par ailleurs, évoquer la question envi-

ronnementale ne doit pas éluder la question sociale, qui de fait sont intimement liées. La Royal Caribbean Group, comme la Carnival Corporation, le leader mondial du secteur et qui évidemment a le même fonctionnement fiscal que son concurrent, a été épinglé par de nombreuses organisations américaines et internationales durant la crise du covid, parce qu'elle a confiné son personnel embarqué le plus précaire dans des conditions extrêmement lamentables et a empêché certains.es navigant.es de rejoindre leur famille. Certains.es sont restés cloîtrés sur des bateaux mouillés au large des côtes, sans pouvoir rentrer en contact avec leur famille. De nombreuses mutineries, dépressions et suicides ont eu lieu chez le personnel dans les bateaux de ces compagnies, comme probablement chez d'autres.

Alors oui, il n'y a pas que ces entreprises. Hurtigruten, qui fait des stops occasionnellement à Douarnenez, est une entreprise semi publique Norvégienne, mais est-elle plus « verte » pour autant ? Difficile à dire, mais de notre côté, nous considérons qu'il n'y a pas de croisière propre, ni environnementalement ni socialement.

A PROPOS DE NOS ACTIONS DE CES DERNIÈRES SEMAINES

Pour rappel, lors de l'arrivée du Silver Wind le 6 mai dernier, un certain nombre de passagers a pu débarquer pour visiter Douarnenez à pied, et d'autres sont montés dans des cars en direction de villes comme Locronan ou Quimper. Un autre groupe, d'une petite quinzaine, a lui été empêché de débarquer en ville par notre action de casserolade, qui s'est transformée, dans l'improvisation collective, en blocage. Les conséquences, outre l'euphorie des manifestants, furent un déchainement de réactions diverses. Les plus attendues étant celles, évidemment véhémentes, de l'association des commerçants de la commune, ainsi que celles toutes aussi méprisantes de Jocelyne Poitevin, la maire. Plus imprévu, nous avons eu le grand plaisir de découvrir que notre action avait eu un retentissement plus large, la CCI de Quimper se targuant, dans un communiqué aussi paternaliste que scandaleux, qu'il n'est pas bien « d'opposer préservation de l'environnement et développement économique », tout en demandant « aux pouvoirs publics de veiller à ce que les désordres constatés ne se reproduisent pas ». Encore plus étonnant, l'Association Internationale des Compagnies de Croisière (CLIA), plus grande association à but non lucratif de l'Industrie de la Croisière en Amérique du Nord déplore « des attaques injustes ». Nous leur retournons bien évidemment ce compliment au

sujet des atteintes environnementales, sociétales, fiscales, humaines et économiques que provoque leurs business !

PAS UNE VICTOIRE MAIS UNE BIEN BELLE RÉUSSITE

L'arrivée de l'Hanseatic Spirit, évoquée un peu plus tôt, s'annonçait de fait déjà plus compliquée. Pas d'effet de surprise de notre côté, pas de possibilité de sécuriser le port à moindre coût médiatique du côté des autorités. Nous avions prévu une action différente, mais nous n'avons pas pu la mettre en place car la compagnie nous a devancé en annulant son escale prévue le dimanche 21 mai dans la baie. Une seconde victoire, très symbolique, montrant dans un premier temps à ceux qui en douteraient encore, qu'une action coup de poing est bien plus efficace que des actions juridiques et actions institutionnelles (pétitions par exemple) lorsqu'il s'agit de toucher une industrie vivant sur son image. D'autre part, cela montre aussi qu'en refusant de prendre en compte les avis très clivés de la population dans son entièreté (et non juste les avis favorables), la mairie a coupé la branche sur laquelle elle était assise... Nous ne clivons pas plus la population qu'elle ne l'était déjà !

EFFET BOULE DE NEIGE

Soyons honnêtes, si nous ne sommes pas promoteurs de cette industrie dans la baie de Douarnenez, nous ne le sommes pas non plus sur les autres façades maritimes du monde. Le fait que l'escale de l'Hanseatic Spirit soit transférée à Brest ne nous réjouissait pas plus. Nous avons donc activé notre réseau afin de voir si d'autres collectifs sur Brest seraient partants pour organiser de leur côté un événement chez eux. Youth for Climate et Extinction Rebellion Brest ont répondu favorablement. Une quinzaine de personnes se sont donc réunies sur le port de Brest le dimanche 21 mai en après-midi pour une casserolade lors du retour des croisiéristes sur leur navire. Comme un second paquebot, bien plus grand et bien moins guindé, de Aida Aura arrivait au port à peu près au même moment, les croisiéristes de ce second bateau eurent droit aussi au concert de casseroles et à un blocage partiel et rapide des cars qui les emmènent en ville. Cette petite action brestoïse à laquelle nous sommes bien-sûr joints, est la preuve que l'effet boule de neige de notre action du 6 mai est fortement possible. D'ailleurs, parmi les nombreux témoignages sympathiques que nous avons reçus, des membres d'un collectif adjacent contre les croisières nous rapportaient que la réussite de notre action leur donnait bien des idées pour se faire entendre ! De notre côté, le prochain bateau à venir pointera son nez le 31 mai.



POURQUOI NOUS LUTTONS CONTRE L'INDUSTRIE DE LA CROISIÈRE DE LUXE COMME PLUS POPULAIRE ?

Outre les questions environnementales citées juste avant, nous ne voulons pas d'un modèle de société capitaliste basé sur l'exploitation de l'Homme par l'Homme et de son lot de rapports hiérarchiques. Les politiciens au pouvoir, comme les petits et grands patrons qui veulent nous faire accepter tout et n'importe quoi sous prétexte de sauver économiquement nos villes, le tout en nous vendant un bonheur collectif en conséquence sont de purs menteurs. Ils voient d'abord leurs intérêts économiques personnels, et ceux de leurs classes. Nos vies ne valent rien à leurs yeux.

Le mal logement, la précarité, les travaux pénibles et destructeurs de nos corps, la répression des voix dissonantes, comme tant d'autres sujets de société, nous assomment chaque jour un peu plus. Les croisiéristes, aussi sympathiques soient-ils pour certains, ne viennent pas améliorer notre quotidien, ils viennent nous consommer. Nous ne souhaitons pas non plus que nos cultures et modes de vies deviennent plus qu'ils ne le sont déjà des folklores financiarisés que l'on vient entretenir artificiellement lors des beaux jours...

Nous vivons, consommons, fêtons, discutons, rencontrons, tombons amoureux dans les centres-villes. La mainmise sur nos vies par certains choix imposés à tous, en toute impunité, nous n'en voulons pas.

C'est pour ces raisons et bien d'autres que nous sommes contre l'industrie de la croisière et le monde qui va avec, et ce, chez nous comme chez les autres !

Collectif Sémaphore Douarnenez

NON AU SNU

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU) PROMULGUÉ PAR EMMANUEL MACRON EN 2019, VISE UN EMBRIGADEMENT GÉNÉRAL DE LA JEUNESSE POUR PRÉPARER LA GUERRE. EN EFFET, L'INVASION DE L'UKRAINE NE DÉCLENCHÉ PAS QUE DES SUPER PROFITS DANS L'ARMEMENT, MAIS AUSSI DES ANGOISSES PATRIOTIQUES, ORCHESTRÉES PAR LES MÉDIAS DES OLIGARQUES TRICOLORES.

L'augmentation de 25 % du budget de l'armée en 2023 ne suffit pas, il faut que l'école prépare les jeunes à la guerre : toute une génération de filles et garçons doivent marcher au pas avec le SNU. La France, sous la botte des milliardaires de l'armement serait en danger, la paranoïa du SNU vise à susciter des vocations de professionnels du crime.

La mise en place du SNU provoque des dérapages, d'où une récente réorientation vers des stages en uniforme sur le temps scolaire au lycée, par classes entières. Au centre SNU 87 du lycée agricole de Limoges-Les Vaseix, ont eu lieu des « classes Défense », ainsi que dans les collèges de Haute-Vienne (animées par des policiers ou des gendarmes, cherchant à recruter). Dix départements pilotes ont été désignés pour tenter de renforcer la dynamique du SNU.

CHIFFRES (DU SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA JEUNESSE ET DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL) :

- 122 centres d'hébergements
- 2 700 encadrants
- 40 000 volontaires en 2022, soit seulement 1,74 % de cette tranche d'âge de 2,3 millions d'individus. Objectif de 80 000 participants en 2023 : un effet d'annonce tout comme celui de 2022 ?
- Budget 140 M€ pour 2023 (+ 30 M€ sur 2022) pour un ersatz de service militaire, mis à la charge du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Pourtant le SNU n'intéresse pas vraiment les militaires. Le 20 avril, lors d'une rencontre sur les 31416 raisons pour abolir du SNU, des membres du

LE SNU SE DÉCOMPOSE EN TROIS PHASES :

- 1ère phase : séjour de cohésion de 2 semaines en chambrées non mixtes (25 % ne terminent même pas cette phase).
- 2e phase : mission d'intérêt général non rémunérée de 84 heures (soit 2 semaines)
- 3e phase : engagement volontaire (3 à 12 mois, pour jeunes de 16 à 25 ans), bénévolat ou service civil, par priorité dans les corps en uniforme (pompiers, police, armée...).

Collectif limousin ont évoqué Laurent Lherbette. Commandant des Forces aériennes françaises et de la zone de défense-sécurité du Sud-Ouest, ce pilote de chasse est prêt à faire balancer des bombes atomiques sur les millions de civils désarmés. Général et numéro 2 de

PROGRAMME D'UNE JOURNÉE SNU (COMMENTÉ PAR LE GLUP)

- 7 heures : réveil au clairon
- 8 heures : salut au drapeau et chant (raciste) du sang impur qui abreuve les sillons (incitation au meurtre)
- 9 heures : présentation des métiers de la guerre (cyber com...)
- 11 heures : ateliers réflexes (alerter et protéger ; se déplacer en zone à risques...)
- 14 heures : films mémoriels sur les missions des forces en uniforme
- 16 heures : entraînement commando, stand de tir, parcours du combattant, foot, rester au garde-à-vous pendant des heures sous les aboiements des encadrants...
- 18 heures : jeu (comment expliquer une cérémonie militaire ?)
- 21 heures : nettoyage des chambrées avec punitions collectives, corvées de chiottes, faire des pompes...
- 22 heures : extinction des feux dans les dortoirs.



Casserolade pour le SNU à Lyon. (Photo : @entso69)

l'état-major, il estime que le SNU ne concerne pas l'armée, qu'elle n'a pas d'argent pour faire la « garderie » de mineurs.

Les encadrants, payés par l'Éducation se recrutent à Pôle emploi, d'autres sont les anciens gradés de l'armée. Leur formation ne dure qu'une semaine. Le public comprendrait surtout des enfants de familles de militaires ou d'ultra-droite. 60 % de filles se rendraient volontairement au SNU. Le programme devrait convenir aux militaristes (Cf encart sur la journée-type).

Une valise publicitaire avec goodies est attribuée à chaque jeune. Les tailles de ces vêtements siglés ne correspondent pas à la diversité des gabarits !

Les problèmes de santé n'y sont pas maîtrisés. De nombreux de malaises de jeunes n'ont pas été anticipés par des services médicaux, de l'Armée ou de l'éducation Nationale. Par exemple tout un groupe de jeunes ont été victimes d'insolation lors d'activités extérieures dans les Hautes-Alpes.

Plusieurs affaires de harcèlement sexuel ont été révélées ces derniers mois. Il s'agit surtout de comportements de militaires envers des jeunes encadrants et encadrantes (en Île de France, dans l'Hérault). En avril une mineure a dénoncé l'agression sexuelle dont elle a été victime de la part d'un encadrant lors d'un séjour de cohésion dans la Marne.

Ailleurs, on dénonce des cas de plaisanteries douteuses et remarques racistes de la part des militaires envers les encadrant-es civil-es et les jeunes.

La « Tournée expérience du SNU » avec ses "villages du SNU" qui devait se dérouler dans 25 villes du 22 mars jusqu'au 10 juin a fait face à de nom-

breuses manifestations. Annulations, délocalisations, casserolades, ont grippé cette caravane publicitaire à Nantes, Rennes, Caen, Dijon... Même à Versailles, le « village » n'a accueilli qu'une trentaine de visiteur-euses alors que les manifestant-es étaient plus nombreux-ses. On peut dire que l'armée a été mise en déroute par les antimilitaristes dans la plupart des villes. La dernière manifestation anti-SNU, le 26 mai à Lyon, a été un franc succès (voir photo), l'appel du CRAAM (Collectif Régional Anti-Armement et Militarisme) ayant été bien relayé par plusieurs syndicats.

La guerre en Ukraine, après celle contre la COVID (gagnée par E. Macron ?) a ouvert un climat de répression, voire de loi martiale. Dans le contexte de la mobilisation contre le report imposé de l'âge de la retraite à 64 ans, alors que les jeunes commençaient à se joindre au mouvement, Macron a préféré battre en retraite et mettre en veilleuse la généralisation du SNU.

S'agit-il d'un joujou d'E. Macron, nostalgique de la conscription (suspendue en 1999), à laquelle il a échappé ? La dérive autoritaire du SNU pue la nostalgie des bataillons scolaires du XIXe siècle et des enfants soldats sculptés par François Rude sur l'Arc de triomphe.

L'école singe l'armée dans cet ersatz de service militaire, avec le retour du patriotisme pétainiste et l'apprentissage d'une soumission aveugle aux chefs.

Pour éviter la préméditation « d'une bonne guerre », arrêter la caporalisation des mineurs et sauver la solidarité citoyenne planétaire, éliminons le fléau du SNU.

Groupe Limousin de l'Union Pacifiste - complété par A.D.

LA RÉPRESSION, ADJOINT DU CAPITAL

La répression par l'Etat français contre ses populations est dénoncée à divers niveaux par les ONG nationales et internationales, voire par certains Etats et institutions. Mais de quelles formes de violences et de répression s'agit-il ? Comment en tant que révolutionnaires s'organiser pour que toutes les formes de répression et toutes les victimes soient prises en compte ?

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a principalement dénoncé les violences policières et les discriminations à l'égard des migrants. Les Etats-Unis et la Tunisie ont dénoncé les discriminations raciales ; la Chine s'est attaquée aux lois françaises sur l'immigration. Le Brésil, le Japon et l'Afrique du Sud ont dénoncé le ciblage de certaines populations par les policiers et les contrôles au faciès.

Les violences policières lors d'opérations de maintien de l'ordre et de manifestations ont été dénoncées par de nombreuses délégations : Suède, Norvège, Danemark, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Russie, Venezuela et Iran. Au niveau des réponses de la délégation française, Sabine Balim, conseillère juridique du ministère de l'Intérieur, a défendu contre les évidences que « l'usage de la force est strictement encadré, contrôlé et, en cas de faute, sanctionné ». Elle a également répondu que les forces de l'ordre avaient obligation de porter un numéro d'identification individuel « afin d'assurer une visibilité et traçabilité de leurs actions ». Tout-e manifestant-e français-e peut témoigner que cette obligation n'est pas respectée.

Les serveurs du capitalisme assurant le pouvoir actuellement en France assument pleinement leur tâche de répression des mouvements sociaux. Il y a tout d'abord les



violences policières contre les manifestant-es (que ces manifestations soient dans le cadre de mouvements sociaux ou de défense de biens communs, de territoires), violences avec utilisation d'armes de guerre prétendument « non létales. Il y a aussi la surveillance et la violence quotidienne contre les populations de certains quartiers populaires à l'aide de contrôles au faciès, de voitures renversant des suspects et d'armes qui partent trop vite. Il y a enfin la surveillance, l'arrestation et la traduction en justice de personnes ayant commis une destruction de bien, ou ayant, selon les polices secrètes, une intention de le faire (Tarnac, 8 décembre, 15juin...)

Ce que l'on peut constater d'une façon générale, c'est que les comités de soutien qui se créent dans les deux dernières catégories se situent généralement au plan individuel : comités soutenant la famille d'une personne décédée des suites de la violence policière, comités soutenant une personne ou un groupe de personnes de l'arrestation au procès... Dans le cas des victimes racisées, il y a parfois des tentatives de dénonciation plus globales ; elles dépassent rarement le niveau du quartier, mais il peut y avoir des exceptions. Le meilleur contre-exemple étant la manifestation organisée 2 juin 2020 par le Comité Adama qui a réussi à rassembler plus de 20000 personnes en manifestation contre les violences policière. Il faut dire que c'était un an après la fin du mouvement des gilets jaunes et peu après le premier confinement ; il y avait beaucoup de personnes qui voulaient dénoncer les violences policières et le contrôle étatique subis.

Face à la répression, des comités de soutien se montent par rapport à certains cas, des collectifs antirépression à visée plus générale se créent ou se réactivent, des légal-team interviennent dans les manifestations pour conseiller, aider les personnes mises en cause à connaître leurs droits et se défendre, des ONG font des rapports d'observation, des associations dénoncent la surveillance généralisée.

Comment ces différents groupes s'organisent-ils et communiquent-ils pour rendre plus efficaces ces actions complémentaires face à la répression ? Comment faire en sorte aussi que tous ces groupes prennent en compte toutes les victimes de répression ?

Il existe un outil de production et d'échange d'informations : le Rajcol Réseau d'autodéfense juridique collective. Il relie une quinzaine de groupes au niveau national, ce qui reste peu. La plupart des nouveaux collectifs qui se créent apprennent « sur le tas » avec l'aide de certains avocats et en créant leur propre matériel d'information.

A titre d'exemple, suite aux violences policières et aux arrestations lors des manifestations de ce printemps à Limoges, s'est créé le Collectif anti répression 87 est officiellement lancé. L'objectif du collectif est de « lutter contre la répression de l'Etat et la violence policière dans le département de la Haute Vienne et de tenter de venir en aide à celles et ceux qui sont victimes de cette répression ». Il regroupe des individus et des organisations.

Le collectif souhaite assurer des missions d'observation, des actions de prévention (guides, ateliers), des actions de soutien aux personnes victimes de violences d'Etat, des actions de communication pour dénoncer les violences d'Etat.

Malgré la bonne volonté des membres du collectif, il devient opérationnel au moment où les manifestations se raréfient. Il servira au moins pour le soutien des personnes traduites devant la justice (en Haute-Vienne, les convocations vont de juin à octobre).

Le plus important reste d'arriver à échanger entre comités d'origine différentes pour lier l'ensemble des problèmes. Une tentative aura lieu le 17 juin en Haute-Vienne avec une table ronde regroupant le Comité 15 juin (invitant), le collectif antirépression87, le comité de soutien aux inculpés du 8/12, le collectif Sisme, la Quadrature du Net. Le tout avec les éclairages de deux auteurs : l'essayiste Pierre Douillard et le sociologue Michel Kokoreff.

AD Limoges

COMPIL DE SOUTIEN

Une compil' de punk internationale en soutien à Serge et Micka, tous deux gravement blessés par les flics lors de la manif contre le projet de méga-bassines à Sainte-Soline il y a deux mois.

Elle regroupe des morceaux de différents groupes punks La fraction, Catharsis, Pirreïs, Hiatus, René Binamé, Utopie, Accidente, Gurs, 1981, Petrograd et Grit.

Pour le moment, on peut la trouver là : <https://pasuneminutedesilence.bandcamp.com>

Des cassettes avec livrets et des CD devraient être disponibles vers le 15 juin.

Les commandes peuvent être faites dès maintenant via cette adresse : cybergod@stonehengerecords.com





LA POLICE ET LA GENDARMERIE CONFRONTÉES À DES DÉPARTS MASSIFS

Une très bonne nouvelle : « Le record du nombre de départs au sein de la police et de la gendarmerie a été battu en 2021, puis de nouveau dépassé en 2022. » Dans un rapport sur l'exécution budgétaire de la mission « Sécurités » pour l'année 2022, communiqué au gouvernement le 13 avril, la Cour des comptes s'inquiète d'un niveau sans équivalent de départs, « un phénomène de fond installé depuis la fin de la crise sanitaire ». Par contre nous ne pouvons qu'être déçu.e.s du pourquoi ? Ce mouvement de fond, déjà record en 2021 et qui s'est amplifié en 2022, s'explique moins par les départs à la retraite, que par « la concurrence avec les polices municipales, qui attirent de plus en plus de policiers et gendarmes » grâce à de meilleures conditions de travail et de rémunération, la hausse des démissions des élèves en cours de formation et une augmentation des détachements dans d'autres administrations (50 % dans la police par exemple). Dans la police, les créations d'emplois permettent d'autant moins d'enrayer le phénomène qu'elles concernent avant tout des personnels administratif et scientifique : en 2022, ces services ont connu 874 recrutements, « tandis que le nombre de policiers actifs a baissé de 117 ETP [équivalent temps plein] », un véritable défi alors que la macronie a fait du doublement des effectifs affectés à la voie publique un point central de sa politique sécuritaire.

Alors que faire ? La police et la gendarmerie ont été contraintes d'augmenter les recrutements en 2022 respectivement de 25% et de 29%. Pour fournir de nouveaux effectifs et tenir l'engagement politique d'un « recrutement massif de policiers et de gendarmes » les pouvoirs publics n'ont d'autre choix que celui de « dégrader la qualité des recrutements ». En attestent la hausse considérable du taux d'admission au concours de gardien de la paix, passé de 2 % en 2014 à 18 % en 2020, et qui atteint 20 % chez les sous-officiers de gendarmerie.

Moralité : N'oublions pas dans les manifs le slogan : Démissions !

Source : lemonde.fr

chroniques du contrôle et de la répression

Big Brother

L'ÉTAT CONDAMNÉ POUR AVOIR MAINTENU UN MILITANT EMPRISONNÉ À L'ISOLEMENT

Les prolongations d'isolement d'un militant présenté comme étant d'« ultra-gauche », surnommé « Libre Flot », étaient irrégulières. Voilà ce qu'a conclu le tribunal administratif de Versailles, en avril 2023, dans l'affaire dite « du 8 décembre ».

Tout avait commencé le 8 décembre 2020 où la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ) avait arrêté neuf personnes, soupçonnées d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste criminelle ». Cinq personnes avaient été incarcérées, dont Libre Flot. Celui-ci était surveillé par la DGSJ depuis son retour de Syrie, où il avait combattu en 2017 contre Daesh, aux côtés des YPG du Rojava parmi d'autres militants internationalistes. Après une grève de la faim de 37 jours, Libre Flot a finalement été libéré sous bracelet électronique le 8 avril 2022, pour raisons médicales.

Il a dénoncé cette pratique de l'isolement, en publiant plusieurs lettres décrivant les effets de cet isolement sur son corps et son esprit (pertes de mémoire, vertiges, douleurs thoraciques, trouble de la concentration, pertes de repères spatio-temporels, ...) et en déposant plusieurs recours auprès du tribunal administratif de Versailles. Celui-ci lui a donné raison, en avril 2023. Les deux décisions de prolongation de son isolement ont été reconnues irrégulières. L'État a été condamné à indemniser Libre Flot pour le préjudice subi. Reste à contester la qualification « terroriste » mise en avant par la DGSJ.

Source. Reporterre.net

LE DÉLIT D'OFFENSE AU CHEF DE L'ÉTAT REVIENT PAR LA FENÊTRE

Le délit d'offense au chef de l'Etat a été abrogé en 2013. Ce délit a été utilisé pour la dernière fois en 2008 où Hervé E. a été condamné pour avoir brandi une affiche « Casse toi pov'con » lors d'une visite de Nicolas Sarkozy à Laval. Il avait écopé d'une amende de 30 euros avec sursis. Mais il n'avait pas lâché l'affaire car en mars 2013, la Cour européenne des droits de l'homme a condamné la France pour cette affaire. La CEDH a jugé que la France avait violé la liberté d'expression. La législation prévoit quand même de punir l'injure ou la diffamation envers le président de la République comme c'est prévu pour les parlementaires ou les ministres. Une amende jusqu'à 45.000 euros est possible. Mais attention, pourront être engagées des poursuites pour outrage à l'encontre d'une personne dépositaire de l'autorité publique, infraction qui est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende, en application de l'article 433-5 du code pénal. Avec Macron ce délit est redevenu d'actualité. Avec le mouvement social actuel les exemples se sont multipliés. C'est ainsi Un homme de 77 ans a été interpellé le 30 avril dans l'Eure et condamné à un stage de citoyenneté pour avoir installé une pancarte « Macron, on t'emmerde » devant sa maison. « Etant donné son âge, il n'a pas été placé en garde à vue » précise un capitaine de gendarmerie, comme s'il s'agissait d'un cadeau. L'homme arrêté est un ancien conseiller municipal du village. Et il ne regrette rien ! « L'ordure va vous parler demain à 13 heures ». Ce message a été posté par une quinquagénaire du Nord de la France sur Facebook avant l'intervention de Macron à la télévision le 22 mars dernier. Des policiers ont débarqué chez elle et l'ont emmenée au poste. Elle encourt désormais un procès et jusqu'à 12.000 euros d'amende pour « outrage ». Un sous-préfet a porté plainte, des policiers ont enquêté, un procureur a décidé qu'il fallait poursuivre. Etc.

Source : contre-attaque et wikipedia

DES LOIS ANTITERRORISTES DÉTOURNÉES POUR GARANTIR LE MAINTIEN DE L'ORDRE

Le principal détournement des lois antiterroristes a visé en tout premier lieu des mesures d'éloignement des étrangers comme par exemple des tchétchènes ayant le statut de réfugiés. Ce phénomène de détournement est très ancien mais le vrai tournant c'est 2015 avec l'entrée dans l'état d'urgence, dont les principales dispositions sont passées dans le droit commun en 2017 avec la loi SILT 1 renforcée par la loi SILT 2.

Avec le maintien de l'ordre face au dernier mouvement social sur les retraites cela a tourné au ridicule. Des préfets se sont appuyés sur la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme pour instaurer un périmètre de sécurité à l'occasion des déplacements de Macron, pour interdire les « dispositifs sonores portatifs » et les casserolades ! Des avocats ont dû faire de nombreux recours au tribunal administratif, recours le plus souvent gagnés. A tel point que le sinistre Darmanin a été obligé de rappeler à l'ordre les préfets.

Source : lemonde.fr

rother

“TOUT LE MONDE DÉTESTE LES DRONES!”

Cela fait une quinzaine d'années que les drones sont utilisés à des fins de maintien de l'ordre. Comme le notait le numéro de juin 2020 de la Revue de la gendarmerie nationale, cet usage a été particulièrement intensif lors des opérations autour de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique) en 2018, où le déploiement des drones était d'un niveau « jamais atteint en Europe ». En 2020, plusieurs unités de police en avaient aussi fait usage pour contrôler les mesures de respect du confinement, en faisant voler des engins sommant les contrevenants de rentrer chez eux. Malgré cet usage régulier, le cadre juridique était quasi inexistant. Le Conseil d'Etat a ainsi interdit par deux fois à la Préfecture de police (PP) de Paris de faire voler ses aéronefs sans pilote, faute de texte clair encadrant l'utilisation des images captées par les drones : une première fois en mai 2020 lorsque la PP les utilisait pour contrôler les mesures de confinement ; et à nouveau en décembre 2020 après que des drones ont été repérés au-dessus de plusieurs manifestations parisiennes. Il a fallu du temps pour qu'un texte d'encadrement soit adopté. Le gouvernement a fait une première tentative avec l'article 47 de la loi pour une sécurité globale, censuré dans la foulée par le Conseil constitutionnel pour ne pas avoir suffisamment respecté la vie privée. Le sujet a ensuite été réintroduit dans la loi sur la responsabilité pénale et la sécurité intérieure, adoptée en décembre 2021, qui a posé un cadre sur les activités dronistes des policiers français. Un décret d'application pris par le ministère de l'intérieur le 19 avril 2023 est venu compléter le texte.

Les premières utilisations qui ont suivi la publication du décret démontrent la volonté des préfets de les utiliser à tout va et de les installer dans l'imaginaire collectif. Que ce soit à Mayotte, aux rassemblements des Soulèvements de la Terre dans le Tarn ou à Rouen, lors des manifestations du 1er mai ou pour la finale de la Coupe de France, dès que la foule se rassemble, les drones devraient être là pour surveiller. De façon attendue, ces drones seront également utilisés en priorité dans les quartiers populaires, comme à Nice où la préfecture a annoncé y avoir recours pour « lutter contre le trafic de drogues » avant que l'on apprenne dans l'arrêté concerné que cela serait pour une durée de trois mois ! Cette même préfecture des Alpes-Maritimes s'est également empressée de les faire autoriser pour surveiller la frontière franco-italienne. Comme pour les caméras et leurs algorithmes, le but est de d'alimenter la croyance que la sécurité passera par la surveillance, sans chercher une quelconque solution alternative qui ne serait pas répressive.

De plus, le décret prévoit que les images captées par drone pourront être conservées sept jours notamment pour être utilisées lors d'enquêtes judiciaires. Nous craignons qu'à partir de ce moment-là les interdictions de recoupements avec des fichiers, prévues uniquement pour la police administrative, ne s'appliquent plus. Ces flux vidéo pourraient alors être utilisés pour faire de l'identification de personnes, notamment à travers le fichier TAJ qui permet aujourd'hui aux policiers d'avoir recours massivement à la reconnaissance faciale, en moyenne, 1600 fois par jours.

L'arrivée des drones s'inscrit dans une logique délibérée de banalisation toujours plus importante de la surveillance de l'espace public, un mois après l'adoption de la loi JO. Si l'opposition contre ces dispositifs est heureusement bien présente, ce nouveau texte affaiblit considérablement le niveau de protection des libertés. Leur défense est ainsi laissée aux associations et militant-es qui devront, pour chaque autorisation préfectorale, contester en urgence leur caractère abusif et non fondé devant un juge.

Sources : lemonde.fr et laquadrature.net



EN IRAN, LA TRAQUE DES FEMMES NON VOILÉES

La chape de plomb s'abat un peu plus sur les Iraniennes. La police a annoncé samedi 8 avril qu'elle allait avoir recours à la vidéo-surveillance « intelligente » dans les lieux publics pour repérer les femmes qui violent le code vestimentaire imposé dans la République islamique. « Les personnes qui ôtent leur hijab dans les lieux publics recevront d'abord un avertissement et seront ensuite présentées aux tribunaux », a prévenu Ahmad-Reza Radan, chef de la police iranienne

Source : Le HuffPos

FICHIERS SAUVAGES DE MANIFESTANT.ES GARDÉ.ES À VUE

Selon une enquête de médiapart, dans au moins deux grands tribunaux judiciaires, dont celui de Lille (Nord), les parquets pratiquent un fichage sauvage illégal des manifestant-es gardé-es à vue depuis la mi-mars. Les substituts de permanence se sont vus demander, ces dernières semaines, de remplir des tableaux Excel avec le nom, prénom et date de naissance de chaque manifestant gardé à vue, ainsi que les suites pénales données. Ces tableaux devant ensuite être transmis au parquet général de la cour d'appel. Une pratique pour le moins surprenante, et qui a heurté certains magistrats, mais aussi des avocats qui en ont eu vent.

La LDH, le Syndicat des avocats de France et l'Association de défense des libertés constitutionnelles (Adelico) ont saisi le tribunal administratif de Lille (Nord) de deux requêtes en référé-liberté. Ces trois organisations demandent l'arrêt immédiat de l'utilisation de ces fichiers, ainsi que leur destruction ou leur placement sous séquestre, voire l'envoi à toutes les personnes fichées à leur insu d'informations sur leur situation, et sur les droits et recours dont elles disposent (saisine de la Cnil ou dépôt de plainte). Les requêtes ont été plaidées le 15 mai. Lors de cette audience en référé, des représentants du ministère de la justice ont reconnu l'existence d'un fichier nominatif de personnes placées en garde à vue lors de la mobilisation sur les retraites à Lille, qu'ils ont décrit comme un simple « outil de gestion » administrative... Finalement le tribunal administratif de Lille a tranché vendredi 19 mai, ordonnant au ministre de la justice et au parquet de Lille d'effacer les données personnelles des manifestants gardés à vue lors de la mobilisation contre la réforme des retraites !

Source : Mediapart.fr

BLESSÉE PAR UN TIR DE LBD, UNE FEMME JUGÉE “RESPONSABLE” DE SON “IMPRUDENCE”

Victime d'un tir de LBD dans la nuque en marge de l'acte IV des Gilets Jaunes auquel elle ne participait pas, Sophie Lacaille est estimée « responsable à 25% » de sa blessure par le tribunal administratif : elle aurait commis une « imprudence fautive » en se trouvant sur place. Si le principe du « partage de la responsabilité » est régulièrement utilisé contre les manifestants (revoir le cas de Rémi Fraisse jugé co-responsable de sa mort cf. CA 329), le cas de Sophie Lacaille illustre toute la violence d'une justice qui sert à masquer les violences d'Etat, prête à incriminer des victimes de violences policières pour le simple fait d'avoir été dans la rue au moment des tirs. Une situation qui ne peut faire oublier que la responsabilité pleine et entière des centaines de vies brisées par les violences et les mutilations policières devrait revenir à l'État.

Source : révolutionpermanente.fr

Big Brother

RENCONTRES LIBERTAIRES DU QUERCY

du mardi 18 au dimanche 23 juillet

Les rencontres libertaires que l'OCL propose chaque été sont prévues cette année du mardi 18 au dimanche 23 juillet. Cela a lieu dans les côtes du Quercy, à trente minutes au nord de Montauban ou au sud de Cahors, à une heure de Toulouse. Les personnes souhaitant venir peuvent demander des précisions par mail (cf p.2).

Ces rencontres sont un lieu d'échanges sur nos investissements militants, c'est pour cela qu'elles sont ouvertes à toutes les personnes que les débats prévus intéressent. Dans les espaces laissés libres par le programme, d'autres

discussions pourront être proposées pour partager une expérience ou présenter une lutte particulière.

Nous camperons sur le terrain arboré d'un gîte et bénéficierons de ses installations pour collectifs. Il y aura également là des tables de presse ainsi qu'une vidéothèque composée de films sur les luttes d'hier et d'aujourd'hui.

En ce qui concerne la vie quotidienne et la gestion des rencontres, les repas et le ménage seront, comme d'habitude, assurés par des équipes qui changeront chaque jour. Les tarifs pour les repas et la participation aux frais de location des lieux seront établis en fonction des revenus.

MARDI 18 APRÈS-MIDI : MAYOTTE : Le camarade, auteur de l'article Mayotte / Comores : Généalogie d'une politique du pire paru dans ce numéro de Courant Alternatif (p22 et suivantes), répondra aux remarques, demandes de précision et interrogations sur la situation à Mayotte et aux Comores. En particulier, il pourra faire le point sur l'évolution et les suites de l'opération Wuambushu depuis le début juin.

Mardi 18, soirée : Histoire algérienne de la France : Nedjib Sidi Moussa, Docteur en science politique et enseignant, vient nous présenter son dernier ouvrage. Disons les choses simplement : pour comprendre la France contemporaine, il est nécessaire de se confronter, enfin, à la question algérienne. Les crispations et tensions des dernières décennies ont souvent pris la forme de polémiques aussi violentes que stériles autour de l'identité, l'immigration, le colonial, l'islam ou la sexualité. Toutes ces thématiques, construites comme autant de « problèmes » par des forces antagonistes, de l'extrême droite à la gauche radicale, ne peuvent être appréhendées qu'à l'aune de la question algérienne, en raison des clivages hérités de la décolonisation qui travaillent les courants les plus extrémistes de la société française, du ressentiment des partisans résolus de l'«Algérie française» à la désillusion des anticolonialistes favorables à l'«Algérie nouvelle».

listes favorables à l'«Algérie nouvelle».

Ce livre, qui fait la synthèse de quinze années de recherches menées sur les deux rives de la Méditerranée, propose de prendre au sérieux la centralité refoulée de la question algérienne en France, de 1962 à nos jours. En mobilisant des sources, parfois sulfureuses, publiées par l'extrême droite, la gauche radicale, des mouvements féministes, homosexuels ou immigrés, l'ouvrage adopte une nouvelle perspective pour rendre compte des enjeux les plus brûlants de notre époque. Car l'histoire algérienne de la France est d'abord celle des guerres et des révolutions sans cesse rejouées dans la chair ou l'imagination de nos contemporains.

Mercredi 19, après-midi : Palestine : Dans le prolongement de l'article paru dans ce numéro, Pierre Stambul, de l'Union Juive Française pour la Paix, viendra nous parler du renforcement actuel de l'oppression subie par les Palestiniens, et en particulier de la situation à Gaza : plus de 2 millions de personnes sont enfermées par terre, par air et par mer. Briser le blocus, un impératif ! Ce débat sera précédé de la projection du film Yallah Gaza de Roland Nurier.

Mercredi 19, soir : Autonomie, syndicalisme où en est-on ?

Le mouvement social qui a débuté le 19 janvier 2023 a été

rythmé par l'intersyndicale nationale, historiquement large. Les grèves, manifestations et actions sont globalement restées cadrées par le calendrier décidé entre Paris et Montreuil, voulu pour garantir la responsabilité des syndicats, gage indispensable pour qui veut négocier le prix de la force de travail. Malgré un fourmillement d'initiatives prises localement et des tentatives de débordement, le rôle historique de tampon du syndicalisme n'a malheureusement pas été ébranlé par une autonomisation du mouvement. En témoignent la faiblesse des quelques assemblées interpro, ou l'impact négligeable du volontarisme gauchiste du « Réseau pour la grève générale ».

Mais si la défaite est dure à avaler, on peut se demander si les syndicats ne sortent pas tout de même grandis du mouvement : capables d'organiser des manifestations monstres qui « se passent bien », responsables et unis, voyant leurs adhésions s'envoler... Cette image positive relève-t-elle uniquement du spectacle ? On peut se le demander au regard de leurs forces mobilisables, de la faiblesse des Unions Locales et Départementales, des réflexes de militantisme qui semblent parfois disparus... Quel est l'état réel des collectifs de travail et des collectifs de lutte, permettant un rapport de force à même d'inverser la vapeur ? Dans les luttes, les réseaux sociaux deviennent-ils l'alpha et l'omega des rapports entre indi-

vidus révoltés ?

Jeudi 20, après-midi : Nucléaire, comment relancer la lutte ?

Avant cet été, le gouvernement a pris toutes les mesures législatives pour relancer le nucléaire : plafond de 50 % transformé en plancher, allègement des procédures, tentative de suppression des instances de sécurité, doublement du budget militaire... Cependant, ils s'avèrent incapables de produire des EPR, EDF croule sous les dettes, le nucléaire ne supporte pas les étés chauds et secs, la commission du débat public censée légitimer l'affaire a jeté l'éponge... Un boulevard devrait donc s'ouvrir pour les antinucléaires. Le problème, c'est que le mouvement antinucléaire est exsangue, divisé, comme s'il avait perdu la mémoire de son passé de lutte. Que peut-on en attendre, comment y intervenir, comment s'opposer au programme de destruction prévu par le gouvernement ?

Jeudi 20, soir : Luites de territoires

Cette année, si l'ampleur du mouvement social a été une surprise, on notera que les luttes contre les aménagements des territoires continuent à fédérer et prennent de l'ampleur. Ainsi, le combat contre les bassines dans le marais poitevin a réussi à trouver un écho international moins en mettant en avant les problèmes liés à l'eau qu'en montrant que la lutte



contre le changement climatique ne pourra venir que des habitants et se faire qu'en opposition aux visées capitalistes d'aménagement du territoire.

Il faut dire que ces luttes, décentralisées, proches des lieux de vie et ancrées dans le quotidien sont aussi un moyen de refaire du lien et de créer de nouvelles cultures militantes, en dehors des temps de mouvements sociaux et des calendriers syndicaux. Il est notable, aussi, qu'une certaine solidarité et un autre modèle de société s'y dessinent et il semble de plus en plus admis que ces projets inutiles, ce ne sont pas seulement « pas dans mon jardin », mais ni ici, ni ailleurs.

Dans un contexte de fort écho et de mise en lien de ces luttes à travers les soulèvements de la terre, nous devons nécessairement nous poser des questions de stratégie et d'intervention dans ces luttes.

Vendredi 21, après-midi : Commission Journal de Courant Alternatif (début)

Critique du numéro 331, bilan de l'année 2022-2023, fonctionnement

Vendredi 21, soir : Antirépression

Les serviteurs du capitalisme assurant le pouvoir actuellement en France assument pleinement leur tâche de répression des mouvements sociaux : violences policières contre les manifestant-es (que ces manifestations soient dans le cadre de mouvements sociaux ou de défense de biens

communs, de territoires), surveillance et arrestation des personnes ayant commis une destruction de bien, ou ayant, selon les polices secrètes, une intention de le faire, répression judiciaire systématique. Des moyens de surveillance généralisée des populations sont mis en place.

Face à cette répression, des comités de soutien se montent par rapport à certains cas, des collectifs antirépression à visée plus générale se créent ou se réactivent, des légal-team interviennent dans les manifestations pour conseiller, aider les personnes mises en cause à connaître leurs droits et se défendre, des ONG font des rapports d'observation, des associations dénoncent la surveillance généralisée.

Comment ces différents groupes s'organisent-ils et communiquent-ils pour rendre plus efficaces ces actions complémentaires face à la répression ? Comment faire en sorte aussi que tous ces groupes prennent en compte toutes les victimes de répression ?

Samedi 22, après-midi : Commission Journal de Courant Alternatif (suite)

Prévisions des commissions journal pour 2023-2024 et premières idées pour le N° d'octobre

Samedi 22, soir : Immigration : quels reculs législatifs ? Quelles résistances espérer ?

Nous pouvons dès à présent

voir que l'avenir risque fort de s'assombrir pour les migrant-es. Normalement à cette date nous aurons quelques précisions sur les projets anti-immigré-es de la droite au pouvoir ainsi que sur les surenchères des LR et du RN. Mais quelles formes pourraient prendre les résistances à cette régression ?

Dimanche 23, après- midi : Femmes et luttes sociales

Il y a cinquante ans, on notait une pratique militante des femmes surtout dans les secteurs associatif ou syndical. Les « spécialistes » en déduisaient assez souvent que l'activité politique ne les intéressait guère « par nature » parce que leur douceur ou leur empathie innées les prédisposaient à soutenir les immigré-e-s ou les détenu-e-s, ou à défendre l'environnement, plutôt qu'à entrer dans l'arène politique pour se mêler de la « chose publique ». On nous disait aussi que les femmes se cantonnaient au « concret » parce qu'elles étaient incapables de manier des abstractions ; on que si elles s'étaient révoltées, au cours de l'Histoire, c'était surtout afin de sauver leurs enfants (notamment quand la famine menaçait) parce qu'elles étaient guidées par leur « instinct maternel »...

Avec l'entrée massive des femmes dans le salariat, des grèves telles que celle des sardinières à Douarnenez en 1924 ont mis en relief leur capacité de mobilisation et de résistance sur le terrain économique et social. Et, depuis les lois sur la parité (1999, 2000 et 2007), les poncifs essentialistes ont largement été démentis concernant le champ politique : les femmes sont de plus en plus nombreuses, en France comme ailleurs, à investir les appareils des partis et de l'Etat, et à intégrer les directions des entreprises, en dépit du fameux « plafond de verre » protégeant ce pré carré masculin. Une femme peut ainsi, autant qu'un homme, diriger un pays ou une multinationale d'une main de fer et sans état d'âme pour servir le capitalisme.

Pareil constat ne nous réjouit guère, car nous n'avons pas plus envie d'être exploité-e-s par des femmes que par des hommes ; mais toutes ces évolutions montrent l'importance, dans les comportements respectifs des deux sexes, à la fois de la place occupée dans la production et de la socialisation

des enfants. Si les tâches domestiques continuent d'être pour l'essentiel un « domaine féminin », les femmes représentent aujourd'hui 48,5 % de la population active, et cette réalité a entraîné des modifications dans leur investissement militant, entre autres : elles demeurent très actives dans le secteur associatif, mais elles participent également beaucoup aux mouvements sociaux – on l'a vu en particulier avec celui des gilets jaunes et celui contre la réforme des retraites. Quelles analyses peut-on en tirer pour les futures luttes contre l'exploitation capitaliste et contre la domination patriarcale ?

Dimanche 23, après- midi : Militarisation et guerre en Europe de l'Est

Le conflit russo-ukrainien ne déroge pas aux règles. De Marioupol à Bakhmout, l'innovation technologique surdétermine le rapport de forces (missiles, satellites, communications, équipements lourds et légers...) et derrière, la capacité économique du soutien (56 milliards US*) fait la différence. Au risque du cynisme, ce salon permanent de l'armement qui se solde en centaines de milliers de morts et blessés est à la fois une réaffirmation de la supériorité US après le fiasco du retrait afghan et, dans chaque pays européen, une relance économique étatique démesurée: 413 milliards de budget militaire français sur 7 ans (doublement), relocalisation d'activités économiques et d'approvisionnements énergétiques, politique industrielle volontariste (STMC).

Quelles analyses en tirer pour les révolutionnaires ?

La résurgence de l'état-nation et de sa logique impérialiste guerrière, en pleine mondialisation, n'est-elle qu'un ultime sursaut de l'empire russe et de son néo-tsar, à la traîne de la modernité capitaliste comme en 14, avec ses populations périphériques à mater ?

Ou bien au contraire ce conflit est-il un symptôme de rejet par un état sans classe bourgeoise « moderniste », rejet salué par de nombreux pays moins industrialisés,, face à l'intensification de la prédation capitaliste et à son système de représentation politique , un rejet qui annonce autre chose ?

*(La dette américaine est de 31 000 milliards.)

Loi sur l'immigration: la droite à l'attaque !

Au plus fort du mouvement social contre la réforme des retraites, le gouvernement avait reporté « sine die » ce projet de loi pour calmer la fronde des députés mais voilà que les plans ont changé, la Macronie remet le couvert et souhaite balancer son projet de loi définitif en juillet. Les débats parlementaires, quant à eux, sont prévus pour l'automne. De l'aveu même de la première ministre il n'y a pas de majorité sur ce texte, c'est donc le marché politique en ce moment et la droite en profite pour se refaire une cure de jeunesse en chassant sur ses terres et sur celles du RN, les discours se confondant mot-à-mot. Ainsi Ciotti, Marleix et Retailleau, respectivement présidents du parti LR, du groupe des députés et de celui des sénateurs font deux propositions de loi au Parlement pour tenter d'influer sur la future loi Asile Immigration. C'est surtout une bonne occasion pour essayer de réunifier ce parti en déliquescence.

Leur première proposition est de modifier la Constitution, rien que ça, « pour restaurer la souveraineté en matière d'immigration », sous-entendu pour court-circuiter la Cour Européenne des Droits de l'Homme et le Conseil constitutionnel, jugés trop complaisants avec les associations d'aide aux migrant-e-s qui les interpellent. Autre modification constitutionnelle proposée : permettre la tenue d'un référendum sur la politique migratoire en changeant l'article 11 du texte de loi fondamental. En faisant cela, la droite veut une loi organique sur l'immigration qui passe au dessus du droit international et des grands traités de protection des réfugiés, si fragiles sont-ils ! Dernière volonté, ils veulent faire apparaître textuellement la notion d'assimilation dans la Constitution. La deuxième proposition de loi, ordinaire cette fois, se structure autour de 4 principes : couper « les pompes aspirantes » comme les aides sociales, les règles actuelles de frais de scolarité ou de re-



groupement familial ; criminaliser toujours plus les immigrés en rétablissant le délit pour séjour clandestin ; rendre impossible l'acquisition de la nationalité française à un enfant né sur le territoire dont les parents étaient sans-papiers à l'époque ou à conditionner à cinq ans de présence sur le territoire le droit à bénéficier d'une protection sociale ; faire pression sur l'aide au développement auprès des pays-tiers qui doivent accepter de reprendre leurs ressortissants sous peine de couper les financements.

On le voit, le ton se veut très xénophobe et la droite dit ne pas vouloir entendre les idées de régularisation par le travail proposées par Darmanin pour ce qu'il appelle les « bons migrants ». Rappelons déjà que ce ne sont pas des régularisations définitives mais temporaires via des visas reconductibles ou pas. Aussi, la droite va se confronter de manière discrète mais ferme au pragmatisme de son électorat patronal qui espère s'appuyer sur une main d'œuvre disponible pour les métiers dits en tension comme le bâtiment ou les services à la personne. Tout cela reste des effets d'annonce. À suivre.

Source : *Le Monde, le JDD*

Immigration = délinquance ? Du pipeau !

Les chiffres, on peut leur faire dire n'importe quoi et ils servent réguliè-

ment le discours anti-immigrés. Ainsi dans les médias, la statistique suivante est souvent mise en avant pour valider des thèses xénophobes : en 2019, la proportion d'étrangers dans la population totale était de 7,4 %, mais s'élevait à 14 % parmi les auteurs d'affaires traitées par la justice, à 16 % dans ceux ayant fait l'objet d'une réponse pénale et à 23 % des individus en prison. Le lien semble logique et pourtant ... le centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) vient de sortir un rapport où des chercheurs analysent cette surreprésentation et la déconstruisent. Primo, un certain nombre de délits ne sont imputables qu'au statut d'étranger comme les séjours irréguliers donnant lieu à une OQTF ou un travail sans titre de séjour. Deuxio, les immigrés présentent des caractéristiques individuelles qui les rendent plus susceptibles d'être en infraction avec la loi. Autrement dit, ce sont surtout des hommes, jeunes, précaires, ce qui français ou pas amène à une sur-représentation dans les stats policières et judiciaires, la pauvreté restant une des entrées majeures dans la délinquance. Tertio, les étrangers vivent majoritairement dans des zones pauvres et donc plus propices aux trafics en tout genre. In fine, ce sont les raisons sociales et géographiques qui font la délinquance et aucunement l'origine ethnique ou la race.

L'étude du CEPII dit aussi autre chose : à caractéristiques similaires, les étrangers sont plus souvent et plus longtemps condamnés que les Français. En moyenne, pour un même délit avec les mêmes antécédents judiciaires, en ayant suivi la même procédure et avec les mêmes caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu et date de jugement), les étrangers ont non seulement une probabilité plus forte (de 5 points de pourcentage) que les Français d'avoir une peine de prison ferme, mais sa durée est également plus longue, de 22 jours. Enfin, les médias reportent davantage les infractions commises par les immigrés et/ou divulguent plus fréquemment l'origine des suspects s'ils sont étrangers.

Source : *the conversation*

Réforme des retraites : haro sur les immigré-e-s retraité-e-s

Elle entre en vigueur dès septembre et elle va faire mal pour tout le monde, avec déjà 3 mois de plus pour celles et ceux qui devaient être en retraite en septembre. Mais parmi les plus impacté-e-s par cette réforme, figurent en bonne place, les immigré-e-s qui travaillaient en France dans les boulots les plus précaires et qui bénéficient du minimum vieillesse : l'allocation de solidarité personnes âgées (ASPA) d'un montant mensuel d'environ 950 euros. Jusqu'à maintenant, il fallait résider 6

Expulsion policière à Stalingrad, Paris



mois de l'année en France pour avoir cette allocation. Désormais la période est rallongée à 9 mois par an sur le territoire. C'est la douche froide pour la plupart des immigré-e-s, dont beaucoup de maghrébin-e-s, qui espèrent finir leurs jours au pays. La décision est d'autant plus dure à avaler qu'en avril dernier, Macron avait reçu 9 anciens tirailleurs sénégalais – anciens combattants de la seconde guerre mondiale – pour les autoriser à repartir définitivement au pays tout en touchant encore la retraite. Donner d'une main devant les caméras, et reprendre de l'autre ... furtivement.

Source : *communiqué de l'association des travailleurs maghrébins de France et du GISTI*

Série d'expulsions en Île de France le spectre des JO

A deux pas du futur village olympique de la plaine Saint-Denis, le squat Unibéton – du nom de l'ancienne entreprise de BTP – vient de se faire expulser avec une opération policière démesurée. Le squat existait depuis 2020 et hébergeait environ 400 personnes, surtout des personnes issues des communautés tchadiennes et soudanaises. Comme dans tous les lieux de vie, une vie communautaire s'était construite en trois ans avec aussi des femmes et des enfants. La décision d'expulsion remontait à octobre 2020 mais rien ne bougeait vraiment car le propriétaire ne donnait pas signe de vie. Mais l'approche des Jeux Olympiques a réveillé la préfecture qui a pris l'initiative. Au matin du 26 avril, des centaines de flics ont encerclé le bâtiment, cer-



Action à Rennes contre l'opération Wuambushu à Mayotte



Sans frontières

tains sur le toit, avec des drones de surveillance. La cinquantaine de soutien n'a rien pu faire et l'expulsion s'est passée « dans le calme ». Comme à chaque fois, la situation administrative de chacun-e est étudiée et des hébergements sont proposés mais ils sont temporaires et lointains. Avec l'approche de Paris 2024, le gouvernement vient de décider d'ouvrir 3 600 places d'hébergements en région (hors Île-de-France, Hauts-de-France et Corse). La novlangue administrative appelle ça des « sas régionaux », il y en aurait une dizaine avec 50 places maximum. Sur le papier, c'est pour de la ré-orientation de personnes car le séjour maximal y serait de 3 semaines.

Outre le grand squat Unibéton, un campement de plus de 300 personnes – surtout originaires d'Afghanistan et d'Afrique sub-saharienne – a été évacué à la mi-mai au niveau du métro Stalingrad, dans le nord-est parisien. Des hommes et des femmes expulsé-e-s se sont rassemblé-e-s devant l'hôtel de ville sous la houlette d'Utopia 56. Le ton est monté quand, vers minuit, la Mairie a annoncé qu'il n'y avait pas de mise à l'abri possible. Une quinzaine de personnes ont été interpellées pour entrave à la circulation.

source : Bondyblog, Infomigrants

Soutien aux occupant-es de Thiais (94)

C'est une commune à côté d'Orly où depuis octobre 2021, 150 sans-papiers ou demandeurs d'asile occupent des locaux désaffectés par le Centre d'action Sociale de la ville de Paris. Aucun projet d'utilisation des locaux n'existe et pourtant la municipalité a porté l'affaire devant la justice et le tribunal administratif de Melun a ordonné l'expulsion sans délai du bâtiment en janvier 2022. La raison avancée : la suroccupation des lieux... or les 150 occupants se répartissent dans plus de 90 chambres de cette résidence initialement prévue pour les personnes âgées et les sdf. Avec des soutiens dont l'association United Migrants, les personnes s'organisent et interpellent Anne Hidalgo et la Direction Générale du centre d'action sociale de Paris pour demander le maintien des occupant-es et la mise en place d'une convention d'occupation temporaire. Un rassemblement de soutien a eu lieu le 17 mai dernier à Paris pour mobiliser et interpellier. A suivre.

Source : tract d'appel à la manif / asso united migrants

Coups de force de l'extrême droite

L'actualité a beaucoup parlé du maire divers-droites de St Brévin-les-Pins, commune sur la rive sud de l'estuaire ligérien en face de Saint Nazaire qui de-

vait accueillir un CADA, centre d'accueil pour les demandeurs d'asile. Or le maire a jeté l'éponge et a même démissionné, début mai, après une succession de menaces et d'intimidations, jusqu'à l'incendie de ses 2 voitures et d'un pan de sa maison. Il est intéressant de rappeler l'historique de cette affaire pour comprendre que les fachos sont de plus en plus en embuscade sur ces histoires de centres d'hébergement car depuis les succès politico-médiatiques du parti zemmourien Reconquête, ils ont le vent en poupe. La décision administrative de déplacer un premier foyer (existant depuis quelques années sans problème) et en faire un CADA remontait à octobre 2021. En mars 2022, un collectif d'opposants se forme avec des riverains et des parents d'élèves de l'école en face du futur centre d'accueil. Les premiers tracts ont tout de suite des relents racistes, assimilant les populations africaines à des voleurs et des violeurs. Des mails d'intimidations apparaissent très vite contre les personnes qui ne s'opposent pas au projet municipal. La première manifestation a lieu en octobre 2022 et réunit les opposants locaux (face à un groupe favorable équivalent) ; ils vont très vite chercher du soutien à l'extérieur. À la deuxième manifestation de décembre, des membres du RN viennent mais très vite, ils sont supplantés par les zemmouriens puis les groupuscules d'extrême droite comme l'Action Française, le Rassemblement vendéen ou encore Riposte Laïque, rattachés de tout le Grand Ouest et au-delà (face à des citoyenistes, puis un bon millier d'antifas locaux, nantais et nazairiens, trois fois plus nombreux mais tenus à distance par des CRS). Quelques gnons et gifles sont distribués généreusement aux réacs qui arrivent du mauvais côté de la place, ne connaissant pas le bled. Quelques lacrymos viennent à bout d'un élan - d'amour ? - vers les zemmouriens, qui malencontreusement placés sous le vent des gaz crachent leurs poumons...Mais ils organisent deux autres manifestations, également contrées qui, en plus des menaces permanentes et surtout de l'incendie volontaire ont eu raison du CADA et du maire. Une configuration similaire, plus favorable aux zemmouriens s'est rencontrée à Callac dans les Côtes d'Armor où le maire a dû aussi abandonner un projet de CADA en avril dernier. Comme en Indre sur un 3eme cas, à Callac et St-Brévin les opposants viennent à chaque fois de loin pour oc-

cuper les médias et faire leur pub.

Dans le très chic 16eme arrondissement, c'est un autre groupuscule de fachos : « les Natifs » qui a manifesté, le 16 mai, contre l'installation de 400 mineurs étrangers dans une école désaffectée. C'est la deuxième manifestation en à peine un mois. Des célébrités Reconquête viennent se montrer comme Philippe Vardon, conseiller municipal de Nice et Stanislas Rigault, président de Génération Zemmour et membre du Bureau exécutif du parti. Il faut dire que le 16eme est un cadre parfait pour ces bas-du-front tant ce quartier bourgeois est conservateur et raciste, prêt à tout pour conserver son « cadre de vie ». La mairie ne s'y trompe pas et appelle aussi à la fin de l'occupation de l'école Erlanger. Les associations d'aide aux migrants sont vilipendées, en particulier Utopia 56. A ce sujet, le vice-président Les Républicains d'Ile-de-France, Othman Nasrou, a demandé la dissolution d'Utopia 56 sur la chaîne Cnews. C'est à la mode de vouloir dissoudre ...

Source : France info / Bondyblog

Arrivée de la barge à migrants au Royaume-Uni

Nous en avons parlé dans les rubriques précédentes, le gouvernement anglais toujours très inventif dans les mesures contre les migrants avait annoncé un « centre d'hébergement » sur l'eau pour accueillir les demandeurs d'asile. La barge, qui vient d'Italie – ce pays avait déjà expérimenté l'enfermement d'étrangers sur les bateaux – est arrivée début mai. Elle devrait être opérationnelle à partir de cet été dans le



port de Portland, au large de la ville de Weymouth (à 250 kilomètres de Falmouth), et pendant 18 mois. 500 hommes y seront parqués dans l'attente de l'étude de leur dossier. Pour rappel les arguments de Rishi Sunak sont de réduire les coûts de logement et de refaire tourner l'industrie de l'hôtellerie. Dans le même temps, l'État anglais annonce vouloir accorder 45 000 visas de travail pour que les saisonniers aillent trimer dans les exploitations agricoles du pays. Les agriculteurs réclament 70 000 visas. Apparemment le coût d'un migrant est à géométrie variable.

Source : Huffingpost, RFI

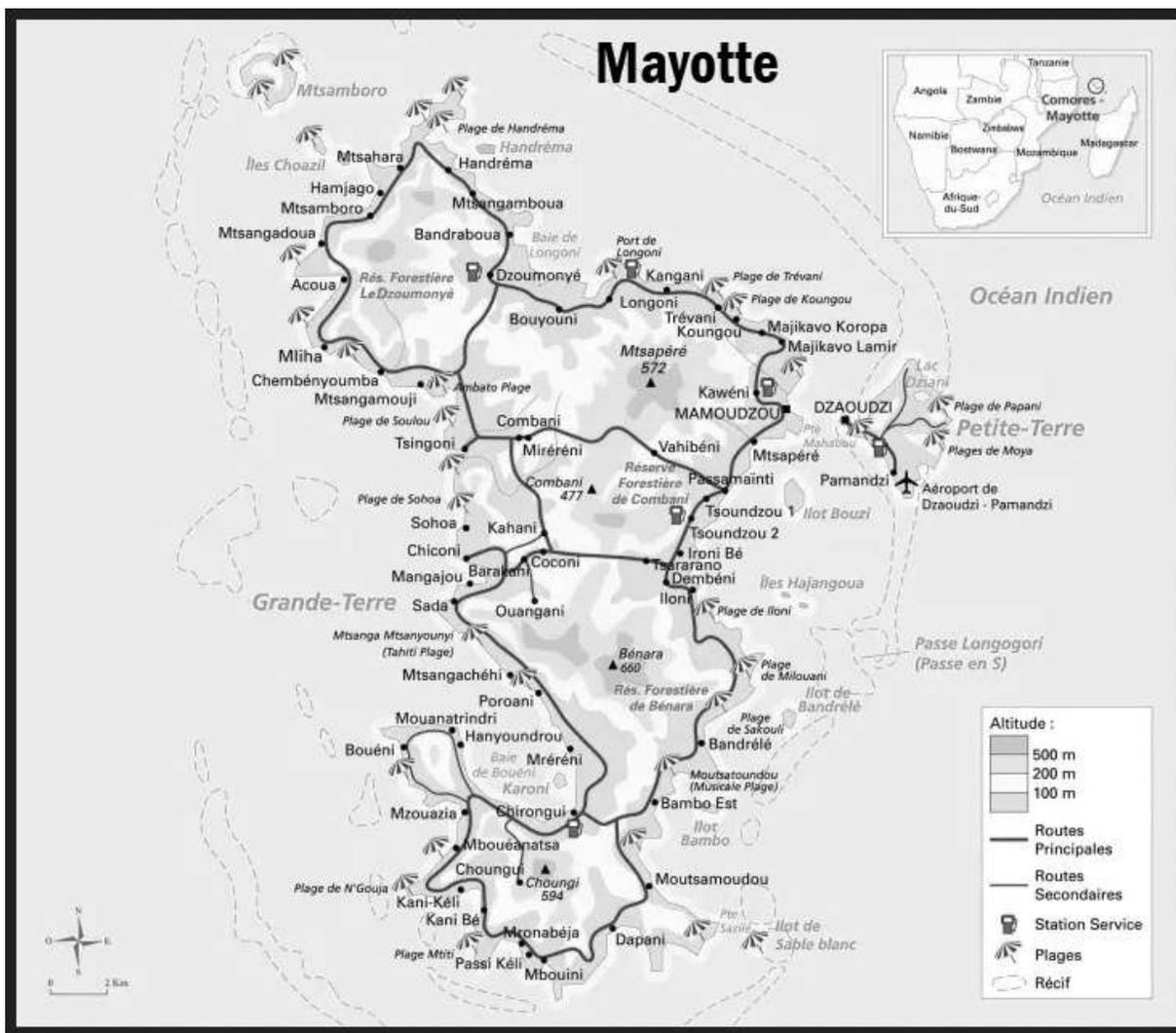
Actions contre l'opération Wuambushu à Mayotte

Sur les détails de cette opération, son historique dans le contexte géopolitique, lisez avec intérêt l'article sur ce sujet dans ce numéro. Depuis le début de l'opération d'expulsion massive de sans-papiers, des actions de protestation ont lieu partout en métropole aussi. Pour n'en citer qu'une parmi d'autres : début mai à Rennes, le Collectif de soutien aux personnes sans-papiers a occupé pendant trois heures la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bretagne pour dénoncer l'opération Wuambushu à Mayotte et exiger son interruption. Deux semaines avant la DRAC (affaires culturelles) avait aussi été occupée. Dans le communiqué d'action, on peut lire : « nous rappelons que les lieux occupés symbolisent l'État et visent à pallier l'impossibilité actuelle d'occuper la préfecture suite à son déménagement et à sa bunkerisation. Nous nous adaptons. » A bon entendeur, ça va continuer !

MAYOTTE / ARCHIPEL DES COMORES

Généalogie d'une politique du pire

L'opération militaro-policière Wuambushu menée actuellement par l'État français dans la colonie départementalisée de Mayotte, sous les prétextes officiels d'une destruction de l'habitat précaire et d'une lutte contre la délinquance, amalgamée à la présence jugée illégale de « Comoriens » issus des trois autres îles de l'archipel, s'inscrit dans un contexte régional tout à fait particulier dont cet article se propose d'esquisser sommairement les coordonnées historiques, politiques et sociales.



PERSPECTIVE HISTORIQUE.

Outre un substrat linguistique commun, des échanges commerciaux, alliances matrimoniales ou réseaux confrériques (d'obédience sunnite) établissent des rapports multiséculaires de réciprocité entre les quatre îles de l'archipel des Comores. Le Protectorat français que devient Mayotte à partir de 1841 prélude à la domination coloniale que la France exerce sur l'archipel de 1886

à 1974. À la décision prise en 1958 par l'État français de transférer la capitale administrative du Territoire, de Dzaoudzi (Mayotte) à Moroni (Grande Comore), suscitant la méfiance à l'égard des élites grand-comoriennes et anjouanaises, soupçonnées de favoriser leurs îles au détriment de celle de Mayotte, répond en novembre de la même année un Congrès des notables qui initie à Tsoundzou le mouvement procolonial en faveur de « Mayotte

française », amplifié et structuré à partir de 1963 par le Mouvement Populaire Mahorais (MPM), matrice historique du départementalisme dont la classe politique mahoraise contemporaine est en quelque sorte l'héritière, du député LR Mansour Karmardine (adepte de la théorie du grand remplacement dans sa version mahoraise) à la députée LIOT Estelle Yousouffa (aux arguties racistes délibérément criminogènes), en passant par le 1er vice-

président du Conseil départemental, Salime Mdéré (apprenti-provocateur de la rhétorique génocidaire).

En plus d'un lobbying tenace auprès des autorités françaises, appuyé notamment par l'Action Française (sans oublier les réseaux francfrancs de Jacques Foccart), l'activisme du MPM se déploie durant les années 1960-1970 à travers des milices populaires (les soroda, pour soldats), notamment féminines (les « chatouilleuses »), que la perspective rapprochée de l'indépendance incite à la persécution systématique de tous ressortissants des trois autres îles (mais également de Mahorais), jugés favorables à l'unité politique de l'archipel (les serrelamen, ceux qui se tiennent la main). Dans le contexte du référendum d'autodétermination de décembre 1974 (63% des Mahorais s'y opposent) et de l'indépendance unilatéralement proclamée des Comores en juillet 1975, plus d'un millier de « Comoriens » sont expulsés ou fuient avec l'assentiment complice de l'État français, lequel promulgue une loi qui entérine le principe d'un décompte différencié des votes, séparant de fait Mayotte du reste de l'archipel en contradiction avec le principe d'intangibilité des frontières coloniales, appliqué partout ailleurs au moment des indépendances, notamment africaines (depuis, la France a été maintes fois condamnée par l'Assemblée générale des Nations-Unies, sans effet...). Dans la foulée, un coup d'état fomenté par les

Bidonville dans le quartier de Kawéni



Services français renverse dès le mois d'août 1975 le président comorien Abdallah : où le mercenaire Bob Denard inaugure vingt années de politique françafricaine aux Comores (dont l'assassinat de deux présidents, en 1978 et 1989).

« COMORIENS » ET « CLANDESTINS ».

Depuis lors, une dissociation intime travaille la géographie humaine et mentale de l'archipel. De même que l'État comorien, sous l'influence de Paris, n'exploite le sentiment d'inachèvement territorial de la nation qu'à des fins démagogiques en matière de politique intérieure, de même un spectre hante la conscience mahoraise, dans son rapport contrarié à l'État français (entre angoisse de l'abandon et affirmation du Département) : celui de cette altérité « comorienne » qu'elle s'acharne à refouler d'elle-même. Dans ce cadre, l'histoire du « clandestin » est celle de sa fabrique procoloniale, entre fiction administrative et politique schizophrène de l'identité.

À cet égard, l'instauration en janvier 1995 d'un visa préalable d'entrée à Mayotte (Visa Balladur) pour les ressortissants des trois autres îles de l'archipel, officialise l'alliance objective de l'État français avec les discours du MPM et de l'extrême-droite dans leur criminalisation commune du « Comorien » : « Voleurs d'emplois, de terrains, d'époux et d'épouses, de convictions et même d'identité... Dès la fin des années 80, les Comoriens des autres îles étaient accusés de tous les maux à Maore [Mayotte]. Une manière de dissimuler les véritables enjeux auxquels était confrontée

l'île. 'Non à l'envahissement des travailleurs étrangers dans nos entreprises', 'Non au commerce ambulancier étranger et illégal', 'Non au développement des bidonvilles étrangers', 'À bas les maris étrangers'... Brandies il y a près de vingt ans – le 16 novembre 1988 – par environ 300 manifestants dont une majorité de femmes, ces banderoles illustrent toute la diversité des tares dont se trouvaient déjà accusés les ressortissants des îles voisines. »

Par ailleurs, ce Visa Balladur inflige aux « Comoriens » une condition migratoire de plus en plus difficile, quand elle n'est pas tragique : lourdeur dissuasive des process administratifs (85% des demandes d'asile rejetées) ; entre 300 et 500 euros pour franchir dans un kwassa (pirogue à moteur) souvent surchargé les 70 kms qui séparent Mayotte d'Anjouan ; plus de 20.000 naufragés morts en mer durant les 25 dernières années.

Conjointement aux moyens mis en œuvre par l'État français contre l'entrée et le séjour de Comoriens devenus « illégaux » dans une île de leur archipel (radars, patrouilles nautiques, surveillance aérienne, rafles, rétention), de véritables raids villageois sont menés à l'encontre d'habitations précaires abritant des « Anjouanais » ; le maire d'une commune peut ordonner à ses agents d'incendier des habitations de « sans-papiers » (Hamouro, octobre 2003), sans évoquer les émeutes anti-comoriennes de mars 2008. Macron déclare en 2017 : « Le kwassa-kwassa pêche peu, il amène du Comorien » – calembour de négrier.

L'OPÉRATION, PARADIGME POLITICO-MILITAIRE DE LA MÉTROPOLE.

En 2019, l'opération Shikandra constitue le banc d'essai de Wuambushu, avec une pratique déjà systématique du « décasage » dont l'euphémisme d'inspiration coloniale recouvre près de 1.800 habitations détruites, concernant plus de 8.500 personnes, pour les seules années 2020-2022.

L'amplitude sémantique du verbe uwambushu offre quelques nuances instructives : défaire pour refaire (si possible en mieux) ; le terme peut également désigner le fait d'initier une action incertaine, sans en mesurer vraiment les risques. À propos d'un tiers, il a valeur de reproche ; en référence à soi, il suggère les difficultés rencontrées dans l'action que l'on a engagée. Si Libération évoque « une opération ni faite ni à faire », il n'en demeure pas moins que l'État français et ses fidèles prétendent réagir par la brutalité aux effets mortifères du leurre procolonial qu'ils ont eux-mêmes produit :

- la cible : déporter en deux mois 10.000 personnes en situation « irrégulière » vers l'île comorienne d'Anjouan et démolir les bidonvilles. Le 21 avril, Darmanin déclare dans Le Figaro : « Nous allons détruire l'écosystème de ces bandes criminelles ».

- les troupes : envoi de 510 [sic] membres des forces de l'ordre, ajoutés aux 750 policiers et 600 gendarmes déjà sur place : CRS8, GIGN, RAID. Dès le 23 avril, à Tsoundzou, le ton est donné : 650 grenades lacrymogènes, 85 grenades de

Immigration

désencerclement, 60 tirs de LBD, des tirs à balles réelles au pistolet automatique de la part des sinistres de la CRS8...

- l'agenda, validé par Macron en Conseil de défense : « Il n'y a pas un moment où on la commence et un moment où on la termine » (Darmanin à propos de l'opération, Le Figaro, 20 avril) – caricature sordide de l'Opération Justice Infinie lancée par le Pentagone suite aux attentats du 11 septembre 2001.

Plutôt indifférent aux manifestations (en métropole, à La Réunion) d'une opposition sporadique à Wuambushu, en dehors de tribunes et autres appels à l'initiative d'associations de défense des droits humains, de syndicats et mouvements politiques français ainsi que d'organisations ou collectifs comoriens, le gouvernement doit néanmoins négocier certaines entraves et dissonances d'ordre éthique, juridique ou diplomatique qui ont pour effet, sinon d'enrayer le récit officiel de sa bataille de Mayotte, du moins d'en différer le double volet opérationnel (démolitions et expulsions) ; la droite et l'extrême-droite l'accusant de ne pas se donner les moyens d'un objectif qu'ils partagent par ailleurs, les élu.e.s et collectifs mahorais le pressant d'entreprendre la déportation de masse qu'ils réclament.

CONTRE LA LDH/CONTRE LA MAGISTRATURE.

Les propos pernicieux que Borne, Darmanin et consorts ont tenu à propos de la Ligue des Droits de l'Homme, après que l'association a dénoncé la violence diluvienne de l'État ainsi que son entrave faite à l'intervention des secours lors de la manifestation du 25 mars à Sainte-Soline, ne sont pas sans lien avec les condamnations multiples par lesquelles la LDH et la CNCDH s'opposent à la politique migratoire de l'État français à Mayotte comme à l'indignité du traitement réservé aux habitants des quartiers pauvres (« Comoriens » ou pas), sous couvert de lutte contre l'insalubrité. Et c'est sans surprise que le député Mansour Kamardine ou le maire de Mamoudzou Ambdilwahedou Soumaïla, reprennent la rhétorique vindicative du régime à l'égard des « associations droitdelhommistes »...

Par ailleurs, dès les 24 et 25 avril, le Tribunal judiciaire de Mamoudzou suspend l'évacuation et la destruction d'habitations précaires en raison d'une absence de relogement. Le Préfet de Mayotte fait appel. Un affrontement juridique et politico-médiatique s'annonce, qui oppose en quelque sorte le droit de l'État à l'État de droit. Dans ce cadre, la présidente du Tribunal, Catherine Vannier, passe pour avoir outrageusement suspendu l'opération ; et la presse d'évoquer à charge l'ancienne vice-présidente du Syndicat de la Ma-

gistrature, « plutôt à gauche » (Europe 1, 27 avril). En comparaison, le chef de la police de Mayotte bénéficie d'une mansuétude complice : Laurent Simonin fut en effet condamné dans l'affaire Benalla pour avoir transmis au barbouze la vidéo de la Contrescarpe : « violation du secret professionnel » et « détournement d'images issues d'un système de vidéoprotection »... Quant à Mansour Kamardine, il fantasme un « harcèlement judiciaire contre l'État à Mayotte » et délire sur le « caractère raciste et anti-français des associations d'aide aux immigrés clandestins », animées par des « humanistes hémiplegiques » (lefigaro.fr, 28 avril). Finalement, le 17 mai, la chambre d'appel de Mayotte autorise la destruction du quartier Talus 2 (Majicavo), démarrée avec fracas dès le 22 mai, dans l'incertitude d'un relogement pérenne pour les habitants.

À noter toutefois que le 19 mai, un groupement d'associations, dont le Conseil Représentatif des Associations Noires (CRAN) et le Collectif comorien Stop Uwambushu à Mayotte (CSUM), formule une requête auprès de la Cour Pénale Internationale pour « crime contre l'humanité » commis par l'État français à l'encontre de Comoriens dans le cadre de l'opération Wuambushu. Il réclame conjointement l'émission d'un mandat d'arrêt international visant la députée Estelle Youssouffa ainsi que le 1er vice-président du Conseil départemental, Salime Mdéré,

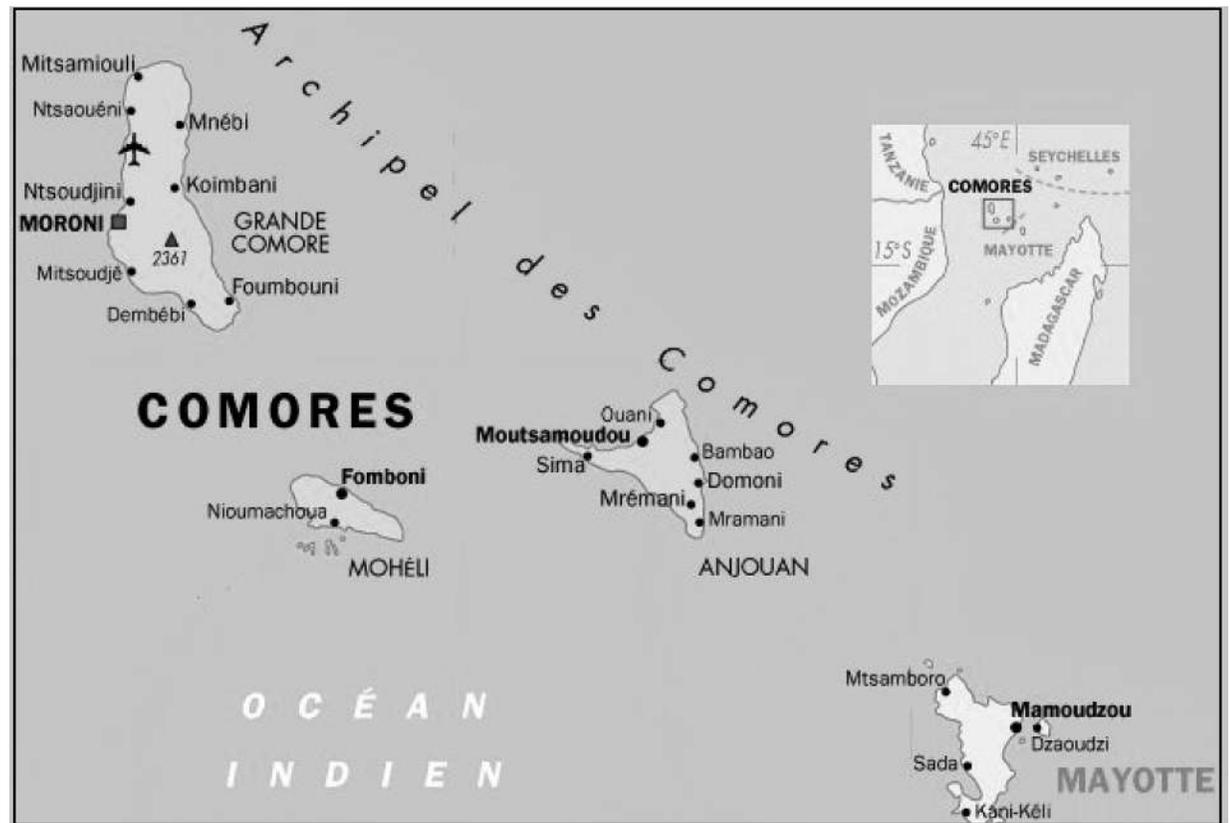


pour leurs propos d'inspiration génocidaire. La bataille juridique n'est pas close...

CONTRE (TOUT CONTRE) L'ÉTAT COMORIEN...

Depuis le début de l'opération, l'État comorien pratique un jeu délicat d'ouverture et de fermeture à l'égard de Wuambushu. Si le régime du colonel Azali annonce dès le 24 avril la fermeture des ports comoriens, celui de Mutsamudu (Anjouan) réouvre officiellement le 26 avril, augurant d'une reprise des expulsions. Mais le 27, c'est le gouverneur même d'Anjouan, Anissi Chamsidine, qui conditionne l'entrée des expulsés en provenance de Mayotte à la présentation d'une pièce d'identité ainsi qu'à l'attestation d'une adresse de résidence dans l'île comorienne. Pour autant, la position de l'État comorien à l'égard de Paris n'en est pas moins ambiguë, comme en atteste l'accord-cadre signé en 2019 : le financement à hauteur de 150 millions d'euros par la France d'une aide au développement engage les Comores à accueillir les expulsés en provenance de Mayotte... Cette ambivalence à l'égard de l'ancienne et si présente puissance coloniale apparaît dans l'entretien que le président Azali, promu depuis février à la tête de l'Union Africaine, accorde au Monde le 8 mai dans le cadre d'une visite officielle en France : « [Wuambushu] aurait pu être plus discret et efficace [sic]. Il y a un vol et un bateau entre Mayotte et Anjouan tous les jours » et, en même temps, « Je demande la levée du visa entre les Comores et Mayotte », tout en plaçant la France devant sa responsabilité historique à l'égard du département qu'elle a elle-même institué, avant que la langue de bois diplomatique ne reprenne le dessus dès le 9 mai dans un communiqué conjoint des gouvernements français et comoriens, manifestant leur volonté de « lutter contre les trafics et contre les passeurs » et de « coordonner leurs efforts communs pour la sauvegarde des vies humaines en mer »... Cynisme morbide.

On comprend pourquoi le Comité Maore (dont le but est d'œuvrer à la libération de l'île comorienne de Mayotte) fut interdit de défilé à Moroni contre Wuambushu ; idem pour un rassemblement prévu le 14 mai devant le Palais du Peuple de la capitale comorienne, sans évoquer l'empêchement fait au gouverneur d'Anjouan de pénétrer dans l'enceinte du port de Mutsamudu, suite à sa création d'un Comité de vigilance « habilité à prendre toutes initiatives et entreprendre des actions non violentes pour éviter que la population d'Anjouan soit menacée dans sa sécurité et dans sa quiétude en raison du déplacement massif de la population par la France » (Mayotte la 1ère, 12



mai).

Le 15 mai, le gouvernement comorien se déclare prêt à accueillir les expulsés volontaires (?), à l'exclusion des personnes ayant fait l'objet d'une condamnation. Dès le 17, une vingtaine de « Comoriens en situation irrégulière » (dont 4 « départs volontaires ») embarque à bord du Maria Galanta, sous la supervision menaçante de membres du Collectif des Citoyens de Mayotte dont Safina Soula déplore qu'ils ne soient « qu'une vingtaine à bord » (nouvelobs.com, 17 mai). Le soir même, le porte-parole du gouvernement comorien assure du débarquement effectif des expulsés dans le port anjouanais de Mutsamudu : « Il n'y a eu que des départs volontaires [sic] » (europe1.fr, 17 mai). Le 19, le Citadelle prend la mer à destination d'Anjouan avec 48 expulsés (de force) à son bord, tandis que les autorités comoriennes prétendent n'autoriser aucun accostage au-delà de 16h30... Encore et toujours, l'État comorien assume de jouer le jeu de Paris : un jeu de dupes, certes – et de massacre ?

CONTRE LES « BARBARES ».

Outre un double processus de dépendance et de dépossession, qui révèle plus largement la colonialité des rapports qu'entretient l'État français avec les quatre îles de l'archipel, l'assimilation xénophobe de la délinquance juvénile à l'immigration « clandestine » (quand les mineurs en question, isolés ou non, sont souvent natifs de Mayotte et de nationalité française), occulte les mutations sociales et culturelles que le

département induit au sein de la jeunesse ; une jeunesse à la recherche d'elle-même entre les inerties d'une structure familiale traditionnelle en voie d'éclatement et la paupérisation d'une existence pliée aux lois iniques de la marchandise et de l'argent, soumise à la violence accrue d'un rapport social capitaliste dont les milliers d'enfants et adolescents (« comoriens » et « mahorais » confondus) actuellement non (ou peu) scolarisés à Mayotte, éprouvent la terreur et la désespérance, exposés qu'ils sont à la mendicité, à la chimik (mélange de cannabis et d'alcool), aux rafles policières, etc...

À cet égard, la haine que le député LR Mansour Kamardine voue à la figure expiatoire du jeune « barbare » comorien (lefigaro.fr, 28 avril) ne fait que trahir l'ampleur d'un point aveugle : celui de « Mayotte française », de son impasse et de son échec. Quant aux opérations de blocage devant les établissements de soins supposés favoriser les « Comorien.ne.s », ils n'apaiseront pas un refoulé aussi ravageur. La surcharge des infrastructures sanitaires, dispensaires et maternités, serait due aux « Anjouanaises » venues accoucher à Mayotte, avant de repartir sans leur progéniture, promise au droit du sol... L'accusation, au relent de préférence biologique, recoupe la théorie du grand remplacement dont le député LR Mansour Kamardine est l'un des plus fervents adeptes : « La politique du grand remplacement doit cesser » (Mayotte-hebdo.com, 24 avril) ; tandis qu'Estelle Youssouffa (LIOT) évoque un « enfer migratoire à Mayotte » sur Radio Courtoisie (24 avril). De toute évidence, le

Immigration



**Mayotte : contrôle policier de la barge
Passage de Grande Terre à Petite Terre**

Rassemblement National (à Mayotte, 59% au second tour des présidentielles de 2022) dicte le vocabulaire du champ politique mahorais. En vérité, Mayotte dispose d'un système de soins lacunaire dont 170 membres du personnel de santé hospitalier et libéraux de l'île dressent le constat alarmant dans la lettre qu'ils envoient le 3 avril aux autorités afin d'exprimer leur inquiétude quant à la catastrophe sanitaire que l'opération Wuambushu ne manquerait pas de produire.

Qu'importe ! Le 2 mai, le sénateur de Mayotte Thani Mohamed Soilihi appelle à un « Wuambushu de l'éducation, de la santé et du logement » – un programme de discriminations sanitaire et scolaire, assorti de pogroms, comme y incitent ces dernières semaines plusieurs tracts (sans parler des réseaux sociaux) appelant par exemple à chasser les « étrangers » de leurs habitations, ou commandant à ces derniers de quitter Mayotte : « N'oubliez pas d'emmener vos enfants avec vous. Ils font partie de vos bagages » (Bouéni, 13 mai). À Moinatrindri, dans la nuit du 14 au 15 mai, un commando encagoulé digne des soroda enlève un propriétaire (mahorais) dont il saccage le domicile, au motif qu'il louerait à des « Comoriens » jugés illégaux. Relais d'un récit officiel qui construit et impose la figure du jeune-délinquant-comorien-en-situation-irrégulière comme la cause unique de tous les malheurs mahorais, Mayotte la 1ère recouvre le silence complice qui règne dans le village d'un « nuit de violences » suffisamment

vague pour maintenir par amalgame un imaginaire favorable à Wuambushu.

« Clandestins », « voyous », « bandes criminelles », « jeunes armés de machettes » ? Du point de vue de l'appareil procolonial, de sa police, de sa Justice et de ses médias, l'équation semble donc évidente : « On a d'abord vu un Comorien déguisé en femme enceinte », dit un flic à propos d'affrontements à Doujani. En réalité, ce que dissimulent les combinaisons blanches de chantier portées par certains émeutiers (comme à Tsoundzou), ce sont toutes les misères françaises d'une île qui n'en sont pas moins les mieux partagées au monde ; ce monde hostile dans lequel ils vivent, s'y montrant hostiles à tout le monde, pour paraphraser Alèssi dell'Umbria.

Néanmoins, le repli tactique qu'opèrent certains « délinquants » dans les collines n'est pas sans rappeler l'histoire marronne du m'toro fugitif, en rupture avec l'impôt colonial ou l'asservissement. Dans ce cadre, l'intervention menée le 12 mai par quelques jeunes en cagoules, blouses blanches et machettes (selon Mayotte la 1ère) contre le blocage du Centre médical de Dzoumogné, témoigne d'un acte de résistance face à la manifestation xénophobe d'un ordre social inique. De même, si le caillassage d'un bus de soignants du Centre Hospitalier de Mamoudzou (Mayotte la 1ère, 17 mai) relève assez du régime de l'agression, trop souvent propice à la confusion anomique des cibles, il n'en exprime pas moins un sentiment de révolte à l'égard d'une institution de soins identifiée (à tort ou à raison) au Collectif mahorais qui en occupe depuis des

jours le parvis d'entrée, incarnant de fait la perspective infâme d'un apartheid sanitaire.

ÉPILOGUE PROVISOIRE.

À l'heure où démolitions et expulsions vers les Comores reprennent, après les revers essuyés par Darmanin ces dernières semaines, l'île aux parfums s'abîme dans les marécages nauséabonds de sa fiction identitaire, et suicidaire – tandis qu'elle s'apprête à connaître les restrictions d'eau les plus importantes de son histoire. Au cours de sa prise de parole, à l'occasion du rassemblement tenu Place de la République à Paris le 15 avril dernier à l'appel du Collectif Stop Uwambushu à Mayotte (CSUM), l'écrivain et artiste comorien Soeuf Elbadawi déclare : « Je comprends que Darmanin ait envie d'expérimenter à Mayotte ce qu'il essaiera de faire plus tard, sur l'ensemble du territoire français, avec son projet de loi de l'immigration. Permettre à ce que des déplacements de population, pour ne pas dire des déportations de masse, aient lieu, est une limite que l'État français se doit de ne pas franchir... Aujourd'hui, nous savons que ce sont les États qui s'allient contre les intérêts des habitants de cet espace... [Mais] la vérité, j'ai envie de dire, jamais ne se noie ».

Gamal Oya, 24 mai 2023

Les brèves de l'éco

Une banque suisse a frôlé la faillite !

Tout a commencé par la faillite de la Silicon Valley Bank, une banque américaine spécialisée dans le financement des start-ups. Il lui est arrivé un truc bien connu depuis au moins le 18ème siècle. Comme les banques utilisent l'argent déposé par les épargnants pour faire des prêts lucratifs, si tous leurs clients viennent réclamer leur argent en même temps, forcément, elles ne peuvent pas payer et font donc faillite. C'est même ce qui est à l'origine des premières réglementations bancaires. Et pourquoi les clients de la SVB ont-ils donc paniqué ?

Pour lutter contre l'inflation, en suivant une théorie qui a fait la preuve de sa nullité depuis longtemps, les banques centrales du monde entier relèvent leurs taux d'intérêt. Quand le taux d'intérêt monte, le prix des obligations et des bons du Trésor baissent. Je vous ai expliqué pourquoi il y a bien longtemps, mais c'est bien trop long pour une brève. Comme cette banque avait surtout de ça dans son patrimoine, forcément, ses clients ont eu peur. Comme ce n'est que la 16ème banque américaine et que c'est arrivé très vite, on a laissé faire dans un premier temps. Peut-être un peu aussi pour faire un exemple. Après la crise des subprimes, les banques avaient évité une réglementation contraignante en expliquant que ce n'était pas dans leur intérêt de provoquer une nouvelle crise. Donc, elles ont continué à faire les mêmes conneries qu'avant, mais en plus gros puisqu'elles ont vu que de toutes façons si elles se plantaient on leur filerait des milliards et on ne leur demanderait aucun compte.

En fait, la SVB a été rachetée par une autre banque américaine, la First Citizens. Mais cette histoire a un peu fait peur aux marchés financiers, dont la capitalisation boursière a perdu 465 milliards de dollars dans le monde en 3 jours en mars dernier. Ceci a déstabilisé le Crédit Suisse, vénérable banque helvète (pléonasme) créée en 1856. Sa principale actionnaire (10 % du capital) est une banque saoudienne (tout fout le camp mon brave monsieur, même les banques helvètes sont aux mains de l'étranger...) qui a déclaré

qu'elle ne participerait pas à sa recapitalisation (filer du fric pour pallier aux pertes). Donc les autres actionnaires se sont inquiétés, ont commencé à vendre, et le cours des actions a chuté. Mais l'État suisse a négocié son rachat par UBS, autre vénérable banque helvète, avant que la panique ne gagne les épargnants. Il faut dire qu'on a affaire, là, à une banque systémique, c'est-à-dire une banque dont nos experts ont déterminé qu'elle est suffisamment importante pour que ses soucis aient des répercussions mondiales, comme Lehman Brothers, dont la faillite avait entraîné la crise des subprimes. Comment se fait-il que les banques soient si fragiles ? A cause d'une caractéristique inhérente à leur nature : l'appât du gain. Ce qui rapporte le plus ce sont les investissements dans les fonds spéculatifs et les prêts risqués. Sans compter bien sûr les opérations de blanchiment au profit des mafias et dictatures. Le Crédit Suisse, par exemple, avait été condamné dans une affaire de drogue bulgare. Donc, malgré toutes leurs déclarations d'innocence, les banques prennent des risques, d'autant plus qu'on n'a pas voulu les embêter en édictant des lois, que de toutes façons, elles jouent dans une cour de récréation mondiale tandis que les lois sont nationales, et qu'elles savent que les banques centrales ne vont pas les laisser tomber sous peine de grave crise économique.

UBS a fait une bonne affaire : elle rachète 3 milliards de francs suisses un truc qui en possède en propre 40. Et le gouvernement garantit des prêts. Bon, il a aussi dépouillé certains actionnaires par le biais des titres hybrides. Je vous passe les détails techniques, mais 17 milliards d'euros se sont évaporés pour eux (je vous rappelle que la réforme des retraites, c'est pour 18 milliards d'euros, officiellement). UBS conforte donc sa place de numéro un mondial. Elle gère un patrimoine de 5000 milliards de dollars dont 3400 pour la seule gestion de fortune des particuliers. J'aime bien vous donner un peu le tournis avec les chiffres, à mettre de côté pour quand on vous expliquera qu'« il n'y a pas d'argent magique ».

Alors, après 2008, tous les gouvernements avaient annoncé qu'ils allaient agir pour contrôler la finance (rappelez-vous Hollande, le candidat présidentiel anti-finances...). Et effectivement, on a mis en place une réglementation prudentielle, c'est-à-dire que les banques se sont engagées à respecter des règles de prudence, à condition qu'il n'y ait pas de sanctions prévues. Et on a mis en place des indicateurs et des crash tests. Les deux ratios principaux concernent la solvabilité et la liquidité (la capacité de payer là maintenant tout de suite). Bien sûr, le Crédit Suisse avait de très bons ratios.

Beaucoup de réglementations ne sont applicables qu'au-delà de certaines sommes. Tout l'art bancaire consiste à rester en dessous, éventuellement en fractionnant. Par exemple, la SVB citée plus haut a fait du lobbying auprès de Trump pour obtenir que certaines règles de surveillance ne soient appliquées

qu'à partir d'un seuil de 250 milliards de dollars d'actifs au lieu de 50 auparavant. Elle avait 210 milliards de dollars d'actifs.

Pourquoi je vous parle de finances tout à coup ? Pour deux raisons principales.

D'abord, c'est rigolo de voir qu'une banque suisse peut faire faillite. Ça rappelle que rien n'est éternel en ce bas monde. Et qu'aucune institution si vénérable soit-elle n'est à l'abri de rien.

Ensuite parce qu'il n'est pas mauvais de se souvenir que oui, nous sommes toujours au bord d'une crise financière, de préférence de plus grande ampleur que celle de 2008. On a un peu la tête occupée ailleurs en France en ce moment, mais dans le monde, c'est une préoccupation. Ce risque de crise est lié à un marché financier démesuré, non régulé sauf par les financiers, et qui dicte ses lois aux gouvernements, notamment l'opacité, l'impunité et l'absence d'entraves (pour eux, hein, pas pour le bas peuple !). Lorsque le taux d'intérêt est bas on va vous expliquer que « l'argent trop facile », « l'argent magique », et blabla et quand il est élevé on va vous expliquer la « déstabilisation des marchés », « il faut rembourser ses dettes », « la fragilisation de l'immobilier », « la lutte contre l'inflation » et blabla... Toutes explications techniques globalement justes, mais qui ignorent seulement le fond de l'affaire.

Après, pour le cas où vous dormiriez quand même sur vos deux oreilles, je vous rappelle qu'il y a deux systèmes : le système financier officiel, et ce que le milieu (financier, pas obligatoirement mafieux) appelle le shadow banking ou finance de l'ombre pour les francophones. Je vous donne sa définition par la Banque de France : « L'intermédiation financière non-bancaire (IFNB), connue jusqu'en 2018 sous le nom de « shadow banking » ou « finance de l'ombre », désigne un système de collecte de fonds et d'octroi de financements impliquant des acteurs qui n'appartiennent pas au système bancaire traditionnel, bien qu'ils puissent conduire des activités similaires à celles des banques. » Cette dernière estime que ça représente la moitié des actifs financiers mondiaux (donc on peut supposer que c'est plus). La finance de l'ombre est évidemment liée aux paradis fiscaux, et occupe de plus en plus de place dans le financement de l'activité économique, je veux dire l'activité économique légale. C'est bien évidemment par cette finance que passe le blanchiment des trafics mondiaux. En résumé, un problème rencontré par un cartel de drogue quelconque mais un peu important pourrait bien avoir des répercussions sur le PIB des grandes puissances...

Sources diverses, dont La Tribune, France-Info, Banque de France, « Crédit Suisse, les leçons d'une descente aux enfers », Eric Pichet, Conserverie France, 23 mars 2023.

Royaume Uni : les luttes continuent.

Après avoir été mis en mode « veille » par les bureaucraties, le temps des négociations avec le gouvernement conservateur, les conflits sociaux ont repris de plus belle au Royaume Uni. Les grévistes doivent se garder des bureaucraties qui négocient au rabais et faire face au gouvernement réactionnaire de R.Sunak.(1).



DERRIÈRE LE SILENCE DES ÉDITOCRATES...

Alors qu'en France le mouvement contre la réforme des retraites, rythmé par les centrales syndicales, était suspendu au vote parlementaire d'une motion de censure suite au 49.3, puis à la décision du conseil constitutionnel... de l'autre côté du «Chanel», le mouvement de grève entamé depuis bientôt un an dans de multiples secteurs, continuait de plus belle. En effet, grèves et journées d'actions ont empli les mois de mars, d'avril, mai et devraient se poursuivre en juin pour certains : tels les fonctionnaires du Prospect Union avec ses 32000 membres, qui annoncent des grèves pour le 10 mai et 7 juin. Mais aussi et toujours, les conducteurs des trains en grève les 12 et 31 mai et encore le 3 juin puis les travailleurs de la Poste etc... Mais le silence est de mise dans les médias français. C'est vrai que les «éditocrates» étaient accaparés par le couronnement du roi Charles III.

GRÈVE CHEZ LES MÉDECINS...

Des milliers de jeunes médecins (40% du corps médical) et le syndicat BMA - British Medical Association- étaient aussi en mouvement. Ils/elles entamaient dès le mardi 4 avril une nouvelle grève de 4 jours. Leur grève en mars dernier avait obligé le report de quelques 175000 rendez-vous médicaux. Selon les responsables du NHS, (service national de santé), 350000 rendez-vous ainsi que 45000 opérations ont été reportés depuis

le début des grèves dans ce secteur. Ces «junior doctors», occupent près de la moitié des postes de médecins hospitaliers. Certain.es tout juste sorti.es des facultés de médecine, d'autres, praticien.nes en poste depuis plus de 8 ans. Leur syndicat, MBA, affirme que leur rémunération aurait baissé de 28% depuis 2008. Époque où le gouvernement a imposé sa politique d'austérité à l'ensemble des services de santé. Ils/elles demandent 35% de revalorisation salariale. Revendication que le ministre de la santé qualifie «d'irréaliste». Ils/elles dénoncent aussi, la dégradation de leurs conditions de travail, notamment suite au Covid 19, ainsi qu'une précarité de plus en plus grande dans leur milieu médical. Rappelons que le NHS à connu sa plus grande mobilisation le 6 février 2023 depuis sa création en 1948. Journée d'action qui a vu médecins, infirmières et ambulanciers en grève le même jour.

...MAIS LES SOIGNANTS NE LÂCHENT RIEN

Malgré les efforts des bureaucraties pour freiner la combativité des grévistes, ces derniers refusent les accords préliminairement acceptés par leurs syndicats. Ainsi les infirmières du RCN -Royal Collège of Nursing- suivies par les ambulanciers du syndicat UNITE refusent (55%) de valider les protocoles qui leur sont soumis. Obligées, les bureaucraties annoncent alors de nouvelles journées de grève de 48 heures dès le 30 avril et 2 mai. Mais, une fois encore ces actions se

suivent mais ne rassemblent pas l'ensemble du secteur santé pour gagner contre le gouvernement. Si la responsable du RCN -Royal Collège of Nursing- parle de reconduction des grèves, elle se garde bien d'en fixer les perspectives collectives claires vers un rapport de force victorieux.

DES PROPOSITIONS INSATISFAISANTES

Voici deux mois, les bureaucraties avaient mis, unilatéralement, le mouvement en «mode veille» le temps des négociations tant quémandées. Au vu de ces accords, acceptés par des syndicats de secteurs minoritaires, les propositions du gouvernement ont bel et bien été rejetées par les personnels du NHS (service national de santé). En effet, dirigeants et négociateurs syndicaux du RCN proposaient aux salariés d'accepter 5% d'augmentation pour 2023-2024 suivie d'une prime de 1250 livres (1425 euros) en versement exceptionnel. Une proposition raisonnable pour le ministère, acceptable pour les syndicats mais vécue comme une misère pour les travailleurs-euses confrontés à une inflation à plus de 14% et à l'augmentation des denrées de première nécessité à plus de 20%. Sans compter la stagnation des salaires sur les quinze dernières années. Rappelons que les revendications demandées par les salarié.es, dans ce domaine, étaient de 14% voire 19% avec les rattrapages des années précédentes.

1 - lire Courant Alternatif N°327 de février 2023 et N°329 d'Avril 2023.

REGARD SUR LES TUC: TRADES UNION CONGRESS ET LE PARTI TRAVAILLISTE.

«...et en rendant de ce fait l'existence possible à la classe ouvrière, le mouvement syndical s'est mis à remplir un rôle dans le capitalisme et il est devenu lui-même de cette manière un membre de la société capitaliste...»..Herman Gorter dans *Réponse à Lénine* sur la question syndicale dans «La maladie infantile du Communisme» (1920).

Premier pays à entrer dans la révolution industrielle, on peut considérer alors le Royaume Uni comme le berceau du syndicalisme.

1720 les premières «Unions». Il s'agit alors pour les tailleurs, couteliers de Londres et d'ailleurs, de revendiquer de meilleurs salaires aux patrons d'ateliers.

1826. Ces Unions seront officialisées. Cet «unionisme» naissant s'imbriquera avec le capitalisme naissant lui aussi et s'accommodera avec la puissance impériale et coloniale de la Grande Bretagne. Ainsi au fil du temps, et de l'intégration au

système, les forces négociatrices supplanteront les tentatives socialistes, révolutionnaires en son sein.

1868, l'ensemble des Unions se fédèrent et donneront naissance au TUC: Trades Union Congress.

1874, dépassant le cadre syndical, des députés ouvriers se font élire à la chambre des communes (le parlement).

1906, 29 députés «ouvriers» siègent à la chambre des communes sous l'appellation de «Labour Party» (Parti Travailliste). Au Royaume Uni, appuyées par les puissantes Unions des mineurs, dockers, cheminots... c'est le syndicat acquis aux idées socialistes de l'époque, qui créera le parti travailliste. Les TUC en seront les bailleurs de fond.,

1921, 1926, 1932... des tentatives de grèves générales échoueront. Déjà les leaders du TUC, préféreront négocier avec les gouvernements conservateurs au pouvoir. Des Gouvernements réactionnaires qui en profiteront pour restreindre les droits syndicaux.

1945-1951, l'après-guerre, les travailistes accèdent au pouvoir à leur tour. Les TUC compteront alors jusqu'à 9 mil-

lions d'adhérents en 1948. Une période de nationalisations: Banque d'Angleterre, chemins de fer, Mines etc... Malgré tout, des grèves sauvages éclatent telle celle des mineurs en 1947.

1972, la grève de 2 mois des mineurs fera chuter le gouvernement conservateur.

1979, Margaret Thatcher «la dame de fer» accède au pouvoir.

1984, elle décide la fermeture de puits notamment au Pays de Galles. Les mineurs menacés se mettent en grève, celle-ci durera un an. La Première ministre sera inflexible et dans un climat de quasi guerre civile, n'hésitera pas à envoyer la police et l'armée pour casser la grève et mater mineurs et syndicats -qu'elle détestait-. Dans cette lutte d'un an, les mineurs seront isolés, délaissés des leaders des TUC et le parti travailliste saura se tenir à distance.

1995. Lors d'un congrès, le parti travailliste enterre par 65% des voix contre 35% la clause IV des statuts rappelant: «La propriété commune des moyens de production, de distribution et d'énergie». Un texte adopté et qualifié de «Rouge» en 1918 après la révolution d'octobre en Russie. Ce posi-

tionnement: l'abandon de la guerre de classe vers la sociale démocratie, accompagnera la prise de pouvoir du parti par Tony Blair. **1997/ 2007.** Son ascension sera facilité par le leader des TUC: J. Monks désireux lui aussi de transformer le syndicalisme britannique. T. Blair, réduira l'emprise des TUC dans le parti «aux traditions quasi marxistes?» pour réconcilier le «New- Labour Party» avec les milieux d'affaires. Il poursuivra la politique orthodoxe et libérale de M.Thatcher: austérité et rigueur salariale au Royaume Uni et agression militaire à l'extérieur, notamment en Irak.

Aujourd'hui, avec la perspective d'un retour aux affaires du New- Labour Party, on comprend que les bureaucraties syndicales des TUC se garderont bien de gêner par les luttes des travailleurs, les leaders du Parti travailliste donnés vainqueurs aux prochaines élections législatives nationales mi 2024. D'autant plus que, suite à l'effondrement électoral des conservateurs au scrutin du 4 mai 2023 pour le renouvellement des «conseils de district», le parti travailliste l'emporte largement.

Le manque à gagner pour les soignant-es s'élèverait à 4400 livres (5016 euros) depuis 2008. Victimes de plus de 15 ans d'austérité, les hôpitaux manquent cruellement de personnels. Les régressions salariales, conduisent des infirmières à aller aux banques alimen-

taires pour nourrir leurs familles ou pour palier à leurs dépenses de base dont le carburant pour se rendre à leur travail.

FLOTTEMENT ET INCERTITUDES

Un obstacle de plus allait se dresser contre les grévistes et le mouvement qui

s'était étendu aux services d'urgences, à l'oncologie et autres services de réanimation.

Chez les infirmier-es, cheminot-es, postier-es... du fait d'une loi anti grève de 2016, quand les salarié-es votent pour une grève, leurs votes ne donnent man-



International



dates à leurs syndicats que pour une durée de 6 mois. La grève décidée en décembre, cessant le 1er mai, un nouveau processus référendaire devra être mis en place par les organisations syndicales du NHS. Celles-ci devront re-consulter leurs adhérent-es. Telle est l'opportunité juridique saisie par le ministre pour bloquer la lutte. Inflexible sur sa politique salariale, le ministre de la Santé déclare : «Les travailleurs devraient accepter l'accord du gouvernement et du RCN. L'offre est juste et raisonnable». Devant le refus des salariés, le ministre de la Santé, intransigeant, attaque les grévistes et leurs représentants devant la haute cour. Le RCN ayant appelé à la grève pour 48 heures dès le 30 avril, dans le respect de la loi, le ministre conclut que la période des 6 mois de grève déclarée depuis décembre a expiré et donc rend illégale la journée de grève du 2 mai.

Mi-mai, le RCN organisera un scrutin statutaire pour poursuivre ou non les grèves dans les six mois à venir. De son côté, le conseil des personnels du NHS (14 syndicats) devra décider s'il entérine ou pas les propositions gouvernemen-

tales. Si les syndicats récalcitrants restent minoritaires au conseil, le gouvernement envisage, après l'acceptation de ses offres par les autres organisations syndicales, d'imposer au RCN et à UNITE et à tous : l'offre salariale. L'opportunité «juridique» et la pression légale du ministre est discrètement appréciée par les bureaucraties qui espèrent gagner du temps et faire accepter les propositions gouvernementales. Mais, il est à craindre que suite à l'éparpillement, l'inefficacité des journées de grève décrétées depuis bientôt un an par leurs syndicats, les salariées ne se lassent et ne se détournent des luttes. Plutôt que de s'appuyer sur des mobilisations d'ensemble, la bureaucratie implore encore le gouvernement. «Après une pause de 3 mois, la grève du personnel infirmier reprend malheureusement ce soir. Seules les négociations peuvent résoudre ce problème et j'exhorte le ministre...» déclarera la responsable syndicale du RCN. Puis démagogue, tout en saluant les soignants et «la plus grande grève à ce jour», elle a menacé de sanctions certains de ses membres.

BUREAUCRATIE CONTRE SYNDIQUÉ.ES

Des soignant-es avaient auparavant mis en ligne une pétition demandant une assemblée générale en urgence et lançaient dans le même temps une motion de défiance contre leurs responsables. Les leaders désavoué-es envisageaient de faire appel à la police pour enquêter sur l'origine et les initiateurs-trices de la pétition et les menaçaient de suspension ou de révocation. Suite à la décision de la haute cour, face à la colère et aux rejets des accords, les leaders syndicaux espèrent toujours faire accepter «les offres» aux salarié-es en s'appuyant aussi sur l'acceptation des accords par d'autres syndicats du secteur: UNISON, GMB ou le syndicats des sages-femmes qui ont réussi à faire accepter ces propositions à leurs membres.

Contre l'alliance objective entre la bourgeoisie réactionnaire au pouvoir et la bureaucratie, la contestation des travailleuses contre leurs responsables prendra-t-elle assez d'ampleur pour permettre aux salarié-es de reprendre la direction de leurs luttes par des comités de base et des assemblées générales décisionnelles ? Si les grévistes ne veulent pas voir leurs luttes, leurs journées de grève dilapidées par des bureaucraties il ne semble pas y avoir d'autre issue.

« C'est la forme organisationnelle elle-même qui rend les masses à peu près impuissantes et qui les empêche de faire du syndicat l'instrument de leur volonté. La révolution ne peut vaincre qu'en détruisant cet organisme, c'est à dire en bouleversant de fond en comble cette forme organisationnelle afin qu'il en sorte quelque chose de tout à fait autre... » Herman Gorter en Réponse à Lénine sur la question syndicale- «La maladie infantile du Communisme». (1920)

.MZ 15 05 2023



Manifestations en Israël pour quelle démocratie ?

Benjamin Nétanyahou est revenu au pouvoir, avec une coalition d'extrême-droite fin 2022...

Dès le 4 janvier 2023 le gouvernement a présenté un projet de réforme de la justice dont le principe est de la rendre plus dépendante des partis au pouvoir.

Cela permettrait en particulier à Nétanyahou d'éviter les poursuites pour corruption. Depuis le 14 janvier les manifestations contre ce projet ont été fréquentes et ont rassemblé des foules très importantes. Hélas, ces manifestants pour la démocratie ne prennent pas en compte le peuple palestinien comme le rappelle le communiqué de l'UJFP que nous relayons ci-dessous.

ISRAËL : LA DÉMOCRATIE POUR QUI ?

Des centaines de milliers d'Israéliens ont manifesté dans toutes les villes du pays à de très nombreuses reprises. Malgré toutes les tentatives de les réprimer, le mouvement n'a pas faibli. Au bout du compte, les alliés d'Israël ont exprimé leur « inquiétude ». Et Nétanyahou a été contraint de remettre à plus tard son projet de mettre au pas la Cour Suprême et de s'assurer ainsi l'impunité judiciaire malgré les très nombreuses affaires de corruption pour lesquelles il est poursuivi. En même temps, Nétanyahou a donné des gages à ses alliés en autorisant la création d'une « garde nationale » qui ressemble à une milice privée chargée des basses œuvres.

Beaucoup de médias ont aussitôt communiqué sur la « démocratie israélienne sauvée ». Des comparaisons ont été faites entre Macron refusant de céder face à un immense mouvement social et Nétanyahou obligé de reculer.

Mais de quelle démocratie parle-t-on ? L'extrême droite est devenue hégémonique en Israël. Les dernières élections ont vu s'affronter deux coalitions dominées par l'extrême droite.

L'une est dominée, par les colons et les sionistes religieux. Ceux-ci sont décidés à expulser ou à emprisonner les Palestiniens chaque fois que l'occasion se présentera. Ils ont montré qu'ils sont prêts à tout avec le pogrom perpétré à Huwara, les colons pogromistes étant épaulés par l'armée. Ils sont clairement suprémacistes et homophobes. Les

manifestants les qualifient de « Juifs fascistes ».

Mais dans l'autre coalition, on trouve d'authentiques criminels de guerre : Naftali Bennett (« j'ai tué beaucoup d'Arabes, je ne vois pas où est le problème »), Benny Gantz, Avigdor Liebermann, Ayelet Shaked ... Même Merav Michaeli, dirigeante du parti travailliste expliquait récemment : « où qu'ils soient, les membres du Jihad Islamique doivent être anéantis ».

Des généraux, des membres des services secrets, des organisations de réservistes, ont dirigé ces manifestations où les drapeaux israéliens étaient omniprésents. Ils/elles représentent bien cette fraction importante de la société israélienne qui veut vivre « à l'européenne » en jouissant pleinement des richesses engrangées par les technologies de pointe, les ventes d'armes ou le savoir-faire en matière de répression. Comme Itamar Ben Gvir a affirmé qu'il allait aussi s'en prendre aux « Juifs déloyaux », les manifestants exigent la démocratie ... pour les Juifs/ves.

C'est bien là qu'est le problème : 50% de la population entre Méditerranée et Jourdain est palestinienne. Cette population a été fragmentée en de nombreux statuts de domination différents. Elle réclame l'application du droit international : fin de l'occupation, de la colonisation, du blocus de Gaza, destruction du Mur, libération des prisonniers, égalité des droits pour tous, droit au retour des réfugiés palestiniens. De tout cela, il n'est pas question pour la grande masse des manifestants. Le régime d'apartheid, terme utilisé par la plupart des associations défendant les Droits de l'Homme partout dans le monde, est réfuté par ces partisans de la démocratie sélective.

Israël est un État ethnique où les droits dépendent de l'origine. Les citoyens non juifs (plus de 20% de la population) ont légalement la nationalité « arabe », « druze », « circassienne » ou « bédouine ». Jamais palestinienne. De très nombreux métiers leur sont interdits. Ils n'ont pas le droit d'habiter dans la plupart des villes. Le taux de pauvreté chez eux est 3 à 4 fois plus important que dans la population juive. Un véritable net-

UNE ÉLECTION POUR ÉCHAPPER À LA PRISON

Benjamin Nétanyahou a gagné les élections israéliennes en décembre 2022 à la tête d'une coalition d'extrême droite avec 64 députés sur 120. Dans cette coalition, les "kahanistes" (héritiers du parti raciste Kach interdit dans les années 80 pour terrorisme) ont obtenu des postes clés dans le gouvernement : Itamar Ben Gvir est à la Sécurité Nationale et Bezalel Smotrich est aux Finances. Dans cette coalition, Nétanyahou a comme préoccupation principale de mettre au pas la Justice pour ne pas aller en prison et ses alliés multiplient les provocations contre les Palestiniens pour faire avancer la colonisation.

Le 18 janvier, la Cour Suprême a invalidé le ministre de l'Intérieur de Nétanyahou. Celui-ci a décidé aussitôt de limiter ses pouvoirs et de la mettre sous contrôle du Parlement.

Des manifestations monstres ont alors commencé. Près de 10% de la population juive est descendue dans la rue. Le 28 mars, Nétanyahou reculait en annonçant une "pause" de sa "réforme" judiciaire. Les manifestations ont continué avec toujours une grande ampleur. Fin avril, on en était à 15 semaines de manifestations.

toyage ethnique est en cours depuis des années contre les Palestiniens dans le nord du désert du Néguev/Naqab. Où est la démocratie pour eux/elles?

Il y a eu un précédent en Israël : la « révolte des tentes » en 2011, un grand mouvement de révolte des classes moyennes pour obtenir des logements décentes à des prix abordables. Il avait occasionné des manifestations monstres. Quelques rares drapeaux palestiniens étaient apparus dans ces défilés mais trop peu. Le mouvement n'avait pas abouti. Il avait juste permis l'ascension politique de Yaïr Lapid, surfant sur ce mouvement et sur l'aspiration à la laïcité. Arrivé au pouvoir, il s'est allié à plusieurs partis religieux et a multiplié les bombardements meurtriers sur Gaza.

LA DÉMOCRATIE NE SE PARTAGE PAS

Défendre une Cour suprême pour qu'elle puisse faire condamner Nétanyahou mais accepter qu'elle ait légalisé la torture et l'expropriation des villageois de Masafer Yatta, ce n'est pas défendre la démocratie. Il ne peut pas y avoir un État démocratique pour les Juifs et d'apartheid contre les Palestiniens.

Le mouvement actuel n'a d'avenir et ne pourra enrayer la fascisation du pays que s'il intègre l'égalité des droits et l'application du droit international pour tous.

La coordination nationale de l'UJFP
le 3 avril 2023

Intro, titre de l'encart et note 3 sont de la CJ

LA SITUATION EN IRAN ET DANS L'EXIL IRANIEN

interview d'un camarade iranien

Nous avons réalisé en janvier 2023 une interview de B, camarade libertaire iranien vivant à Lyon. Nous l'avons complété récemment. Nous vous en présentons ici la première partie. La suite paraîtra dans le numéro d'été.

Issu d'un milieu pauvre, B. a pu entrer à l'université publique d'Ispahan qui était gratuite à l'époque. Il militait dans un éphémère groupe communiste « Liberté et égalité ». Après plusieurs arrestations il s'est exilé en Turquie. En 2013, arrivé en France il rejoint le Parti de Gauche, devenu LFI, qu'il quitte en 2019 tout en fréquentant le groupe trotskiste « l'Étincelle ». Il est membre du collectif de la librairie libertaire la Gryffe et a traduit en iranien « Qu'est-ce que la propriété ? » de Proudhon, et « Protestations devant les libertaires du présent et du futur sur les capitulations de 1937 ».

Les débuts de la révolte

Le déclencheur c'est la mort de Masha Amini, jeune femme kurde iranienne en visite à Téhéran, arrêtée le mardi 13 septembre par la police des mœurs et déclarée morte à l'hôpital 3 jours plus tard. Elle avait été battue à mort.

Il y avait déjà eu des morts dans de précédents mouvements de contestation du régime, comme celui autour des vendeurs ambulants qui ont été tabassés et massacrés dans la rue en 2020, mais il n'y avait jamais eu de réaction comme ce qui s'est passé après la mort de Masha.

C'est comme si le couvercle de 43 années de colère

intériorisée par les iraniens contre le régime venait de sauter.

Cela a déclenché une dynamique nouvelle extrêmement déterminée dans la société iranienne.

Ainsi, le 16 septembre au soir même du décès, il y a eu une première confrontation avec la police devant l'hôpital où le corps de Masha reposait. La manifestation dénonçait les circonstances de sa mort (meurtre nié par la police) et les mensonges officiels sur les problèmes de santé qui auraient causé sa mort.

Dès la 2^{ème} semaine les étudiants ont entamé une grande grève. Le régime a fermé les universités et des centaines d'étudiants ont été arrêtés et sont encore emprisonnés.

Pendant 3 mois le mouvement a occupé la rue dans tout le pays, mais après 30 000 emprisonnements, de nombreux blessés (nombre inconnu), 600 morts dans la rue, une dizaine de condamnations à mort et 5 exécutions capitales, les manifestations ont beaucoup diminué voire disparu. La force de manifester dans la rue a été détruite/réprimée, les gens restent chez eux car on ne peut pas manifester tous les jours, on souffre et on s'épuise, comme dans le mouvement des Gilets jaunes.

Mais d'autres formes d'actions existent : des réunions, des actions artistiques comme la poésie, des clips, des slogans...

Et, pour nous qui sommes en exil, quand on écoute impuissant, les nouvelles et qu'on apprend qu'un tel est mort, un autre arrêté, cela détruit ta santé mentale. À part pleurer et aller manifester nous nous sentons dans une position

d'incapacité à faire bouger les lignes.

Peut-on parler de révolution avec ce mouvement ?

Les cycles de confrontation avec l'État sont de plus en plus réguliers, C'est quasiment tous les ans. C'est pour ça qu'on peut dire qu'on est dans une époque révolutionnaire. C'est une révolution sur l'aspect social, l'aspect économique, et sur certaines libertés. Il y a 43 ans de colères, sur différents sujets. Économiquement, l'Iran pourtant 2^{ème} réserve de gaz et producteur de pétrole, est en difficulté parce que le système est corrompu. Sur les libertés individuelles et les droits fondamentaux, on est en face d'un régime islamiste qui interdit tout. Aller prendre une bière en terrasse sans finir en prison, c'est un rêve pour la jeunesse iranienne, on ne se rend pas compte à quel point.

La révolution actuelle est une révolution sociale profonde : elle va changer les rapports entre les gens, dans la société, les relations femmes hommes, les libertés pour les minorités, etc. C'est pourquoi cette révolution va être longue.

Il y a de tout dans cette révolution, mais on ne sait pas qui va arriver à traduire tout ça et donner un programme politique. J'espère que ce sera la gauche, mais pour qu'elle arrive à ça il faudra changer beaucoup de choses.

La contre-révolution – les royalistes – veulent juste changer les dirigeants. La droite acceptera les libertés individuelles, mais on aura un problème au point de vue économique avec eux ; c'est pourquoi les liens avec les syndicats sont tellement important, et beau-



coup d'amis sont en train de travailler avec eux. Le syndicalisme est interdit en Iran. Toute réunion de travailleurs est considérée comme une organisation terroriste, donc ça se fait en cachette.

C'est une révolution qui a commencé, qui va peut-être durer. Là, ça fait plus de trois mois que ça continue, et j'ai aucun doute que les iraniens vont gagner d'une manière ou d'une autre, et faire tomber ce régime.

C'est héroïque ce qu'ont fait les iraniens. Je ne suis pas nationaliste mais ce mouvement m'a rendu fier d'être iranien. C'est un peuple en révolte, un grand peuple révolté qui veut changer la société.

Dans de nombreuses familles, il y a un mort, un prisonnier. À la mi-mai 3 personnes ont été encore exécutées et leurs familles qui protestaient, emprisonnées. La colère, la haine et la vengeance sont le moteur de beaucoup de personnes en Iran aujourd'hui. Vu comment fonctionne la société iranienne, cela va provoquer beaucoup de règlement de comptes quand le régime tombera.

Le tabou qu'il y avait sur la religion a sauté. En quoi est-ce important ?

L'appel du muezzin à 5 h du matin, pour nous c'est quelque chose d'horrible. Des amis touristes français m'ont dit qu'ils trouvaient ça magnifique. Mais pour nous, ça veut dire que quelqu'un va être exécuté, parce que c'est à ce moment qu'ont lieu les exécutions dans les prisons. Selon les règles islamiques, c'est après la prière qu'on peut tuer, pas avant. Pour nous, il n'y avait pas mieux pour détruire l'islam que ce gouvernement islamiste, et je peux le remercier sur cet aspect.

L'islam a mis dix siècles pour s'imposer partout en Iran et devenir une religion d'état. Ce sont les Safavides qui, au 16^{ème} siècle ont imposé le chiisme comme religion d'état pour contrer la

menace de l'empire ottoman.

Avant ça, il n'y avait pas de règles strictes : l'islam s'était diffusé, mais la population était assez libre et dans la pratique et les iraniens n'ont jamais accepté l'islam comme dans les autres pays musulmans.

Dans la société il a toujours existé des mouvements de résistance. En 1906 il y a eu une tentative de monarchie constitutionnelle, qui donnait le pouvoir à l'assemblée et actait une séparation de l'église et de l'État. Mais ça n'a duré que trois mois, sous les attaques du clergé chiite.

Avant la révolution, l'islam était respecté, mais l'arrivée au pouvoir des islamistes a montré une autre face de la religion.

Durant la révolte de 2022-2023, une photo montre des collégiennes faisant des doigts d'honneur à un portrait d'ayatollah ; cette photo montre que le régime a détruit tout respect envers la religion. Elle montre que l'Iran ne peut plus être un pays religieux. C'est fini. Marx disait à propos d'un livre d'Hegel que tout ce qu'on considérait comme sacré allait s'évaporer dans l'air ; ce qu'on croit ne jamais pouvoir changer disparaîtra un jour ou l'autre.

Maintenant on fait tomber les turbans des mollahs. Des mosquées sont attaquées. Les femmes sortent sans voile et se coupent les cheveux. Le musée Khomeiny a été incendié. Tout ce qui était autrefois sacré a été détruit.

C'est le message de cette photo : des jeunes filles contestent l'autorité religieuse et y mettent fin. On peut être optimiste pour l'avenir et la liberté en Iran.

Sur ce sujet il y a aussi des problèmes générationnels, entre parents et enfants. On trouve une vidéo d'un jeune qui brûle un coran chez lui et dit aux parents «voyez, je brûle le Coran et rien ne se passe».

Avec des amis on a fait un travail d'analyse du Coran verset par verset. Mais jamais je ne traduirai ça en

français, c'est trop dangereux. Ici en France c'est compliqué de parler de l'islam. Pour nous autres iraniens c'est facile, comme on vient d'un pays de culture musulmane : on sait qu'on est contre.

Un article de « Courrier international » écrit par un iranien disait que les manifestants devaient se rallier à la bannière des femmes. Penses-tu que c'est une perspective pour ce mouvement, ou doit-il être beaucoup plus vaste et global ?

Il y a 20 ans, un responsable politique de gauche a déclaré que la révolution iranienne sera féministe car les femmes sont les premières victimes de ce régime.

Le mouvement est effectivement plus global, mais les femmes sont, elles en première ligne parce que la première fonction de l'islam est d'être contre les femmes. Les femmes iraniennes le savent. Ce sont elles les plus révoltées.-

Récemment il y a eu une affaire criminelle : à Ahvaz, Mona Heydari, jeune femme de 17 ans fuit son domicile et son mari après un mariage forcé et se réfugie en Turquie. Les autorités turques l'ont renvoyée en Iran. Son mari l'a égorgé, décapitée et a exhibé sa tête dans la rue et publié le tout sur Youtube. Il a été condamné à huit ans de prison ferme, alors que des révolutionnaires ont été exécutés en prison et parfois en public, pour avoir brûlé une poubelle. Donc évidemment que c'est une révolution féministe : les femmes sont en première ligne comme si elles n'avaient peur de rien et font preuve d'un courage extraordinaire.

Pour justifier le régime, la gauche occidentale sympathisante de l'islamisme, explique qu'en Iran les femmes ont des métiers traditionnellement masculins. Est-ce suite à la guerre Iran-Irak et ses terribles pertes humaines ?

Je ne pense pas que la guerre soit la raison de cette présence des femmes dans ces métiers, car avant même la révolution islamiste il y avait beaucoup de femmes qui cherchaient la liberté et leur place dans la société.

Actuellement, certains religieux trouvent que les femmes ont pris trop de place dans la société. Le régime dit aussi qu'il faut faire des enfants car le taux de natalité baisse car beaucoup d'iraniens préfèrent la liberté au mariage.

Donc les religieux demandent qu'elles arrêtent de travailler et rentrent faire des gosses.

La princesse du Shah:(les royalistes en exil) a dit exactement la même chose : questionnée sur « Femme, vie, liberté », elle a répondu que la vie c'est faire un enfant, et la liberté c'est d'avoir un enfant. Tu vois comment ces gens-là se rejoignent.

Les femmes ont été ignorées, insultées, c'est normal qu'elles se révoltent.

Les minorités : fabrication d'un ennemi intérieur pour diviser le mouvement

Dès le début, le régime a tenté de jouer la division entre iraniens et les minorités (kurdes, baloutches).

Le Kurdistan et le Baloutchistan iraniens sont deux zones frontalières avec l'Irak et le Pakistan. La population est sunnite. Le régime y a déployé l'armée. Le régime a fait tirer à balles réelles sur les Kurdes et les Baloutches qui se sont battus à mains nues.

La stratégie des mollahs était de faire croire aux iraniens du centre du pays que c'était un conflit séparatiste qui risquait de faire éclater l'Iran, alors qu'il n'y a pas de mouvements séparatistes dans ces régions.

Cette stratégie a été la même que celle du régime du Shah (Reza Pahlavi) qui, dans le passé, a joué avec succès les divisions inter-ethniques.

Mais, les manifestants et peuples d'Iran, en reprenant le slogan « Femmes,

International

vie, liberté », qui est un slogan du mouvement kurde syrien, ont manifesté leur fraternité et leur unité face au régime. Cette tentative de diviser les gens qui était autant du fait du régime que de certains opposants au régime (nationalistes, fascistes, monarchistes...) a donc été un échec.

Les Kurdes en Iran

L'Iran est un pays multiculturel du fait de son histoire et de sa position de carrefour du Moyen-Orient. On y trouve des minorités arabes, kurdes, turques, turkmènes, baloutches, arméniennes, assyriennes et juives. C'est aussi une plaque tournante du commerce en Asie.

L'histoire des kurdes iraniens est différente d'autres pays ; c'est eux qui ont créé l'empire d'Iran, qui ont gouverné pendant très longtemps, ils se sentent donc iraniens, voire plus iraniens que les autres. Il n'y a pas à ma connaissance de mouvement kurde iranien qui veut l'indépendance. Ils disent vouloir un modèle fédéraliste, ce qui est maintenant partagé par un grand nombre des gens de gauche et les autres peuples

d'Iran.

Les kurdes iraniens sont en relations étroites avec ceux d'Irak et sont assez attirés par le modèle fédéraliste irakien. Avec des amis de l'exil nous avons beaucoup travaillé la question fédéraliste en défendant un confédéralisme plus libertaire inspiré du Rojava, mais on ne sait pas s'il peut s'appliquer en Iran... Et nous aimerions que les kurdes iraniens se détachent du modèle des kurdes irakiens, qui sont soumis à des partis claniques réactionnaires et corrompus, et se rapprochent des kurdes syriens.

Les oppositions de l'exil

Les monarchistes

Ce manque de partis politiques et de vision politique créé un vide, et dans l'exil, ce vide permet aux royalistes – partisans de Mohammed Reza Pahlavi, souverain et dictateur iranien de 1941 à 1979 – de réapparaître.

Deux pays soutiennent les royalistes iraniens, qu'on peut aussi qualifier de néofascistes :

Le Maroc dont le roi finance le fils du Shah à hauteur de 1 million de \$ par an.

Et surtout, l'Arabie Saoudite qui a depuis 5 ans beaucoup investi sur les monarchistes.

Elle a créé deux chaînes de télévision qui émettent en direction de l'Iran et financé des opérations de relations publiques internationales pour eux.

Car l'Iran avec la révolution islamique et sa politique internationale et militaire (interventions directes et indirectes au Liban, en Syrie, en Irak qu'il a partiellement colonisé...) dérange politiquement et religieusement l'Arabie. Comme celle-ci veut rester le seul pays légitime à guider l'ensemble du monde musulman, une monarchie laïque iranienne l'arrangerait bien.

Dans l'exil, les royalistes disposent de moyens énormes en créant des associations et des centres de recherche bidons qui ne produisent rien et fournissent des postes à des exilés qui sont donc achetés. Cela peut sembler complotiste mais c'est la réalité.

C'est ainsi que l'on a vu réapparaître dans toutes les manifs iraniennes à l'étranger le drapeau royaliste (un lion avec une épée et une couronne). C'était impensable il y a deux ans.

En Belgique, ils ont créé un parti néo-fasciste « Le front du 7 octobre », dont logo reprend la flamme du MSI/FN et le lion d'Iran. Ce parti travaille avec l'extrême-droite flamande (Vlaams Belang) et ils y ont une députée d'origine iranienne très raciste.

Les sénateurs français de droite avec Bruno Retailleau ont organisé une réunion avec les royalistes. Dans le passé, la droite française avait d'excellentes relations avec le régime du Shah, et les iraniens possédaient 20 % de l'usine d'enrichissement d'uranium de la Hague (Eurodif).

De l'extérieur, ils donnent l'impression qu'ils sont importants. Mais récemment leurs brutalités et leur sexisme dans les manifs leur ont fait perdre pas mal de soutiens.

Et avec le rapprochement surprise entre l'Iran et l'Arabie Saoudite, officiel depuis mars 2023, cette dernière risque de les lâcher – elle a déjà arrêté de financer leurs chaînes de télévision.

La suite au prochain numéro...

Interview réalisé par Olive Oyl et Eugene the Jeep

Soudan : malgré les ravages de la guerre, « Nous reconstruirons le pays ! »

Le 15 avril 2023, un conflit armé a éclaté entre l'armée soudanaise et la milice des Forces de Soutien Rapide (RSF). Cette guerre prend la forme de violents affrontements militaires dans les villes, bombardements aériens, et incendies qui ravagent les infrastructures du pays. Ce conflit menace d'effondrement l'autorité étatique et l'unité du pays, avec la résurgence de violences extrêmes entre différents groupes ethniques dans les régions de l'Est et de l'Ouest.

Après plus d'un mois de guerre, le Syndicat des Médecins Soudanais compte environ 850 personnes tuées et 8600 blessées, mais le bilan pourrait être bien plus élevé. Le viol a également été utilisé comme arme de guerre dans la capitale par les soldats des RSF, selon l'Organisation de lutte contre les violences faites aux femmes.

La guerre au Soudan compte plusieurs fronts qui se sont étendus de la capitale, Khartoum, aux villes voisines Bahri et Omdurman, puis à d'autres régions, notamment au Darfour.

Dans deux villes du Darfour, Nyala et Al-Geneina, les Soudanais-e-s dénoncent un génocide en cours : 18 civils ont été tués

lors d'une journée d'affrontements à Nyala, et 280 personnes tuées lors d'un massacre de plusieurs jours à Al-Geneina. A Al-Geneina, les attaques ont mis tous les hôpitaux, cabinets de médecins et centres de soins d'ONG hors-service, interdisant totalement l'accès aux soins aux blessé-e-s. Dans les zones de combats, le pillage généralisé des maisons abandonnées et la circulation libre des armes a ouvert la voie à la création de dizaines de milices informelles, ce qui laisse présager le pire : que la guerre entre deux factions devienne la guerre de tous contre tous.

A ce jour, au moins 75 000 personnes ont fui les régions de

combats vers des régions plus sûres et des dizaines de milliers d'autres se sont réfugiées dans les pays voisins comme l'Égypte, le Tchad, le Sud-Soudan ou l'Éthiopie.

Au-delà des violences directes à l'égard de la population civile, les destructions se multiplient, mettant à mal tous les efforts faits lors des dernières années pour redresser les secteurs économiques et culturels. Le palais présidentiel, l'aéroport de Khartoum, la banque centrale de Khartoum, les places de marché, les hôpitaux, ainsi que des usines importantes à Bahri ont été incendiées puis pillées par les RSF ou d'autres milices. Les

quartiers résidentiels ont également subi d'importantes destructions, ainsi que les réseaux d'eau et d'électricité. La guerre a également commencé à s'attaquer de manière irréparable au patrimoine culturel et à la mémoire du pays lors de l'incendie du Centre Muhammad Omar Bashir d'études soudanaises de l'Université Nationale d'Omdurman, qui est un des plus importants centres d'archives au Soudan.

L'origine du conflit

L'origine de la guerre remonte à la formation du Conseil de Souveraineté après le renversement du régime du président Omar el-Béchir lors de révolution d'avril



Manifestation contre la guerre à Port Soudan en avril 2023

2019. Le chef de l'armée, Al-Burhan, a pris la présidence du conseil, tandis que le commandant des RSF, Hemedti, occupait le poste de vice-président. En octobre 2021, Al-Burhan a renversé ce gouvernement de transition par un coup d'Etat militaire : à partir de ce moment-là, les deux généraux ont commencé à montrer leurs désaccords dans les médias. Les deux parties ont forgé leurs propres alliances avec les forces civiles, elles-mêmes divisées. Les RSF accusent l'armée d'être contrôlée par les islamistes et les partisans de l'ancien régime d'Omar El-Béchir. Mais cette posture politique cache un conflit autour du pouvoir de l'Etat et du contrôle des ressources entre ces deux partis militaires et leurs alliés à l'étranger. En effet, les RSF cherchent à maintenir leur autonomie vis-à-vis de l'armée soudanaise afin d'accroître leur puissance. Elles qui contrôlent les mines d'or du pays, qu'elles exploitent avec le soutien de la milice russe Wagner. L'armée soudanaise, de son côté, cherche à mettre fin au développement rapide des RSF qui est en train

de la dépasser en termes d'équipement, de richesse et de soldats. Juste avant que n'éclate la guerre, des négociations étaient en cours sur la mise en place d'un nouveau gouvernement de transition vers une démocratie civile. La question de l'intégration des RSF à l'armée était un sujet central du débat. Les représentants de la révolution civile réclamaient cette intégration, afin justement d'éviter la guerre. L'armée voulait que cette intégration soit accomplie d'ici deux ans, alors que les RSF demandaient un délai de dix ans afin de continuer à accroître leur puissance. Dès le déclenchement du conflit armé, la position de la majorité de la population soudanaise et de l'ensemble des forces politiques civiles s'est faite entendre : aucune de ces deux armées ne représente les intérêts de la population. Les deux généraux ont chacun collaboré avec l'ancien régime pour massacrer les manifestant-e-s lors des mobilisations contre la dictature militaire en 2018 et 2021. Cette guerre est un prétexte pour détourner le Soudan du chemin de

international

la révolution civile que la population avait durement arraché après quatre ans de révolution pacifique.

Les militant-e-s soudanais-e-s dénoncent également une guerre impérialiste, avec l'implication des puissances voisines. En premier lieu, l'Egypte, qui est depuis des années le principal soutien de l'armée soudanaise qu'elle cherche à maintenir au pouvoir pour garantir un contrôle militaire de la région. Les RSF sont, de leur côté, soutenues depuis longtemps par le général Haftar en Libye, et la Russie avec laquelle elles contrôlent les mines d'or. Sous le feu, la solidarité

Au milieu des attaques et destructions qui dévastent le pays, des réseaux de solidarité se sont formés, offrant une aide pratique et émotionnelle aux personnes touchées par la guerre. Les voisin-e-s se soutiennent mutuellement en partageant des ressources limitées, en s'abritant les uns les autres et en créant des espaces de sécurité. Cette solidarité est une force collective face à l'adversité, qui a permis de sauver des vies et d'atténuer les effets dévastateurs du conflit sur la population civile. Elle montre que la population soudanaise, qui réclame la paix et le changement social, travaille déjà à le mettre en œuvre au quotidien malgré les risques mortels auxquels la population est exposée. En dépit de la situation sécuritaire, les comités de quartier (dits aussi : comités de résistance), collectifs qui étaient les fers de lance de la révolution, continuent à se battre pour aider les familles en difficulté et répondre aux besoins de premières nécessités dans leurs quartiers, ainsi que réparer les services publics. On a vu ainsi circuler des photos des comités de quartier organisant des journées de solidarité pour nettoyer et réparer les murs cassés des hôpitaux à Al-Fasher, ou encore reconstruisant les réseaux d'électricité, ou allant balayer les décombres après les incendies. Ils aident également les familles à l'inhumation des cadavres, et en fournissent de la nourriture aux familles les plus pauvres.

ments publics abandonnés pour éviter que les RSF ne s'y installent et avancent ainsi leur ligne de front. Ils ont également aidé les habitant-e-s à construire des barricades de sable pour empêcher les RSF d'entrer dans leurs quartiers.

Enfin, dans certaines villes moins exposées au feu des combats, comme à Port-Soudan, Wad Madani et Kassala, des comités de résistance ont organisé des rassemblements pour protester contre la guerre.

Avec la fuite de dizaines de milliers de personnes de Khartoum vers les régions plus calmes ou vers les régions frontalières, de nombreux-ses déplacé-e-s ont manifesté leur gratitude face à l'hospitalité généreuse des habitant-e-s, qui ont abrité des milliers de personnes dans des zones sûres. Pourtant, ils et elles vivent eux-mêmes dans des conditions très difficiles, à cause de la crise économique dans le pays.

Ces petits actes, en opposant la solidarité pacifique à la violence des armes, illustrent un courage immense et une grande détermination de la population civile soudanaise. Ils montrent que la force révolutionnaire est encore présente dans le pays, que ce soit sous la forme d'actions concrètes ou dans les discours sur les réseaux sociaux, où chacun-e affirme que : « La révolution continue ! », et que, peu importe les destructions : « Nous reconstruirons le pays ! ».

Article écrit par le collectif « Sudfa » Sudfa (« Coïncidence » en arabe) est un média participatif créé par un groupe d'ami-e-s et militant-e-s soudanais-e-s et français-e-s pour porter dans le monde francophone les voix de la révolution soudanaise. Notre objectif est de partager ou traduire des articles écrits par des personnes soudanaises, ou co-écrits par personnes soudanaises et françaises, sur l'actualité et l'histoire politiques, sociales et culturelles du Soudan et la communauté soudanaise en France. Si vous souhaitez nous contacter, vous pouvez nous écrire à sudfamedia@gmail.com, ou via nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Pour lire nos autres articles, vous pouvez voir notre blog Médiapart : <https://blogs.mediapart.fr/sudfa> ou notre site internet : <http://www.sudfa-media.com>.

A bientôt !



Habitants fuyant le massacre d'Al Geneina avril 2023

Dans chaque quartier, ces comités veillent à assurer la sécurité de leurs voisin-e-s, en occupant les maisons et bâti-

À BAS LA PROPAGANDE MILITARISTE !



Face à la multiplication des conflits et des crises en tout genre et les peurs qu'elles provoquent la propagande militariste et nationaliste a le vent en poupe.

Les publicités vantant les charmes de la vie militaire s'étalent partout : panneaux d'affichage, presse, radios, télé, réseaux « sociaux »...

Dans le monde imaginaire que l'armée vend on devient enfin quelqu'un ou quelqu'une, on se réalise enfin, comme dans les programmes de développement personnel, on se forme à des métiers passionnants et high tech, on voit du pays, on se bat pour de justes causes, on sauve la liberté de la France face aux méchants, on défend l'humanité opprimée, voire la planète...

La réalité est toute autre.

L'armée cela sert à mener des guerres et à tuer au service de l'État et des capitalistes.

Pour cela il faut avoir des soldats disciplinés qui obéissent aux ordres quels qu'ils

soient car « l'obéissance est la force des armées ». Être trimballé au coin des rues comme sur des champs d'opération, tuer des civils et plus rarement des ennemis en armes, revenir mutilés, détruits psychologiquement ou les pieds devant. C'est ça la réalité.

Les armées ont aussi un autre souci : les volontaires ne se bousculent pas au portillon des casernes. Confrontés à la réalité de la « vie » militaire, à ses ordres absurdes ou abjects, à l'ennui, à des activités bien loin de ce que vantent les publicités, les engagés craquent et ne renouvellement pas leur contrat.

La publicité est donc vitale pour continuer à alimenter la machine en attendant que la militarisation de l'enseignement par le biais du SNU permette aux militaires de sélectionner plus tôt de meilleurs candidats.

La campagne menée par la Coordination Régionale Anti Armements et Militarisme

visé à contrecarrer avec ses moyens cette propagande.

Les affiches sont à télécharger sur son site à l'onglet « Ressources » : <https://craam.noblogs.org/>

Le collectif Grothendieck de Grenoble a lui produit un recueil de textes antimilitaristes du passé et du présent « À bas la guerre » pour démilitariser les consciences. C'est le premier travail sur cette question depuis près de 30 ans.

Vous pouvez vous le procurer ici : groupe-grothendieck@riseup.net

Bons collages et bonne propagande anti-militariste !

Et n'oubliez pas « L'armée ça tue, ça pue et ça rend con ! »

La CRAAM (contact craam@riseup.net)

